



# SOMMAIRE

DRGANISATION DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINIS	SSEMENT 4 - 31
GOUVERNANCE ET COMPÉTENCES	6 - 9
RESSOURCES HUMAINES	10 - 15
TEMPS FORTS 2019	
NDICATEURS DE PERFORMANCE	
AU	21 - 24
SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.	
SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	28
CHIFFRES CLÉS EAU ET ASSAINISSEMENT	30 - 31
CARROLOUNIEMENT EN EAU ROTARIE	70 54
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	
PRODUIRE	34 - 39
DISTRIBUER	40 - 51
WARRING THE TANK HOFF	F0 77
L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	52 - 73
COLLECTER	54 - 67
TRAITER	68 - 73
PROJETS ET INNOVATIONS	
ANTICIPER	76 - 81
NNOVER	82 - 87
PARTAGER	88 - 93
FINANCES ET GESTION DES ABONNÉS	
FACTURER	96 - 113
GÉRER	114 - 123
ANNEXES	124 - 171

### Strasbourg.eu



# ORGANISATION DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT





# GOUVERNANCE ET COMPÉTENCES

### L'EUROMÉTROPOLE, GARANTE D'UN SERVICE PUBLIC ÉQUITABLE SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE

L'Eurométropole de Strasbourg assure l'autorité organisatrice du service public d'Eau et d'Assainissement pour l'ensemble de ses communes membres (33 communes). Elle est garante de l'organisation d'un service public équitable sur l'ensemble de son territoire dans ses missions de:

• maintien d'un service d'Eau et d'Assainissement d'excellente qualité,

- programmation des travaux (besoin et faisabilité, niveaux d'investissements, gestion patrimoniale...),
- · définition du prix de l'eau,
- garantie d'une production et d'une distribution d'eau potable de qualité en quantité suffisante dans le respect des normes en vigueur,
- garantie d'une collecte et d'un traitement des eaux usées et pluviales efficients dans le respect des normes en vigueur, en veillant à limiter les impacts environnementaux de façon à garantir le retour au bon état écologique des cours d'eau.

### PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU, QUI FAIT QUOI?

L'Eurométropole de Strasbourg assure l'autorité organisatrice et la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble de son territoire.

Le contrôle, l'entretien, l'exploitation des sites de production et la distribution d'eau potable sont répartis entre la régie de l'Eurométropole et le SDEA comme suit:

- par la régie de l'Eurométropole: Bischheim, Eckbolsheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Oberhausbergen, Ostwald, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg et Wolfisheim (soit 90 % de la population de l'Eurométropole),
- par le SDEA sur les 21 communes périphériques (soit 10 % de la population de l'Eurométropole):
  Achenheim, Blaesheim, Breuschwickersheim,
  Eckwersheim, Entzheim, Eschau, Fegersheim,
  Geispolsheim, Hangenbieten, Holtzheim,
  Kolbsheim, Lampertheim, La Wantzenau, Lipsheim,
  Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen,
  Oberschaeffolsheim, Osthoffen, Plobsheim et
  Vendenheim.

### ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES, QUI FAIT QUOI ?

L'Eurométropole de Strasbourg mène en régie propre l'essentiel des missions d'assainissement et assure l'autorité organisatrice et la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des communes de son territoire.

Le contrôle, l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement sont répartis entre la régie de l'Eurométropole et le SDEA comme suit:

- par la régie de l'Eurométropole de Strasbourg les communes de Strasbourg, Achenheim, Breuschwickersheim, Eckbolsheim, Hangenbieten, Kolbsheim, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Osthoffen et Wolfisheim,
- par le SDEA dans les 23 autres communes de l'Eurométropole.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'exploitation de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau est confiée à ValeauRhin en contrat de délégation de service public pour 5 ans. Les autres stations (Plobsheim et Achenheim, ainsi que les stations de prétraitement de Fegersheim et Geispolsheim) sont gérées par la régie de l'Eurométropole.





### LA COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

La Commission Eau et Assainissement a été installée le 11 juin 2014, puis confirmée le 27 janvier 2017.

Cette commission a un rôle consultatif sur toute question ou tout projet en matière d'eau et d'assainissement.

Elle fait des propositions et participe à la politique en matière d'eau et d'assainissement sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

#### Les missions de cette commission sont les suivantes:

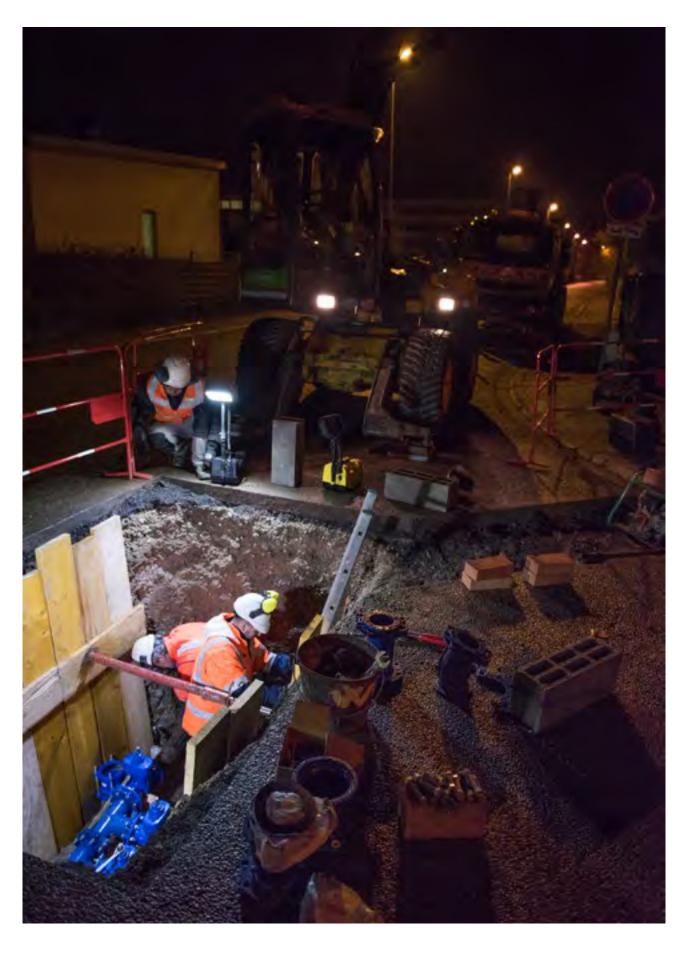
- elle est consultée par le président sur toute question ou tout projet intéressant les services publics et équipements d'eau et d'assainissement;
- elle peut transmettre au président toute proposition concernant tout problème d'intérêt intercommunal en rapport avec l'eau et l'assainissement;
- elle peut se saisir, examiner et rendre un avis sur tous les sujets relatifs à l'eau et à l'assainissement, et notamment ceux spécifiques à la fonction d'autorité organisatrice de la compétence eau et assainissement sur son territoire, définie au IX de l'article L 5217-2 du CGCT;
- elle peut être chargée de rendre plus particulièrement un avis préalable à une délibération qui serait proposée au conseil de l'Eurométropole sur ces mêmes domaines;
- elle participe aux réflexions sur l'évolution de la gouvernance eau et assainissement sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

### BILAN DES TRAVAUX DE LA COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT

La Commission Eau et Assainissement s'est réunie six fois en 2019.

#### La commission s'est intéressée et a travaillé sur:

- la qualité de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace avec la présentation des résultats du projet ERMES: qualité des eaux souterraines de la Vallée du Rhin supérieur,
- la démarche de sécurisation et l'opération collective territoriale sur le secteur du champ captant de Strasbourg-Polygone,
- les mesures compensatoires du futur champ captant de Plobsheim,
- la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.
- le schéma directeur d'assainissement,
- le programme de travaux eau et assainissement,
- le plan de communication,
- le plan climat,
- le plan de continuité d'activité du service lors de pollution de l'air,
- le projet de coopération internationale avec Douala,
- · la politique de déploiement des fontaines à eau,
- · la coopération avec le SDEA,
- la mensualisation des factures d'eau et d'assainissement.







# RESSOURCES HUMAINES

### DES HOMMES AU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### **COMPÉTENCE ET DISPONIBILITÉ**

L'eau est un bien commun et le service public de l'Eau et de l'Assainissement a pour vocation d'œuvrer quotidiennement dans l'intérêt de tous.

Cette vocation et cette responsabilité sont partagées par l'ensemble des agents du service. Leur implication permet de fournir aux usagers l'eau potable et l'assainissement des eaux usées au juste prix tout en préservant un haut niveau de qualité et d'investissements.

L'Eau et l'Assainissement est un service public à caractère industriel et commercial qui fonctionne 7j/7 et 24 h/24, 365 jours par an, grâce à des équipes de permanence et d'astreinte.

### LES MÉTIERS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Afin de remplir ses missions, le service de l'Eau et de l'Assainissement intègre de nombreux métiers.

Pour produire l'eau destinée à la consommation: agents de maintenance, électroniciens, électromécaniciens, automaticiens, ingénieurs...

Pour distribuer l'eau aux abonnés et assurer la continuité du service : terrassiers, monteurs, chauffeurs de pelles et de camions, surveillants de travaux, opérateurs en recherche de fuites, magasiniers, ingénieurs, agents et responsables de permanence...

Pour entretenir le réseau d'assainissement: égoutiers, électromécaniciens, métalliers, mécaniciens, maçons, magasiniers, surveillants de travaux, techniciens, ingénieurs...

Pour traiter les eaux usées: conducteurs de station d'épuration, électromécaniciens, agents de maintenance, techniciens, ingénieurs...

Pour suivre la qualité de l'eau potable, ainsi que surveiller et adapter les réseaux : techniciens qualité, ingénieurs d'études, instrumentistes, préleveurs-contrôleurs, dessinateurs-projeteurs, opérateurs-géomètres...

Pour assurer la gestion des abonnés et le suivi administratif: releveurs de compteurs, gestionnaires de clientèle, enquêteurs, comptables, secrétaires, cadres administratifs.

Près de 45 métiers différents sont nécessaires au bon fonctionnement des systèmes d'eau et d'assainissement.

### **FORMATION**

En 2019, 240 agents du service de l'Eau et de l'Assainissement ont suivi 719 jours de formation.

Les formations en sécurité ont représenté 50 % du nombre total de jours de formation et ont concerné principalement le certificat d'aptitude au travail en espace confiné (CATEC), le secourisme, l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR), le recyclage des habilitations électriques, CACES et permis, la lutte contre l'incendie, la prévention des risques... Les autres formations étaient destinées à maintenir à jour les connaissances des agents (formations techniques, évolutions réglementaires, outils informatiques, management...) et à accompagner l'évolution professionnelle des agents (préparation aux concours et examens).

Au cours de l'année 2019, le service de l'Eau et de l'Assainissement a accueilli 7 stagiaires en formation initiale et 6 apprentis, du collège au bac+5, ainsi que 1 aide-égoutier, 1 aide-terrassier et 1 aide-magasinier en contrat emploi d'avenir.



### SÉCURITÉ

La mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels du service de l'Eau et de l'Assainissement (65 analyses de risques) et l'analyse des accidents survenus en 2019 ont permis d'identifier de nouvelles actions de prévention à mettre en œuvre afin d'améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents.

Plusieurs actions de prévention ont été mises en œuvre en 2019 au service de l'Eau et de l'Assainissement:

- réalisation de différentes mesures d'exposition (poussières de bois, poussières/fumées de soudage, poussières de silice, débits d'air/ventilation, vibrations, rayonnements optiques artificiels...),
- poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sur la problématique amiante,
- poursuite de la mise en œuvre des recommandations/mesures de prévention définies suite à la réalisation de l'étude sur les risques sanitaires (ex: mesures d'hygiène au Centre Technique de l'Assainissement),
- poursuite et finalisation de l'évaluation de la pénibilité au travail pour les terrassiers-paveurs pour le facteur de pénibilité « vibrations mécaniques »,
- mise à disposition de DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé) pour les agents de la station de pompage du Polygone,
- mise à disposition de nouveaux autosauveteurs à recyclage d'oxygène pour les agents du Centre Technique de l'Assainissement,
- formation des agents concernés à l'utilisation de produits biocides,
- remplacement de certains trépieds par du matériel plus pratique et plus léger,
- rajout d'un local de stockage pour désencombrer le local de traitement des boues de la STEP d'Achenheim pour prévenir le risque de chute,
- formation de nouveaux guides d'évacuation pour le bâtiment Fustel-Belin
- installation d'un détecteur de fuite sur la cuve de chlorure ferrique de la STEP d'Achenheim, etc.

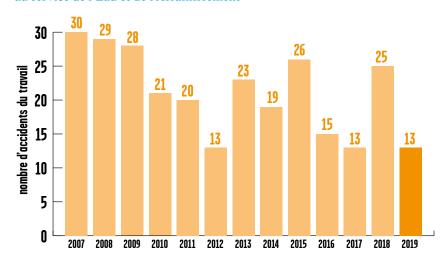
#### Indicateurs de sécurité du service de l'Eau et de l'Assainissement pour l'année 2019

Indicateurs 2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Taux de fréquence cumulé*	53,29	57,86	51,27	51,36	48,96	44,93	40,26	35,95	31,36	24,66	31,72	29,33
Taux de gravité cumulé**	1,29	1,30	1,22	1,17	1,12	1,03	0,94	0,89	0,89	0,74	0,87	0,96

 $Taux\ de\ fr\'equence\ cumul\'e\ (sur\ 12\ mois\ glissants)\ ^* = \underline{Nombre\ d'A.T.\ avec\ arr\^et}\ x\ 1\ 000\ 000$ Nombre d'heures travaillées

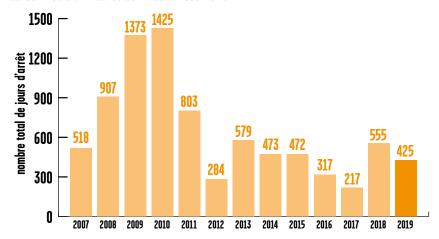
Taux de gravité cumulé (sur 12 mois glissants) \*\* = Nombre de jours d'arrêt x 1000 Nombre d'heures travaillées

### Évolution du nombre d'accidents du travail (avec et sans arrêt) au service de l'Eau et de l'Assainissement



Au cours de l'année 2019, le service de l'Eau et de l'Assainissement a enregistré 13 accidents du travail avec arrêt. Le nombre d'accidents du travail est en nette diminution par rapport à l'année 2018 (25 AT enregistrés en 2018).

### Évolution du nombre total de jours d'arrêt suite à un accident du travail au service de l'Eau et de l'Assainissement



Le nombre total de jours d'arrêt suite à un accident du travail est également en baisse en 2019 : 425 jours d'arrêt de travail (contre 555 jours d'arrêt en 2018).

En 2019, le service de l'Eau et de l'Assainissement a également enregistré:

- 3 accidents de trajet,
- 12 accidents bénins,
- 1 presqu'accident.

Chaque accident survenu au service de l'Eau et de l'Assainissement fait l'objet d'une analyse afin de pouvoir identifier ses causes, et de définir et mettre en œuvre des actions adaptées.





agents contribuent au bon fonctionnement du service de l'Eau et de l'Assainissement





différents au service de l'Eau et de l'Assainissement



240 agents
ont suivi au moins une journée
de formation en 2019

### **EXERCICES DE SITUATION D'URGENCE**

En 2019, plusieurs exercices de situation d'urgence ont été organisés au service de l'Eau et de l'Assainissement:

- 1 exercice d'évacuation du bâtiment 3 à la fédération,
- 1 exercice d'évacuation du Centre Technique de l'Assainissement,
- 1 exercice sur la thématique « espace confiné » pour la compétence « assainissement »,
- 1 exercice incendie à la station de pompage du Polygone en lien avec le SDIS,
- 1 exercice d'évacuation du bâtiment Fustel-Belin,
- 1 exercice sur la thématique « espace confiné » pour la compétence « eau » en lien avec le SDIS.

L'objectif principal de ces exercices est de tester la capacité à réagir des agents en fonction de la situation d'urgence rencontrée.

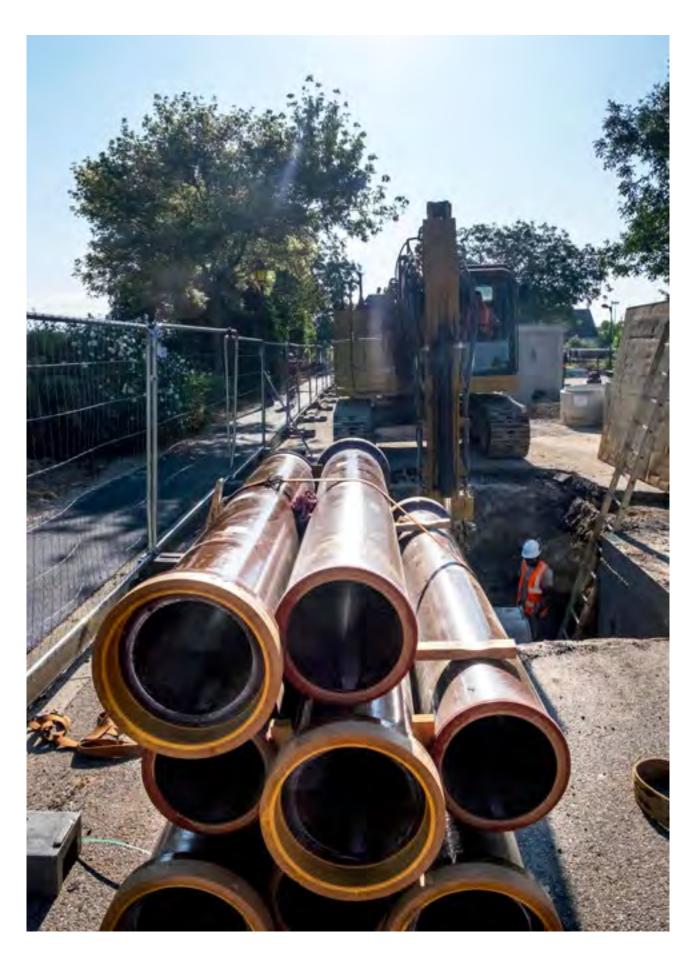
### SENSIBILISATION / COMMUNICATION SÉCURITÉ

29 « quarts d'heure de sécurité » ont été réalisés en 2019 dans les différents départements du service de l'Eau et de l'Assainissement. Ces quarts d'heure de sécurité ont porté sur des thématiques différentes en matière de sécurité et ont également permis de faire des rappels sur des consignes et des règles de sécurité à respecter.

Par ailleurs, 1 réunion du Comité Qualité Sécurité a également été organisée en 2019 au service de l'Eau et de l'Assainissement en présence des agents de terrain et a porté sur la thématique habillement et EPI (Equipements de Protection Individuelle) pour les agents de la compétence « eau ».

### **VISITES DE TERRAIN**

En 2019, 41 visites de terrain ont été réalisées par les encadrants du service de l'Eau et de l'Assainissement et ont donné lieu à la rédaction d'un compte rendu (visites pour les équipes en régie et pour les entreprises privées).





# TEMPS FORTS 2019

### Un projet d'Action Collective pour aller plus loin dans la protection des captages d'eau potable

Le captage du Polygone a été créé en 1879 près de la forêt alluviale le long du Rhin. Avec l'industrialisation du XX<sup>e</sup> siècle, les entreprises se sont petit à petit rapprochées du Rhin pour des problématiques de fret. Ainsi, l'aire d'alimentation de la zone de captage de Strasbourg est située sous une zone industrielle.

Pour éviter toute pollution, le service de l'Eau et de l'Assainissement mène depuis 1999 une démarche de sécurisation du captage. Des visites de sensibilisation des artisans et industriels du Port Autonome de Strasbourg sont réalisées tout au long de l'année avec une fréquence de passage pour chaque site pour faire un point sur les pratiques et proposer des améliorations.

Une base de données compile aujourd'hui 20 ans de visites.

Cette action a permis de sécuriser la zone et de mieux encadrer les pratiques. Cependant, depuis quelques années un ralentissement des travaux de mise en conformité est observé et des problématiques redondantes sont fréquemment constatées.

C'est pourquoi, une étude a été menée en 2019 pour identifier les redondances et proposer des actions collectives viables susceptibles de faire adhérer les industriels et les différents partenaires. L'Eurométropole de Strasbourg est maître d'ouvrage. Le Port Autonome de Strasbourg et l'Agence de l'Eau sont co-financeurs. Un comité de pilotage suit et valide les différentes étapes. Il est composé de l'Agence Régionale de Santé, de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, du Service Départemental d'Incendie et de Secours, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du Port Autonome de Strasbourg, et du Groupement des Utilisateurs du Port Autonome.

Cette étude s'est déroulée en cinq temps:

- · une étude de la situation des entreprises,
- une analyse critique de la méthodologie de la démarche de sécurisation,
- la formulation de propositions techniques et organisationnelles,

- une étude de l'organisation possible d'une action collective,
- une proposition de construction de l'action collective.

Ce travail prospectif a permis de comprendre les enjeux et de saisir la diversité des problématiques liées à la zone. Ces problématiques ont été analysées et triées et une méthodologie de mesure du risque sur site a été établie et intégrée à un outil SIG. Cet outil permet, grâce à une notation des industriels, de mesurer l'efficacité de la démarche, d'optimiser la gestion du site, de communiquer et de pérenniser l'action publique dans le temps.

Elle a également permis de hiérarchiser une trentaine d'actions et de les prioriser dans l'objectif de lancer une opération collective.

Elle a conclu sur la faisabilité de la mise en œuvre de cette opération (motivation des industriels, faisabilité juridique...), avec toutefois la nécessité de consolider les actions à entreprendre.

Cette étude se poursuivra en 2020 par des actions concrètes sur les réseaux d'assainissement:

- · levées topographiques,
- mise à jour et vectorisation des plans de récolement,
- inspection télévisuelle,
- test d'étanchéité.

À l'issue de cette phase, tous les éléments requis seront prêts, la partie technique, juridique et économique, et il sera possible de passer à l'opération collective proprement dite, la phase de réalisation des travaux dès 2021.



### Test d'Eco-pâturage au réservoir d'Oberhausbergen

En 2019, le service de l'Eau et de l'Assainissement a expérimenté une opération d'éco-pâturage en lien avec le service des espaces verts de la ville de Strasbourg.

Ce choix avait trois objectifs principaux:

- tester une méthode plus écologique que les outils mécaniques et ainsi limiter l'empreinte carbone,
- maîtriser les coûts d'entretien,
- montrer que l'éco-pâturage est possible sans incidence vis-à-vis des contraintes d'exploitation d'un site réservé à l'activité de production ou de stockage d'eau.

L'expérimentation a débuté sur le site du réservoir d'Oberhausbergen. Au total, la surface éco-pâturée représente environ deux hectares.

La prestation a été confiée au GAEC ERNWEIN après une mise en concurrence.

Ce sont des chevaux FJORD qui ont été retenus. Il s'agit d'une race de petits chevaux de Norvège. Ses origines sont anciennes et il a peu connu de croisements; c'est pourquoi le Fjord est considéré comme très pur, descendant de chevaux asiatiques primitifs arrivés en Norvège par l'Est. C'est un cheval de traction rustique destiné au travail agricole et au débardage forestier dans son pays d'origine.

Les animaux ont été choisis en fonction de leur capacité à rester calmes lorsque les agents interviennent sur le site.

Les premiers indicateurs collectés en 2019 montrent que c'est une réelle solution pour l'entretien des espaces verts autour des réservoirs.



### Ciné-débat « Le fleuve invisible », un trésor sous la plaine du Rhin



L'Eurométropole de Strasbourg mène depuis de nombreuses années une politique volontariste et active de préservation de la ressource en eau: prévention des risques de pollution dans les zones de captage, mise en place du zéro pesticide dès 2009, suivi quotidien de la qualité de l'eau, elle est aussi membre actif du Syndenaphe (syndicat

mixte, créé en 2002 par les communes de Benfeld, Erstein et la Communauté Urbaine de Strasbourg afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la dépollution) depuis sa création. La nappe phréatique de la plaine d'Alsace est la principale source d'alimentation en eau potable de l'Eurométropole de Strasbourg. Le film de Serge Dumont, biologiste, plongeur et réalisateur du film « Le

fleuve invisible », un trésor sous la plaine du Rhin, permet de la découvrir et de rappeler l'intérêt de la protéger.

Entre la Forêt-Noire et les Vosges, sous la plaine du Rhin, coule un fleuve invisible. Le plus grand réservoir d'eau souterraine de toute l'Europe suit paisiblement son cours vers le nord. Il remonte parfois à la surface pour donner naissance à des zones humides d'une grande richesse écologique.

Une projection grand public de ce film a été organisée le 11 juin 2019 au cinéma UGC Ciné Cité devant une salle comble. Cette projection a été suivie d'un débat en présence de Béatrice Bulou, Vice – Présidente en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Marc Hoetzel, Directeur de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, Frédéric Pfliegersdoerffer, Conseiller Régional, Président de l'APRONA, Rémy Barbier, Directeur de l'UMR GESTE.



### Travaux réalisés à Eckwersheim dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement

Les travaux d'assainissement du Schéma Directeur d'Assainissement de la commune d'Eckwersheim se sont achevés à l'été 2019, avec la fin de la construction du bassin à l'aval de la commune. L'ensemble du dispositif est aujourd'hui opérationnel grâce à l'implication et à l'étroite collaboration des services de l'Eurométropole, des entreprises et de la commune d'Eckwersheim.

Ces travaux font partie des premiers réalisés sur le territoire de l'Eurométropole qui toucheront d'ici fin 2027 l'ensemble des communes.

Ainsi, les objectifs concernant la réduction des inondations et de l'impact sur les milieux naturels seront pleinement atteints. Ces travaux contribueront au retour au bon état écologique du Muhlbach au niveau local.

De plus, l'efficacité de ces travaux peut être renforcée par la poursuite de la mise en place de systèmes de gestion alternative et de déconnexion des eaux pluviales à l'image de ce qui avait déjà été fait place de l'hippodrome, rue du stade ou encore entre la rue de l'hippodrome et le chemin de Hoerdt.

### FICHE D'IDENTITÉ DE L'OPÉRATION

- Maîtrise d'ouvrage : Eurométropole de Strasbourg : Service de l'Eau et de l'Assainissement
- Maîtrise d'ouvrage déléguée:
   Mission Schéma Directeur d'Assainissement
- Maîtrise d'œuvre: ARTELIA Ville & Transport
- Entreprise canalisations et station de pompage : BOUYGUES ÉNERGIES & SERVICES
- Entreprise bassin enterré: SOTRAVEST
- Budget canalisation et station de pompage: 2200000 €
- Budget bassin: 1640000 €
- Travaux en partie financés à hauteur de 960 000 € par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Dates des travaux de réseaux d'environ 2100 ml: novembre 2017 décembre 2018
- Dates des travaux du bassin de 1350 m³: septembre 2018 été 2019

### Signature des premières chartes d'engagement pour mettre en œuvre les « Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) »

Vendredi 15 novembre, 14 collectivités du Grand Est dont l'Eurométropole de Strasbourg se sont réunies à Nancy au siège de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour signer la charte d'engagement « Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire des Eaux PGSSE ». Elles seront les premières en Grand Est à initier la démarche PGSSE d'amélioration continue de la qualité de l'eau potable prônée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Après un appel à candidature auprès de l'ensemble des Personnes Responsables de la Production et de la Distribution d'Eau potable du Grand Est (PRPDE), ces 14 collectivités ont montré leur intérêt pour la mise en œuvre de cette démarche qui doit leur permettre à terme de garantir en tout temps, une distribution d'eau de qualité.

Piloté par l'ARS Grand Est, en partenariat avec les Agences de l'Eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie et le pôle de compétitivité HYDREOS, ce projet répond à un des objectifs opérationnels du 3° Plan Régional Santé Environnement.

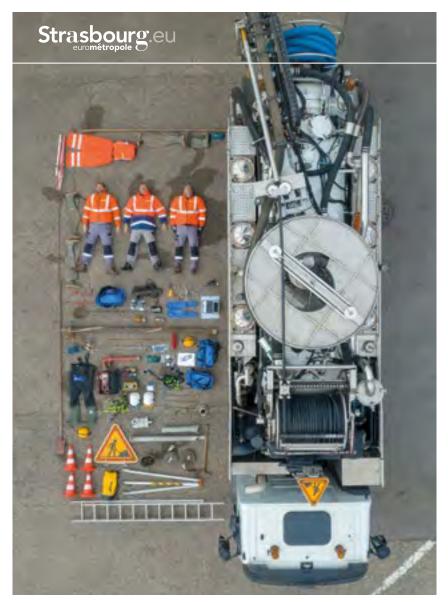


Cette rencontre a permis à l'ensemble des représentants des premières collectivités s'engageant dans ce processus de mieux connaître la démarche PGSSE et les modalités d'accompagnement technique et financier proposées dans le cadre de cette expérimentation.

Elle s'est conclue par la signature de la charte d'engagement pour la mise en œuvre d'un PGSE.

### Tetris Challenge

Les agents de l'Eau et de l'Assainissement ont relevé le #tetrischallenge avec brio et enthousiasme!











# INDICATEURS DE PERFORMANCE

### LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

### EAU

Indicateurs descriptifs du service	Unité	Unité de distribution	2016	2017	2018	2019
		Strasbourg Sud-Châteaux	16823	22859	23 035	23 332
		Ill Andlau	17 281	17 577	18044	18268
D101.0	hab.	La Wantzenau	5853	5 873	5909	5948
Estimation du nombre d'habitants desservis	nau.	Strasbourg Nord	18 146	18 139	18311	18809
a monanto desservio		Osthoffen		845	846	842
		Strasbourg	426819	428962	432082	432 158
		Strasbourg Sud-Chateaux	1,53	1,56	1,58	1,60
		Ill Andlau	1,55	1,57	1,58	1,60
D102.0	€/m³	La Wantzenau	1,63	1,62	1,61	1,60
Prix TTC du service au m <sup>3</sup>	€/1112	Strasbourg Nord	1,68	1,65	1,63	1,60
F * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		Osthoffen		1,82	1,71	1,60
		Strasbourg	1,64	1,63	1,61	1,60
		Strasbourg Sud- Châteaux	1	1	1	1
D151.0		Ill Andlau	1	1	1	1
Délai maximal d'ouverture	jours	La Wantzenau	1	1	1	1
des branchements pour les nouveaux abonnés défini	ouvrables	Strasbourg Nord	1	1	1	1
par le service		Osthoffen		1	1	1
		Strasbourg	1	1	1	1
Indicateurs de performance	Unité	Unité de distribution	2016	2017	2018	2019
P101.1		Strasbourg Sud- Châteaux	100	100	100	100
Taux de conformité des		Ill Andlau	100	100	100	100
prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au	%	La Wantzenau	100	100	100	100
titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites		Strasbourg Nord	100	100	100	100
de qualité pour ce qui concerne la microbiologie		Osthoffen		100	100	100
		Strasbourg	99,83	99,50	99,80	99,4



Indicateurs descriptifs du service	Unité	Unité de distribution	2016	2017	2018	2019	Commentaire
P102.1		Strasbourg Sud- Châteaux	100	100	100	100	
Taux de conformité des		Ill Andlau	100	100	100	100	
prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites	%	La Wantzenau	100	100	100	100	
		Strasbourg Nord	100	100	100	100	
de qualité pour ce qui concerne les paramètres		Osthoffen	100	100	100	100	
physico-chimiques		Strasbourg	99,83	99,80	100	100	
		Strasbourg Sud- Châteaux	95	95	108	108	
P103.2b		Ill Andlau	95	95	110	110	
Indice de connaissance et	points	La Wantzenau	95	95	105	105	
de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (à	Pomo	Strasbourg Nord	95	95	109	109	
partir de 2013)		Osthoffen		95	105	105	
		Strasbourg	106	107	110	110	
		Strasbourg Sud- Chateaux	84,86	89,14	86,21	83,16	
		Ill Andlau	79,08	78,44	81,63	85,16	
P104.3	% .	La Wantzenau	85,86	87,61	93,31	94,50	
Rendement du réseau de distribution		Strasbourg Nord	81,71	87,01	80,97	87,44	
		Osthoffen		77,43	77,20	79,05	
		Strasbourg	85,07	85,12	87,17	88,55	
		Strasbourg Sud- Châteaux	4,96	3,03	3,97	4,77	
		Ill Andlau	9,22	8,96	8,18	5,92	
P105.3	m³/km/j	La Wantzenau	3,07	3,48	1,93	1,56	
Indice linéaire des volumes non comptés	,	Strasbourg Nord	4,46	3,81	5,86	3,70	
		Osthoffen		4,15	3,89	4,01	
		Strasbourg	13,18	12,81	11,33	10,31	
		Strasbourg Sud- Châteaux	4,82	2,87	3,84	4,67	
		Ill Andlau	9,08	8,75	7,98	5,79	
P106.3  Indice linéaire de pertes en réseau	m³/km/j	La Wantzenau	2,95	3,28	1,72	1,46	
		Strasbourg Nord	4,35	3,63	5,70	3,59	
		Osthoffen		4,05	3,83	3,71	
		Strasbourg	12,06	11,80	10,39	8,86	

Indicateurs descriptifs du service	Unité	Unité de distribution	2016	2017	2018	2019	Commentaire
		Strasbourg Sud- Châteaux	0,48	0,57	1,14	0,80	
D107.2		Ill Andlau	1,28	0,86	0,92	1,04	
P107.2	0/	La Wantzenau	0,13	0,64	0,95	0,00	
Taux moyen de renouvellement des réseaux	%	Strasbourg Nord	0,46	0,55	0,63	0,76	
d'eau potable		Osthoffen		0,00	1,07	0,00	
		Strasbourg	1,12	1,13	1,02	0,63	
		Strasbourg Sud- Châteaux	100	100	100	100	
P108.3		Ill Andlau	100	100	100	100	
Indice d'avancement de la	%	La Wantzenau	100	100	100	100	
protection de la ressource en eau	,,	Strasbourg Nord	100	100	100	100	
		Strasbourg	100	100	100	100	
		Strasbourg Sud	0	0	0	0	
P109.0		Ill Andlau	0	0	0	0	
Montant des abandons de créances ou des	€/m³	La Wantzenau	0	0	0	0	
versements à un fonds de solidarité		Strasbourg Nord	0	0	0	0	
a un fonds de sondarite		Strasbourg	0	0	0	0	
		Strasbourg Sud- Châteaux	0,92	1,61	1,10	0,79	
P151.1		Ill Andlau	0,75	0,56	0,73	1,64	
	nb/	La Wantzenau	2,97	0,49	1,47	0,98	
Taux d'occurrence des interruptions de service	1000 ab.	Strasbourg Nord	1,00	3,31	2,64	1,98	
non programmées		Osthoffen		0,00	3,16	9,40	
		Strasbourg	1,21	1,90	1,09	1,21	
		Strasbourg Sud- Châteaux	100	100	100	100	
P152.1		Ill Andlau	100	100	100	100	
Taux de respect du délai	%	La Wantzenau	100	100	100	100	
maximal d'ouverture des branchements pour les	7/0	Strasbourg Nord	100	100	100	100	
nouveaux abonnés		Osthoffen			100	100	
		Strasbourg	100	100	100	100	
		Strasbourg Sud	< 1 an	< 1 an	< 1 an	< 1 an	
P153.2		Ill Andlau	< 1 an	< 1 an	< 1 an	< 1 an	
Durée d'extinction de la	an	La Wantzenau	< 1 an	< 1 an	< 1 an	< 1 an	
dette de la collectivité		Strasbourg Nord	< 1 an	< 1 an	< 1 an	< 1 an	
		Strasbourg	< 1 an	< 1 an	< 1 an	< 1 an	



Indicateurs descriptifs du service	Unité	Unité de distribution	2016	2017	2018	2019	Commentaire
		Strasbourg Sud	2,40	2,50	3,10	2,50	
P154.0		Ill Andlau	2,40	2,50	3,10	2,50	
Taux d'impayés sur les	%	La Wantzenau	2,40	2,50	3,10	2,50	
factures d'eau de l'année précédente		Strasbourg Nord	2,40	2,50	3,10	2,50	
		Strasbourg	2,40	2,50	3,10	2,50	
		Strasbourg Sud					
D155 1		Ill Andlau					
P155.1	nb / 1000 hab.	La Wantzenau					
Taux de réclamations		Strasbourg Nord					
		Strasbourg	2,88	0,93	0,65	0,29	

### **SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Indicateurs descriptifs du service	Unité	Système d'assainissement	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaire
D201.0		Achenheim				6708	6611	
		Blaesheim			1339	1343	1335	]
Estimation du nombre d'habitants desservis par	hab.	Kolbsheim						
un réseau de collecte des	nab.	Plobsheim			4292	4 4 7 5	4482	
eaux usées. Unitaire ou séparatif		Strasbourg - La Wantzenau	481973	484922	480704	485701	486726	
D202.0		Achenheim			0	0	0	
		Blaesheim			0	0	0	]
Nombre d'autorisations de déversement d'effluents	unité	Kolbsheim						Autorisations caduques au bout de 10 ans
d'établissements		Plobsheim			0	0	0	
industriels au réseau de collecte des eaux usées		Strasbourg - La Wantzenau	100	105	107	107	104	1
		Achenheim			167	225	125	
D203.0		Fegersheim	166	184	172	163	189	
	tMS	Geispolsheim	150	176	175	160	133	
Quantité de boues issues	11113	Plobsheim	59	79	75	70	67	
des ouvrages d'épuration		Strasbourg - La Wantzenau	12383	12138	11 988	11954	12227	
		Achenheim		1,65	1,52	1,39	1,26	
D204.0  Prix TTC du service  €/m³		Blaesheim		1,23	1,25	1,25	1,26	
	€/m³	Plobsheim					1,26	
au m³ pour 120 m³		Strasbourg - La Wantzenau		1,23	1,25	1,25	1,26	

Indicateurs de performance	Unité	Système d'assainissement	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaire		
		Achenheim								
P201.1		Blaesheim								
Taux de desserte	%	Kolbsheim								
par des réseaux de collecte	70	Plobsheim								
des eaux usées		Strasbourg - La Wantzenau	92	91,25	91,28	91,46	91,48			
		Achenheim			27	29	29			
P202.2B		Blaesheim			30	30	30			
		Kolbsheim			29	30	30			
Indice de connaissance	points	Plobsheim			109	110	110			
et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (à partir de 2013)	pomis	Strasbourg - La Wantzenau	30 (25% de connaissance date de pose)	30 (42% de connaissance date de pose)	105	106	107			
P203.3		Achenheim								
Conformitá d-1-		Blaesheim								
Conformité de la collecte des effluents aux		Plobsheim								
prescriptions définies en application des articles R.2224-6 et R.2224-10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU	%	Strasbourg - La Wantzenau	100	100	100	100	100			
P204.3		Achenheim				100	100			
		Fegersheim	100	100	100	100	100			
Conformité des équipements d'épuration		Geispolsheim	100	100	100	100	100			
aux prescriptions définies	%	Plobsheim	100	100	100	100	100			
en application des articles R.2224-6 et R.2224-10 à R.2224-17 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU		Strasbourg - La Wantzenau	100	100	100	100	100			
P205.3				Achenheim			100	100	100	
Conformité de la performance des ouvrages					Fegersheim	100	100	100	100	100
d'épuration du service aux prescriptions définies en	%	Geispolsheim	100	100	100	100	100			
application des articles L2224-8 et R2224-10 à		Plobsheim	100	100	100	100	100			
R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERU		Strasbourg - La Wantzenau	100	100	100	100	100			
		Achenheim			100 en compostage	100 en compostage	100 en compostage			
		Fegersheim	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau			
P206.3  Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	%	Geispolsheim	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau			
		Plobsheim	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau	100 vers Strasbourg - La Wantzenau			
		Strasbourg - La Wantzenau	100 Incinération	100 dont 37.4 incinération 62.6 compostage	100 dont 98,4 incinération et 1,6 en compostage	100 dont 87,3 incinération et 12,7 en compostage	100 dont 92,8 incinération et 7,2 en compostage			



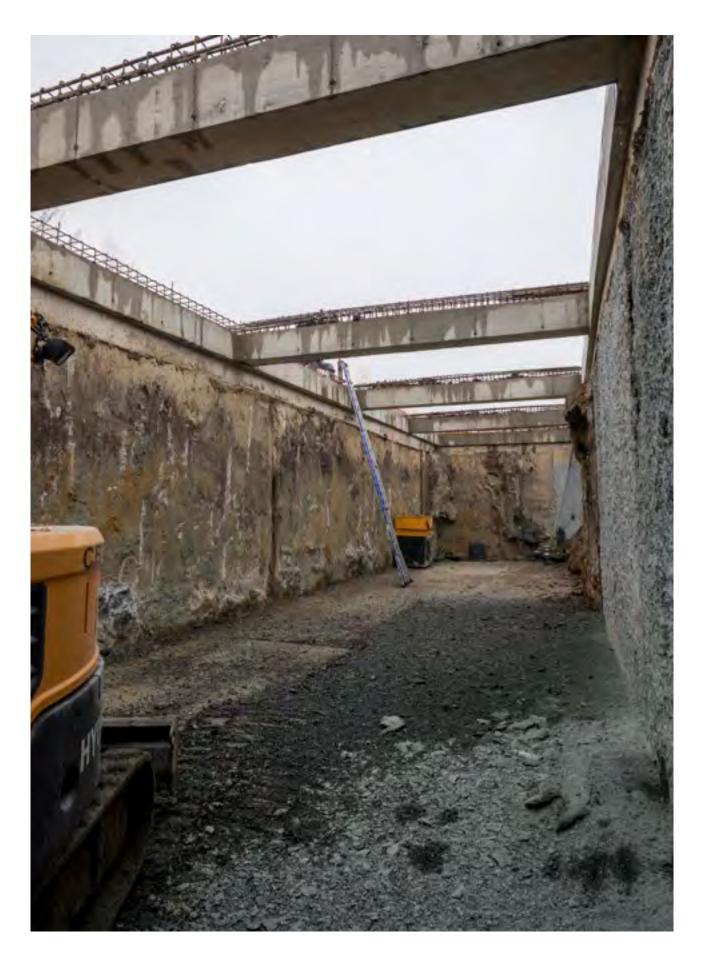
Indicateurs de performance	Unité	Système d'assainissement	2015	2016	2017	2018	2019
		Achenheim			0	0	0
207.0		Blaesheim			0	0	0
ontant des abandons créances ou des	€/m³	Kolbsheim			0	0	0
reances ou des rsements à un fonds solidarité		Plobsheim			0	0	0
sondarite		Strasbourg - La Wantzenau	0	0	0	0	0
		Achenheim					
1.1		Blaesheim					
x de débordement	nb/ 1000hab.	Kolbsheim					
effluents dans ocaux des usagers		Plobsheim					
		Strasbourg - La Wantzenau		0,00412	0,00206	0,00201	0,00200
2.2		Achenheim					
mbre de points		Blaesheim					
éseau de collecte ssitant des	nb/ 100 km	Kolbsheim					
rventions fréquentes turage par 100 km de		Plobsheim					
iu		Strasbourg - La Wantzenau	5,70	4,86	5,38	5,50	6,96
		Achenheim			0,000	0,193	0,282
.2		Blaesheim			3,996	3,865	4,600
moyen de	0/	Kolbsheim			0,000	0,000	0,000
avellement éseaux de collecte	%	Plobsheim			0,000	0,000	0,000
eaux usées		Strasbourg - La Wantzenau	0,700	0,723	0,764	0,912	0,947
		Achenheim			100	100	96
54.3		Fegersheim	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel
formité des ormances équipements uration au regard	%	Geispolsheim	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel
prescriptions de e individuel pris en lication de la police eau		Plobsheim	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel	Absence d'acte individuel
		Strasbourg - La Wantzenau	100	100	100	99	100

Indicateurs de performance	Unité	Système d'assainissement	2015	2016	2017	2018	2019	
		Achenheim		30	100	110	110	
P255.3		Blaesheim						pas de compétence sur ce système
Indice de connaissance des rejets au milieu	unité	Kolbsheim						pas de compétence sur ce système
naturel par les réseaux de collecte des eaux usées		Plobsheim	110	110	110	110	110	
		Strasbourg - La Wantzenau	110	110	70	110	110	
		Achenheim			< 1 an	< 1 an	< 1 an	
P256.2		Blaesheim			< 1 an	< 1 an	< 1 an	
Durée d'extinction de	an	Kolbsheim			< 1 an	< 1 an	< 1 an	
la dette de la collectivité		Plobsheim			< 1 an	< 1 an	< 1 an	
		Strasbourg - La Wantzenau	< 1 an					
		Achenheim			2,20	2,40	2,0	
P257.0	0/	Blaesheim			2,20	2,40	2,0	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	Plobsheim			2,20	2,40	2,0	
		Strasbourg - La Wantzenau	1,70	1,60	2,20	2,40	2,0	
		Achenheim						
P258.1 Taux de réclamations	nb/	Blaesheim						
	1000 hab.	Kolbsheim						
		Plobsheim						1
		Strasbourg - La Wantzenau	0,36	0,37	0,41	0,14	0,20	



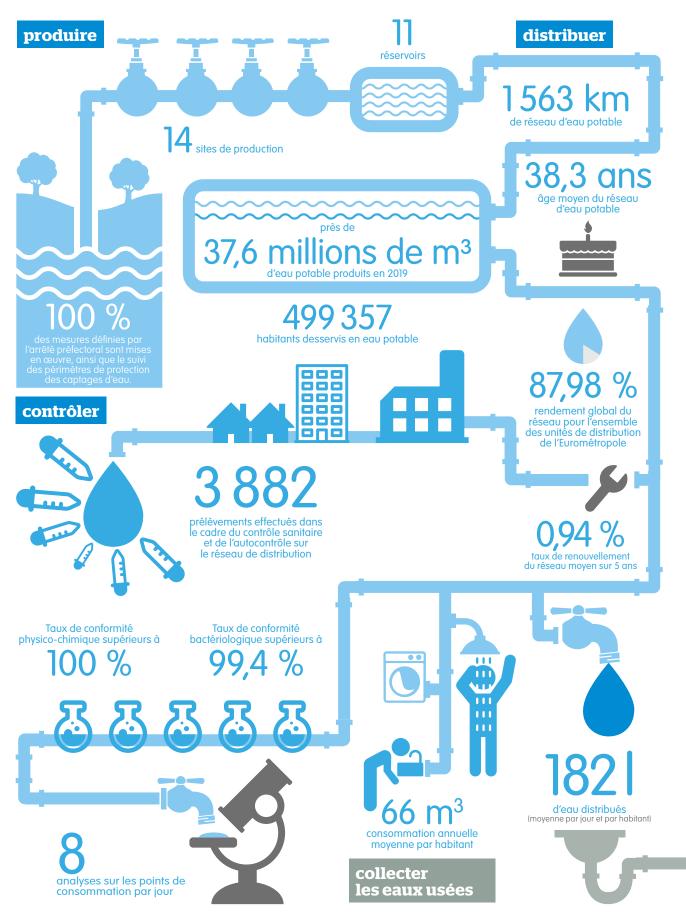
### SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Indicateurs descriptifs du service	Unité	Système d'assainissement	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaire
		Achenheim				81	75	
D301.0		Blaesheim			15	15	15	
Évaluation du nombre d'habitants desservis	hab.	Kolbsheim					24	
par le service public de l'assainissement non		Plobsheim			96	102	99	
collectif		Strasbourg - La Wantzenau	1221	1257	1188	1416	1305	
		Achenheim			0	80	100	zonage non délibéré
D302.0		Blaesheim			100	100	100	
Indice de mise en œuvre	unité	Kolbsheim						
de l'assainissement non collectif		Plobsheim			100	100	100	
		Strasbourg - La Wantzenau	80	100	100	100	100	
Indicateurs de performance	Unité	Système d'assainissement	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaire
		Achenheim						
P301.3		Blaesheim						
Taux de conformité des	des %	Kolbsheim						
dispositifs d'assainissement non collectif		Plobsheim						
non concern		Strasbourg - La Wantzenau	45,00	48,94	48,57	51,74	51,52	ensemble Eurométropole

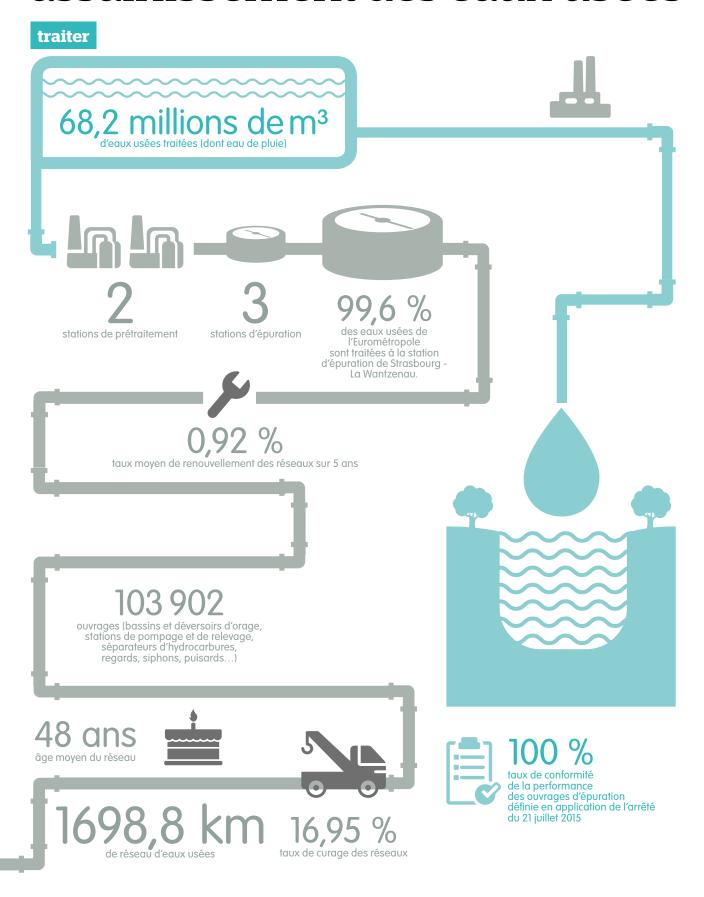




### distribution de l'eau



### assainissement des eaux usées



### Strasbourg.eu



# L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE





# **PRODUIRE**

### DE LA NAPPE AU ROBINET

L'eau consommée par les habitants de l'Eurométropole provient exclusivement de la nappe phréatique rhénane. C'est l'une des plus importantes réserves d'eau potable d'Europe.

Accessible à une profondeur de quelques mètres seulement, profonde de 140 m au niveau de Strasbourg, son volume d'eau est estimé à 35 milliards de m³ côté alsacien. Le renouvellement est estimé à 1,3 milliard de m³ chaque année.

### **UNE RESSOURCE À PRÉSERVER**

Le service de l'Eau et de l'Assainissement met en œuvre une démarche de sensibilisation des industriels et des exploitations agricoles présents dans les zones d'emprunt des captages. Des visites de sites sont régulièrement menées afin de rappeler les mesures préventives et éventuellement curatives à mettre en œuvre sur chaque site.

### **PRÉLEVER**

Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, 14 sites de production permettent de satisfaire les besoins en eau des habitants, des industriels, des artisans et des services publics (espaces verts, services d'incendie et de secours...).

#### Unité de Distribution de Strasbourg

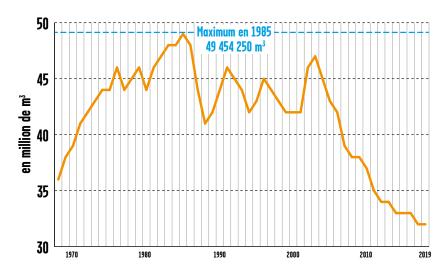
(Bischheim, Eckbolsheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Oberhausbergen, Ostwald, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg et Wolfisheim). Cette unité possède un réservoir à Oberhausbergen de 30000 m³. L'évolution des volumes d'eau produits est présentée ci-dessous.

### Évolution de la production annuelle

Production annuelle en m³/an	2017	2018	2019
Station du Polygone	26545826	23 539 228	23788834
Station Oberhausbergen	4356775	7629816	7400465
Lingolsheim	940730	973340	798 178
Strasbourg - Robertsau	15030	14840	16429
Production totale	31858361	32157224	32003906
Volume refoulé dans le réseau *	31 102 846	31379681	31 240 580

<sup>\*</sup> Production totale - eaux de service

#### Évolution de la production depuis 1879 dans l'unité de distribution de Strasbourg



Jusqu'au début des années 1980 la production en eau n'a cessé d'augmenter parallèlement à l'augmentation de la population et à l'augmentation des besoins en eau par habitant.

Depuis les années 1980 on constate une diminution de la production en eau qui s'explique notamment par une baisse des besoins en eau par habitant. Il s'agit d'une tendance nationale.



#### Unité de distribution de Ill-Andlau

(Eschau, Fegersheim, Lipsheim et Plobsheim)

Cette unité comprend un réservoir à Fegersheim de 880 m<sup>3</sup>

Deux captages sont présents sur le territoire de l'Eurométropole: le captage d'Eschau et le captage de Fegersheim. Un troisième forage est situé à Ichtratzheim (hors Eurométropole).

Captages	Volume produit en 2017	Volume produit en 2018	Volume produit en 2019
Eschau	365 538	482718	295 904
Fegersheim	603870	643 968	715 480

#### Unité de distribution de Strasbourg Sud

(Achenheim, Blaesheim, Breuschwickersheim, Entzheim, Geispolsheim, Hangenbieten, Holtzheim, Kolbsheim et Oberschaeffolsheim)

Cette unité de distribution comprend cinq réservoirs:

- le réservoir de Blaesheim 480 m³,
- le réservoir du Lerchenberg 5000 m³,
- le réservoir de Kobsheim 202 m³,
- le réservoir de Breuschwickersheim 280 m<sup>3</sup>,
- le réservoir de Hangenbieten 800 m<sup>3</sup>.

Sur l'unité de distribution de Strasbourg Sud, trois puits sont présents à Geispolsheim et à Holtzheim.

Captages	Volume produit en 2017	Volume produit en 2018	Volume produit en 2019
Production Geispolsheim	1738404	1756394	1846007
Production Holtzheim Puits 1	526049	503 582	497 127
Production Holtzheim Puits 2	514506	565 542	570 572

#### Unité de distribution de La Wantzenau

Cette unité comprend un réservoir à La Wantzenau de 535 m³.

Sur l'unité de distribution de La Wantzenau, deux puits sont présents.

Captages	Volume produit en 2017	Volume produit en 2018	Volume produit en 2019
Production La Wantzenau Puits 2	258911	126999	97 078
Production La Wantzenau Puits 3	58346	263860	314223

#### Unité de distribution de Strasbourg Nord

(Eckwersheim, Lampertheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen et Vendenheim)

Cette unité comprend deux réservoirs:

- le réservoir de Niederhausbergen 1800 m³,
- le réservoir de Vendenheim 388 m³.

Sur l'unité de distribution de Strasbourg Nord, trois puits sont présents à Lampertheim.

Captages	Volume produit en 2017	Volume produit en 2018	Volume produit en 2019	
Production puits 1 Lampertheim	58259	212392	492609	
Production puits 2 Lampertheim	40 070	155 457	352006	
Production puits 3 Lampertheim	58259	41704	443050	

Les variations s'expliquent par l'équilibre besoins en eaux des consommateurs et capacité de production (ces captages alimentent l'Unité de distribution de Strasbourg Nord mais également l'Unité de Distribution du Kochersberg qui compte de nombreuses communes situées en dehors de l'Eurométropole de Strasbourg et d'autres ressources dont la station de Traitement de l'eau de Griesheim sur Souffel).

#### Unité de Production du Kochersberg (Osthoffen)

Osthoffen relève de l'unité de distribution rattachée au Kochersberg et ne dispose pas de puits sur son territoire mais dispose d'un château d'eau d'un volume de 325 m<sup>3</sup>.

#### INTERCONNEXIONS ET ÉCHANGES D'EAU

Les différents réseaux de l'Eurométropole de Strasbourg sont non seulement interconnectés entre eux mais également avec d'autres réseaux des collectivités périphériques: (Syndicat des Eaux de Bruche-Scheer, Syndicat des Eaux de Kilstett / Gambsheim, Syndicat des Eaux du Kochersberg...)

Les échanges d'eau réalisés dans le cadre de ces interconnections permettent de pouvoir assurer un service de meilleure qualité aux abonnés mais également un secours en eau en cas de besoin et d'incident tel qu'une casse sur une conduite.

## CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'EAU

## De la nappe phréatique d'Alsace à la carafe, il n'y a qu'un robinet d'eau froide à ouvrir...

Produit naturel pompé dans la nappe phréatique d'Alsace, l'eau distribuée au robinet des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg est disponible au robinet 24 heures sur 24 et 365 jours par an, elle ne demande pas d'usine d'embouteillage, pas d'emballage, pas de transport, pas de traitement des déchets ni de recyclage! Elle est écologique et économique.

#### Garantir la qualité

L'Eau de Strasbourg respecte l'ensemble des paramètres de potabilité définis par le Code de la santé publique dans le cadre des normes européennes.

#### INDICATEUR DE PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

### 100

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.

Cette valeur signifie que l'ensemble des mesures définies par les arrêtés préfectoraux est mise en œuvre ainsi que le suivi des périmètres de protection des captages d'eau.



#### L'eau: l'aliment le plus contrôlé en France

Deux niveaux de contrôle permettent de garantir en permanence la qualité de l'eau distribuée et d'assurer sa conformité aux normes françaises et européennes.

#### Le contrôle sanitaire du préfet

Un contrôle sanitaire est exercé par le préfet. Il comprend notamment:

- · l'inspection des installations,
- · le contrôle des mesures sanitaires mises en œuvre,
- la réalisation d'un programme d'analyses de la qualité de l'eau par un laboratoire indépendant et agréé par le Ministère chargé de la Santé.

#### L'autocontrôle du Service de l'Eau et de l'Assainissement

Il s'exerce en complément du contrôle du préfet et comprend notamment:

- une vérification régulière des mesures prises pour la protection de la ressource et du fonctionnement des installations,
- un programme d'analyses effectuées en différents points des installations.

Captages	Strasbourg	Strasbourg- Nord	Strasbourg- Sud	Ill-Andlau	La Wantzenau	Osthoffen
Nombre prélèvements dans le cadre du contrôle sanitaires réglementaires	671	66	66	35	28	42
Taux conformité bactériologique	99,4% (1)	100%	100%	100 %	100 %	100 %
Taux conformité physico-chimique	100 %	100%	100%	100 %	100 %	100 %

(1) 4 prélèvements montrent la présence de germes indicateurs de contamination. Après enquête et contre analyse pas de remise en cause de la qualité microbiologigue de l'eau.

#### UN RÉSEAU DE MÉDECINS SENTINELLES POUR SURVEILLER LA QUALITÉ DE L'EAU

Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, une veille sanitaire d'alerte en matière de pathologie digestive pouvant être en rapport avec la consommation d'eau est mise en œuvre.

Celle-ci est organisée afin d'identifier l'occurrence de situations anormales et d'en informer les autorités sanitaires et administratives compétentes qui prendront les mesures adéquates (enquête, analyses complémentaires, information des usagers...).

Elle repose sur un réseau de professionnels de santé, coordonné par un bureau d'étude spécialisé en épidémiologie. La société OPEN ROME assure cette prestation.

En cas de survenue d'une contamination du réseau ou d'une suspicion d'incident, le système est en mesure d'informer rapidement tous les professionnels de santé concernés pour leur permettre de mettre en œuvre des pratiques thérapeutiques adaptées à la situation et de servir de relais auprès de leurs patients en matière d'information sanitaire.



# CHIFFRES ET PERFORMANCE Unité de distribution de strasbourg

mis en distribution en 2019 par la régie de l'Eurométropole de Strasbourg La quantité d'eau mise en distribution par la régie d'eau de l'Eurométropole de Strasbourg est stable.

 $37\,627\,962\,\,m^3_{\text{produits en 2019 sur le territoire métropolitain}}$ 



C'est le volume moyen d'eau distribuée par jour et par habitant (tous usages confondus).



85 591 m³

C'est le volume moyen distribué chaque jour.



113 437 m³

C'est le volume distribué le 5 décembre 2019. jour de la plus forte consommation.



70 001 m

C'est le volume distribué le 17 août 2019. jour de la plus faible consommation.



prélèvements effectués sur l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle sur le réseau de distribution.

physico-chimique de









analyses sur les points de consommation par jour

réservoirs de stockage d'eau sur l'Eurométropole de Strasbourg pour un volume total de





## DISTRIBUER

La distribution de l'eau sur le territoire de l'Eurométropole est assurée par refoulement associé à 11 réservoirs. Ces réservoirs se remplissent essentiellement la nuit et permettent de répondre aux variations de la demande le jour. La pression en sortie des stations de pompage est d'environ 5 à 6 bars.

Un réseau de 1563 km de conduites assure le transport de l'Eau de Strasbourg et sa distribution jusqu'aux abonnés dont 1093 km sur le secteur de la Régie Eurométropole et 470 km sur les secteurs exploités par le SDEA. Ce réseau est actuellement divisé en plusieurs secteurs de manière à optimiser la surveillance et la détection de fuites éventuelles.

## **UN PATRIMOINE UNIQUE**

Construit à partir de 1878, ce réseau a sans cesse été étendu, entretenu et renouvelé au fil des ans. Les conduites, dont certaines mesurent jusqu'à 1 m de diamètre, sont régulièrement inspectées et renouvelées.

40

## AMENER L'EAU AU ROBINET

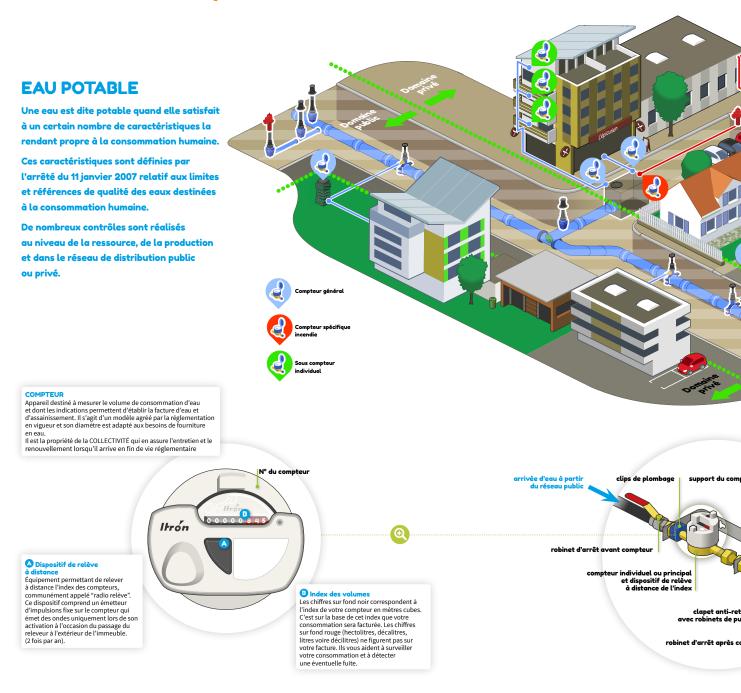
Le réseau de distribution d'eau potable est constitué des éléments suivants :

		Secteur Régie Eurométropole	Secteur SDEA	Total Eurométropole
Robinets-	Vannes	17 875	4709	22584
Vannes pa	pillon Ø > 300 mm	436	132	568
Fosses de prélèvements (qualité de l'eau)		284		284
	sectorisation re les fuites)	68	22	90
Branchem	ents	42612	21 261	63 873
ements contre endies	- Hydrants	3 903	263	4166
Equipements  de lutte contre los incendes  - Poteaux ince	- Poteaux incendie	3730	2113	5843

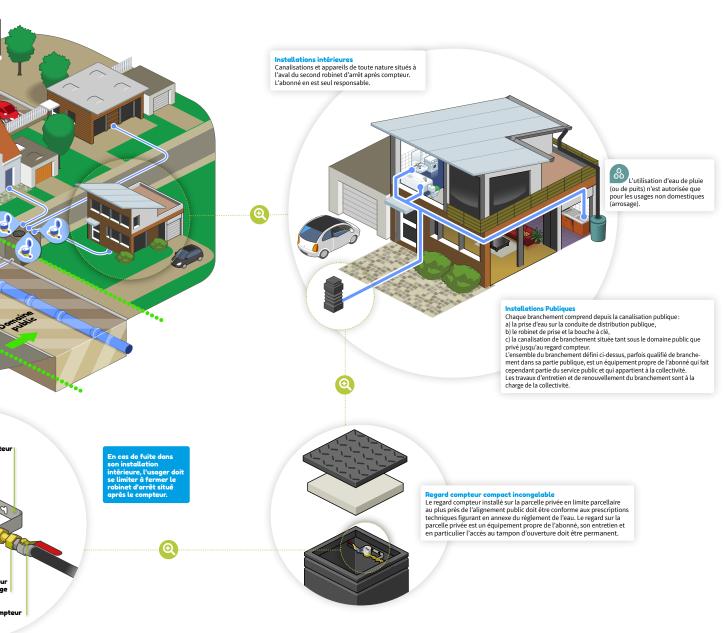




#### L'ACHEMINEMENT DE L'EAU JUSQUE DANS LES HABITATIONS



Pour comptabiliser les volumes consommés et assurer la facturation des abonnés, plus de 70000 compteurs sont installés (71697 au 31/12/2019). Selon le profil de consommation, ces compteurs varient d'un diamètre 15 mm à 200 mm, ces derniers équipant les gros consommateurs industriels et les équipements de défense-incendie. Ce parc est géré et entretenu régulièrement, conformément à la réglementation. En 2019, 5152 compteurs ont ainsi été remplacés.

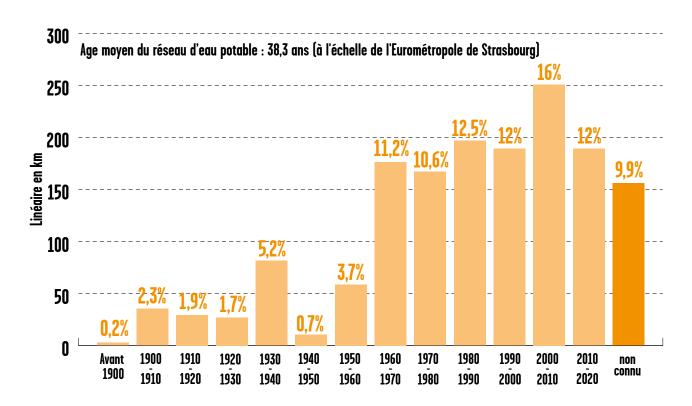


Cahier des charges et prescriptions générales relatives la pose du réseau et des branchements d'eau potab

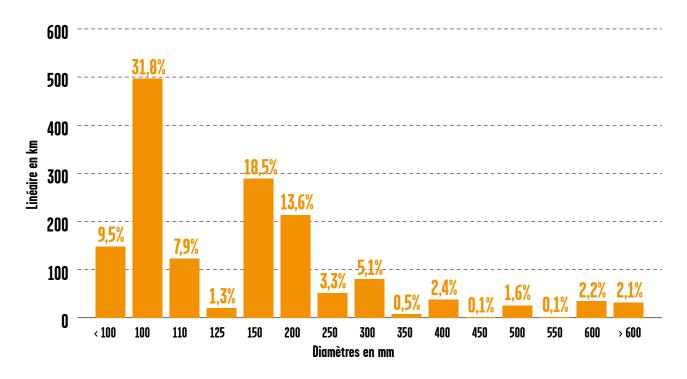


#### MAINTENIR UN HAUT NIVEAU D'ENTRETIEN ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE

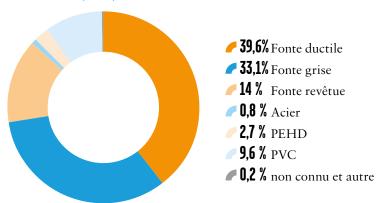
Âge moyen des conduites du réseau d'eau (pourcentage de la longueur totale)



Répartition des conduites par diamètre nominal Diamètres en mm



## Répartition des conduites d'eau en fonction de la nature des matériaux (en %)



## 24 h

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

100 %

Taux de respect des délais d'ouverture de branchement

#### **ABONNEMENTS ET BRANCHEMENTS**

À chaque branchement son type d'abonnement.

C'est le diamètre du branchement qui définit le type d'abonnement. Pour les particuliers, le branchement standard est d'un diamètre de 25 mm. Il peut aller jusqu'à 100 mm voire au-delà pour des besoins spécifiques.

## **ASSURER LA PERFORMANCE DU RÉSEAU**

Le service de l'Eau et de l'Assainissement est garant de l'approvisionnement en eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. À partir de son centre de contrôle, il adapte la production à la demande et régule la circulation de l'eau dans le réseau.

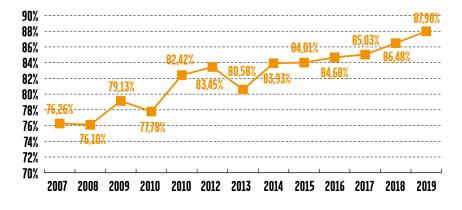
Les multiples stations de mesure en continu localisées sur le réseau assurent une vision permanente de la qualité de l'eau et des paramètres de fonctionnement hydraulique.

Cette surveillance permanente se complète d'un programme de recherche de fuites et d'amélioration du rendement du réseau.

Sur les secteurs dont il assure l'exploitation, le SDEA procède aux mêmes contrôles et suivis sur l'ensemble des installations de la production à la distribution.

### RÉDUIRE LES PERTES EN EAU

Rendement du réseau d'eau potable



#### INDICE DE CONNAISSANCE DES INSTALLATIONS (RÉSEAU ET GRANDS OUVRAGES) ET PLAN DE RENOUVELLEMENT

Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. En ce qui concerne les différentes unités de distribution de l'Eurométropole de Strasbourg, cet indice varie de 105 à 110 points. L'indice global consolidé est de 109 points ce qui correspond à un descriptif détaillé du réseau et des informations relativement complètes au regard des exigences de l'article D2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).



#### RENDEMENT 2019 DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable. Le rendement global du réseau d'eau pour l'ensemble des secteurs de distribution de l'Eurométropole est de 87,98%.

Le rendement global du réseau est déterminé sur l'ensemble des périmètres sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg, à savoir 33 communes depuis 2017.

#### Indice linéaire des volumes non comptés = 8,57 m<sup>3</sup>/km/j

Cet indicateur permet de connaître par kilomètre de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne fait pas l'objet d'un comptage lors de sa distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Il s'agit du ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte.

**87,98** %

de rendement global du réseau d'eau

#### Indice linéaire des pertes en réseau = 7,51 m³/km/j

Cet indicateur permet de connaître par kilomètre de réseau la part des volumes mis en distribution qui sont consommés sans autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte.

#### Récapitulatif des différents volumes

Volume mis en distribution 35730575 m<sup>3</sup>

Volume consommé autorisé 31 435 274 m<sup>3</sup>

Consommations comptabilisées 30830379 m<sup>3</sup>

Pertes 4295301 m<sup>3</sup> Volumes autorisés non comptés (volumes de service) 604895 m³

#### RECHERCHE ACTIVE DES FUITES SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

La totalité du linéaire de réseau d'eau potable est suivie en détection de fuite par des dispositifs de surveillance combinés :

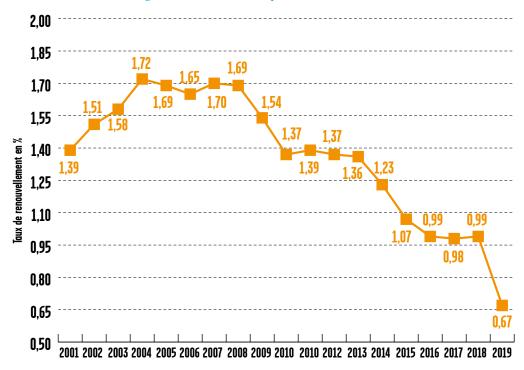
- sectorisation du réseau (suivi et analyse des débits de nuit)
- prélocalisation acoustique installée à demeure
- campagne de recherche de fuite systématique par sous-secteur, sur le principe de pose / relève / dépose de capteurs acoustiques

L'acquisition en 2020 de prélocalisateurs acoustiques télérelevés permettra d'améliorer encore la surveillance de secteurs sensibles et de gagner en réactivité.

#### Renouvellement du réseau

	Total Eurométropole de Strasbourg
Linéaire de réseau (en km)	1563
Linéaire de réseau renouvelé en 2019 (en km)	10,4
Taux de renouvellement: année 2019	0,67 %
P107.2: taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (sur 5 ans)	0,94 %

Taux de renouvellement global du réseau d'eau potable



En dépit de la baisse du taux de renouvellement, celui-ci reste, pour 2019, en adéquation avec l'objectif annuel de 0,73%.

Le taux de renouvellement global du réseau est déterminé sur l'ensemble des 33 communes sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg (21 communes jusqu'en 2016 inclus).

Le taux annuel de renouvellement de l'ensemble du réseau de l'Eurométropole est soutenu depuis de nombreuses années et est largement supérieur à la moyenne nationale.

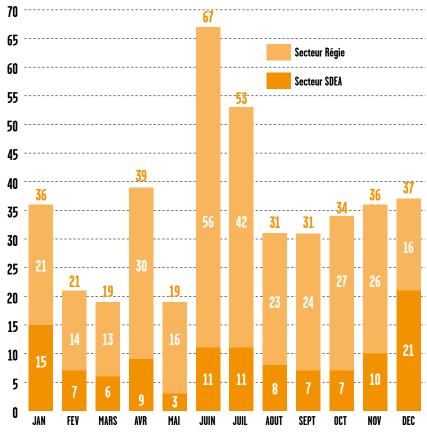


#### **LES INTERVENTIONS D'URGENCE**

Les différentes équipes d'astreintes présentes sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg interviennent 7j/7 et 24h/24.

Elles assurent les interventions d'urgence sur le réseau d'eau potable (ruptures, fuites...) ainsi que sur les ouvrages de production d'eau pour remédier à tout type de pannes ou d'incidents.

#### Nombre d'interventions d'astreinte sur le réseau par mois

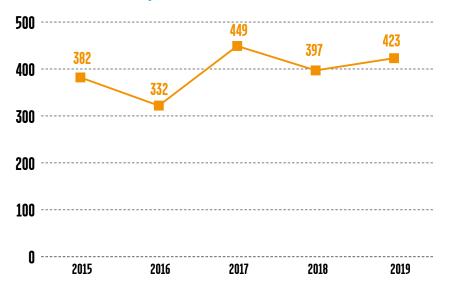




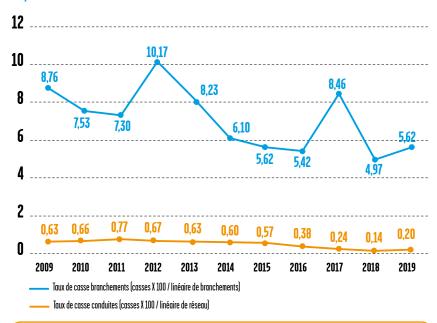
423

interventions d'astreinte en 2019





#### Réparations et interventions curatives



#### TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMÉES

Ce taux concerne le nombre de coupures d'eau liées au fonctionnement du réseau public dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonnés, en considérant que les incidents de pression ou de qualité de l'eau ne constituent pas une coupure d'eau s'ils n'entraînent pas l'interruption totale de la fourniture.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est en moyenne de 1,21 pour l'ensemble de l'Eurométropole de Strasbourg.

#### **GESTION PATRIMONIALE**

L'ensemble des 1093 km de canalisations du réseau de l'unité de distribution de Strasbourg a fait l'objet d'une classification patrimoniale en fonction de plusieurs critères de performance techniques et financiers tels que:

- la continuité de service (taux de casse des conduites, indice linéaire de casse des conduites...),
- · la qualité de l'eau (problématiques liées aux paramètres de couleur d'eau),
- les pertes en eau (rendement du secteur),
- · l'amortissement des conduites.

Cette classification a permis d'établir un programme de renouvellement des conduites et de prioriser les travaux à mener pour les prochaines années.

Une cartographie associée permet d'identifier ces tronçons, les 2 classes les plus critiques correspondant aux 10 % du linéaire de réseau sur lesquels les actions du service sont à prioriser.



# CHIFFRES ET PERFORMANCE TERRITOIRE DE L'EUROMÉTROPOLE



Taux annuel moyen sur 5 ans de renouvellement du réseau 0,94 %

C'est l'âge moyen du réseau.

de canalisations d'eau potable sur l'ensemble des 33 communes de l'Eurométropole

bouches d'incendie





C'est l'indice de connaissance des installations et de gestion patrimoniale du réseau d'eau.

RENDEMENT 87,98 %

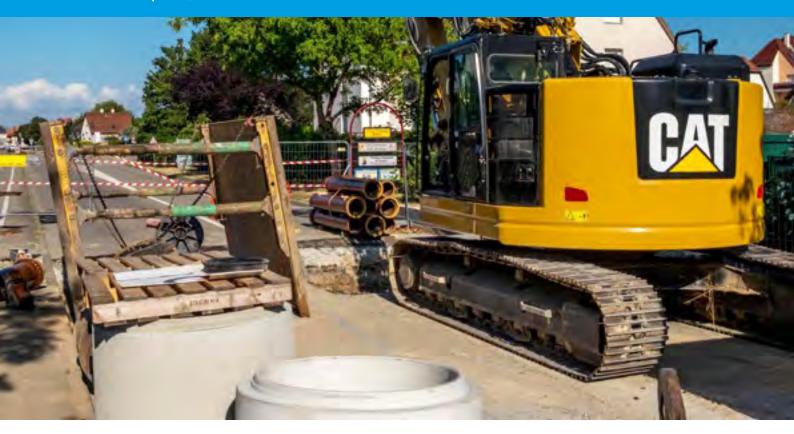






## L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES





## COLLECTER

## PRÉSENTATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

#### DE VOTRE LOGEMENT AU MILIEU NATUREL

Après utilisation, les eaux usées sont évacuées vers le réseau d'assainissement qui les achemine vers les stations d'épuration où elles sont traitées avant d'être restituées au milieu naturel.

#### UN RÉSEAU MAJORITAIREMENT UNITAIRE

D'une longueur totale de près de 1700 km, le réseau d'assainissement s'étend sur toute l'Eurométropole de Strasbourg. Majoritairement unitaire, il collecte dans les mêmes conduites les eaux usées et les eaux de pluie.

Lors d'événements pluvieux importants, des déversoirs d'orage permettent de délester les eaux unitaires directement vers les cours d'eau ou vers des bassins d'orage, où elles sont stockées temporairement.

#### Le réseau d'assainissement est composé de la manière suivante:

	Système d'assainissement						
Linéaire de réseau en km	Strasbourg La Wantzenau	Achenheim	Blaesheim (STEP Meistratzheim)	Plobsheim	Kolbsheim (STEP Duppigheim)	Total	
Eaux usées	1364,3 km	38,1 km	8,7 km	20,1 km	5,3 km	1436,5 km	
dont Unitaire	1215,4 km	35,3 km	8,5 km	17,8 km	4,6 km	1281,6 km	
Eaux pluviales	254,9 km	3,6 km	0,5 km	2,6 km	0,7 km	262,3 km	
Total	1619,2 km	41,7 km	9,2 km	22,7 km	6 km	1698,8 km	
Conduites sous pression	67,3 km	6,6 km	0,1 km	0,6 km	0 km	74,6 km	
Branchements		Linéaire de branc	chement construit su	r le SIG à ce jour.		225,4 km	

#### Tableau des ouvrages du réseau

	Système d'assainissement						
Ouvrages	Strasbourg La Wantzenau	Achenheim	Blaesheim (STEP Meistratzheim)	Plobsheim	Kolbsheim (STEP Duppigheim)	Total	
Bassin d'orage	73	6	1	3	2	85	
Déversoir d'orage	268	22	7	10	4	311	
Station de pompage	185	7	1	7	0	200	
Limiteur de débit	87	6	0	4	2	99	
Séparateur d'hydrocarbure	134	4	1	4	1	144	
Regard de visite	39354	2653	555	1402	424	44388	
Tête de déversement	671	28	8	19	3	729	
Puisards	54109	1381	294	755	230	56769	
Siphon	113	4	1	3	2	123	
Total	94881	4107	867	2204	666	102725	
Ouvrages de gestion alternative des eau	x pluviales						
Bassin à ciel ouvert	51	0	0	0	0	51	
Fossés et noues	528	104	42	8	8	690	
Structures d'infiltrations	410	1	0	24	1	436	
Total	989	105	42	32	9	1 177	
Total global	95 870	4212	909	2236	675	103 902	

Nota: les chiffres évoluent chaque année avec la précision ou une reclassification de la domanialité de certains réseaux ou ouvrages.



#### Taux de raccordement

#### Système d'assainissement de Strasbourg - La Wantzenau

Commune	Code INSEE	Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total d'abonnés	Population raccordée	Taux de raccordement
			(A)		(B)	(B) <b>/</b> (A)
Bischheim	043	17 295	17 289	2012	17268	99,87 %
Eckbolsheim	118	6918	6870	1651	6789	98,82 %
Eckwersheim	119	1346	1310	495	1289	98,40 %
Entzheim	124	2403	2397	735	2391	99,74 %
Eschau	131	5354	5 2 7 0	1550	5237	99,37 %
Fegersheim	137	5802	5778	1600	5748	99,48 %
Geispolsheim	152	7616	7496	2205	7322	97,67 %
Hoenheim	204	11 295	11289	1816	11268	99,81 %
Holtzheim	212	3684	3663	1070	3645	99,50 %
Illkirch-Graffenstaden	218	27446	27317	4408	27254	99,76 %
Lampertheim	256	3333	3 3 2 4	988	3 3 1 8	99,81 %
Lingolsheim	267	18496	18463	3049	18 427	99,80 %
Lipsheim	268	2630	2615	723	2603	99,54 %
Mittelhausbergen	296	2007	2001	516	1995	99,70 %
Mundolsheim	309	4792	4780	1437	4765	99,68 %
Niederhausbergen	326	1602	1599	485	1599	100,00 %
Oberhausbergen	343	5435	5399	933	5387	99,77 %
Oberschaeffolsheim	350	2325	2280	739	2260	99,12 %
Ostwald	365	12724	12658	2318	12568	99,28 %
Reichstett	389	4458	4398	1491	4380	99,59 %
Schiltigheim	447	32070	32022	3749	31955	99,91 %
Souffelweyersheim	471	8063	8009	1903	7988	99,73 %
Strasbourg	482	283745	283392	25887	283 179	99,92 %
Vendenheim	506	5729	5 6 5 1	1900	5 6 1 8	99,41 %
La Wantzenau	519	5948	5798	1930	5792	99,89 %
Wolfisheim	551	4213	4177	958	4 171	99,85 %
Total		486726	485 245	66548	484216	99,78 %

#### Système d'assainissement de Plobsheim

Commune	Code INSEE	Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total d'abonnés	Population raccordée	Taux de raccordement
			(A)		(B)	(B) <b>/</b> (A)
Plobsheim	378	4482	4389	1384	4344	98,97 %
Total		4482	4389	1384	4344	98,97 %

#### Système d'assainissement d'Achenheim et de Dahlenheim

Commune	Code INSEE	Population totale de la zone collectée	Population raccordable de la zone collectée	Nombre total d'abonnés	Population raccordée	Taux de raccordement*
			(A)		(B)	(B) <b>/</b> (A)
Achenheim	001	2152	2128	783	2128	100,00 %
Breuschwickersheim	065	1273	1273	496	1273	100,00 %
Dahlenheim (maîtrise d'ouvrage SDEA)	081	767	767	276	767	100,00 %
Hangenbieten	182	1577	1523	453	1520	99,80%
Osthoffen	363	842	842	310	842	100,00 %
Total		6611	6533	2318	6530	99,95 %

<sup>\*</sup> Identification Raccordables Non Raccordés en cours

#### **BRANCHEMENTS**

#### Nombre d'arrêtés

Système d'assainissement de Strasbourg - La Wantzenau

Commune	Arrêté de type « Domestique »	Arrêté de type « Assimilé Domestique » ou « Non Domestique »	Total
Bischheim	5	0	5
Eckbolsheim	1	0	1
Eckwersheim	1	0	1
Entzheim	7	1	8
Eschau	15	0	15
Fegersheim	5	0	5
Geispolsheim	11	0	11
Hoenheim	1	0	1
Holtzheim	1	0	1
Illkirch Graffenstaden (SDEA)	13	0	13
Illkirch Graffenstaden (EMS)	1	0	1
La Wantzenau	11	0	11
Lampertheim	6	0	6
Lingolsheim	6	0	6
Lipsheim	4	0	4
Mittelhausbergen	3	0	3
Mundolsheim	6	0	6
Niederhausbergen	4	0	4
Oberhausbergen	4	0	4
Oberschaeffolsheim	7	0	7
Ostwald	5	0	5
Reichstett	5	0	5
Schiltigheim	4	0	4
Souffelweyersheim	6	0	6
Strasbourg	98	20	118
Vendenheim	11	3	14
Wolfisheim	2	0	2
Total	243	27	270

**316**Arrêtés pour branchements neufs répartis par système d'assainissement



#### Système d'assainissement de Plobsheim

Commune	Arrêté de type « Domestique »	Arrêté de type « Assimilé Domestique » ou « Non Domestique »	Total
Plobsheim	5	0	5

#### Système d'assainissement d'Achenheim

Commune	Arrêté de type « Domestique »	Arrêté de type « Assimilé Domestique » ou « Non Domestique »	Total
Achenheim	22	0	22
Breuschwickersheim	3	0	3
Dahlenheim (SDEA)	1	0	1
Hangenbieten	14	1	15
Osthoffen	0	0	0
Total	40	1	41

#### Indice de connaissance des rejets au milieu naturel

Achenheim	110
Plobsheim	110
Strasbourg - La Wantzenau	110



## RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Le service de l'Eau et de l'Assainissement est en charge de la maintenance de son patrimoine assainissement. Il effectue tous les travaux courants d'entretien en régie. À ces interventions se rajoutent toutes les opérations de contrôles et de vérification de l'état du réseau.

En 2019, 121 km d'inspection télévisée du réseau ont été analysés. Quelques tronçons de grand diamètre ont également été inspectés au moyen d'inspections visuelles pédestres et à l'aide d'un « radeau » flottant. L'expérimentation est à poursuivre et le dispositif est à perfectionner. Depuis 2008, près de 1320 km ont été analysés, soit plus de 75 % du réseau.

Les constats de défaut sont priorisés et donnent lieu à une surveillance ou des travaux de réparation ou de réhabilitation.

RÉPARATIONS ET RÉHABILITATION DES COLLECTEURS EXISTANTS

D'une manière générale, trois techniques sont mises en œuvre:

- Opérations de gainage sans tranchée (cela consiste à introduire dans les tuyaux affectés de casses ou de manque d'étanchéité, une gaine en fibres synthétiques imprégnées d'une résine qui est ensuite polymérisée). En 2019, 52 opérations soit 9,8 km, pour un montant de 2740 000 € HT environ ont été réalisées.
- Réhabilitation par repose d'un nouveau collecteur.
   En 2019, 3 opérations ont été effectuées soit 360 ml environ de repose et/ou renforcement pour un montant d'environ 298000 € HT.
- D'autres opérations de réhabilitations ponctuelles par l'intérieur des canalisations sont également menées: test d'étanchéité et étanchement de joint, piquage de fissure, fraisage de racines ou d'éléments pénétrants, gainage de branchement, réparation de fissure par la pose d'une manchette ou l'application de résine époxydique...

#### **EXTENSION / CRÉATION DE RÉSEAU**

En 2019, 8 opérations de pose de nouveaux collecteurs, soit un linéaire de 720 ml ont été réalisées pour un montant de près de 230000 € HT.

À l'échelle de l'Eurométropole, le taux de renouvellement global de réseau est de 0,92%.

**0,92 %** est le taux moyen de renouvellement sur 5 ans



#### **INTERVENTION / CURAGE**

Le service de l'Eau et de l'Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg est en charge de la maintenance du patrimoine et de la création des nouveaux ouvrages en vue de l'extension ou de la restructuration du réseau.

Le service dispose d'équipes d'intervention d'urgence opérationnelles 24h/24 et 7j/7.

Le contrôle, l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement sont assurés par la régie de l'Eurométropole et le SDEA (voir répartition des communes en annexes).

#### L'ENTRETIEN DU RÉSEAU, UNE MISSION CAPITALE

Débordements, inondations: tout défaut de fonctionnement du réseau d'assainissement peut avoir des conséquences dramatiques.

L'ensemble du réseau bénéficie d'un suivi quotidien qui comprend le curage du réseau, l'entretien des puisards et des siphons.

- 2332 t de boues de curage ont été extraites des collecteurs
- Taux de curage: 16,95% du linéaire de réseau
- Taux de nettoyage des puisards: 95%

#### **UNE MOBILISATION PERMANENTE**

En 2019, 1966 interventions de maintenance ont été réalisées sur les ouvrages d'assainissement.

À ces interventions se rajoutent les opérations de contrôle et de vérification de l'état de fonctionnement des ouvrages et des équipements (station de pompage, les clapets anti-retour, les séparateurs d'hydrocarbures, les vannes...).

Dans le cadre de la permanence réseau 24h/24h, 89 interventions ont été réalisées (sur l'ensemble du territoire métropolitain).

183 interventions de la permanence électrique en 2019.

2 332 t

de boues de curage ont été extraites des collecteurs

> Taux de curage du linéaire de réseau :

16,95 %

Taux de nettoyage des puisards :

**95** %

#### LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES « USAGERS » DE L'EUROMÉTROPOLE

Le service de l'Eau et de l'Assainissement en plus des interventions sur le réseau public peut assurer sur simple appel téléphonique et cela 24h/24 les prestations suivantes sur le domaine privé:

- en cas de défaut de fonctionnement de la conduite principale du branchement.
- l'entretien des séparateurs à graisses sur demande de l'usager (compte tenu de l'impact des graisses sur le fonctionnement du réseau public, encrassement récurrent des collecteurs),
- récupération d'objets en cas de perte dans les ouvrages d'assainissement (puisards de rue),
- l'appui technique en cas de diagnostic et d'expertise de l'état de fonctionnement des branchements et des équipements privatifs,
- en cas d'urgence uniquement (débordements, inondations), intervention sur:
- les puisards de dessablement,
- les puisards de cour, de cave, de buanderie, ou d'urinoir,
- les vidanges de fosse de relevage suivant la carte de répartition des acteurs Eurométropole et SDEA.

En 2019 la cellule « Urgences et Graisses » est intervenue 1 504 fois et le SDEA 19 fois. 88 interventions concernent la cellule « EXPERTISE ».

#### LES AFFAISSEMENTS ET LES INTERVENTIONS D'EXPERTISE

Le service de l'Eau et de l'Assainissement est intervenu sur 77 affaissements. Après diagnostic, seulement 14 affaissements concernaient le service de l'Eau et de l'Assainissement.

Et cela sans compter la cellule « Expertise » qui a diagnostiqué 15 défauts sur 88 inspections télévisées nécessitant une intervention immédiate (casse, rupture, déboîtement...).

## DES POINTS NOIRS À SURVEILLER

Ce sont des points du réseau qui nécessitent au minimum deux interventions par an.

Sur le secteur de l'Eurométropole de Strasbourg, ce sont essentiellement des siphons situés en zone centrale. On recense en moyenne 6,96 points/100 km sur le réseau de l'Eurométropole de Strasbourg.

En 2019.

1966

interventions de maintenance ont été réalisées sur les ouvrages

183

interventions de la permanence électrique en 2019

En 2019, la cellule « Urgences et Graisses » est intervenue

**1504** fois et le SDEA 19 fois

88

interventions concernent la cellule « EXPERTISE ».

Points noirs à surveiller 6,96 / 100 km en moyenne sur le réseau



121 km
de réseau inspectés

INSPECTIONS TÉLÉVISÉES

Indice de connaissance patrimoniale du réseau d'eau usées

104 points / 120

Taux moyen de renouvellement sur 5 ans

0,92 %

#### APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DU RÉSEAU

Afin de parfaire la connaissance du réseau, des inspections télévisées sont réalisées. En 2019, 121 km de réseau ont ainsi été inspectés. Cette inspection est doublée par un relevé en 3 dimensions des ouvrages du réseau et le repérage en X, Y et Z des branchements.

Grâce à un travail important de recherche des dates et périodes de pose des réseaux d'assainissement (plans de récolement, anciens plans, archives...), plus de 70% des dates sont dorénavant renseignées sur le SIG.

L'inventaire géographique des réseaux d'eau et d'assainissement repose désormais sur un nouveau SIG (Elyx) avec un volet mobile (Elyx Aqua) en cours de déploiement pour appuyer les opérations de terrain. Le SIG intègre également le schéma détaillé des ouvrages ainsi que les informations altimétriques des réseaux.

### **GÉRER LES INONDATIONS**

En 2019, il y a eu 117 plaintes recensées.

Le service de l'Eau et de l'Assainissement a installé et entretient depuis plusieurs années 28 pluviomètres répartis sur le territoire de l'Eurométropole. Ils mesurent la hauteur d'eau en mm toutes les minutes pendant toute la durée de l'évènement pluvieux. Les données sont rapatriées à distance via la télégestion du système d'assainissement. Ensuite ces données brutes sont traitées pluviomètre par pluviomètre, ce qui permet de localiser les orages et de connaître leur intensité (probabilité de retour ou période de retour souvent donnée en année).

En 2019, 1 épisode pluvieux intense a été enregistré:

Le 7 août 2019:

- pluie avec une période de retour supérieure à 100 ans à Entzheim et Strasbourg (quartier Rochrschollen),
- · pluie cinquantennale à Fegersheim,
- pluie vicennale à Lingolsheim et Plobsheim,
- pluie avec une période de retour comprise entre 50 et 100 ans à Lipsheim,
- pluie avec une période de retour comprise entre 30 et 50 ans à Ostwald et Strasbourg (quartier polygone).

## MAÎTRISER LA QUALITÉ DES EFFLUENTS

Parmi les nombreux paramètres mesurés en différents points du réseau, la pluviométrie, le débit dans le réseau, la qualité des effluents ainsi que la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel sont particulièrement suivis.

Ces données sont capitales pour analyser le fonctionnement du système d'assainissement et déceler toute pollution accidentelle. Elles permettent également d'anticiper les besoins futurs.

#### LES OUTILS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DU SYSTÈME DE COLLECTE

Le système de collecte est soumis à un dispositif d'autosurveillance qui a pour objectifs de caractériser et d'analyser le comportement du réseau d'assainissement, de suivre en continu le fonctionnement de certains ouvrages et de mesurer les rejets vers le milieu naturel.

Sur le système de collecte de Strasbourg-La Wantzenau, les déversoirs d'orage dont le cumul des volumes représente 70 % des rejets annuels sont instrumentés ainsi que l'ensemble des ouvrages situés à l'aval d'un tronçon destiné à collecter une charge brute par temps sec supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5 et déversant plus de dix jours par an. Pour répondre aux nouvelles exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015, le modèle hydraulique général du réseau est en cours de mise à jour afin de pouvoir compléter les mesures par les résultats des simulations.

Sur le système de collecte de Plobsheim, les deux déversoirs d'orage soumis à autosurveillance sont équipés.

Enfin, sur le système d'Achenheim, les 5 déversoirs d'orage visés par la réglementation ont été instrumentés en 2017.

Les mesures réalisées au niveau des déversoirs d'orage, mais également au niveau des stations de pompage et des bassins d'orage sont suivies 7j/7 24h/24 grâce à la télégestion. En cas de dysfonctionnement, des alarmes sont générées pour permettre d'intervenir au plus vite et de garantir une continuité hydraulique des écoulements dans le réseau d'assainissement. Ces mesures sont analysées quotidiennement au regard de la pluviométrie, enregistrée par 28 pluviomètres répartis de manière uniforme sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Les bilans ainsi constitués sont transmis mensuellement aux services de la Police de l'Eau, conformément aux prescriptions réglementaires. Deux documents permettent de suivre les actions de l'Eurométropole: le manuel d'autosurveillance qui explique les modalités de mise en œuvre des mesures sur le territoire et le bilan annuel qui permet de réaliser une autocritique du fonctionnement du système d'assainissement sur l'année écoulée et de prévoir des axes d'amélioration.

Les résultats des mesures et de la modélisation (volume déversé) seront par ailleurs exploités pour évaluer la conformité de la collecte au sens de l'arrêté du 21 juillet 2015 à compter de 2020. La modélisation permet de rechercher ensuite des actions à mettre en œuvre sur le réseau pour atteindre les objectifs fixés par le texte.

#### LE SUIVI DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES SUR LE RÉSEAU

Afin d'éviter ou de réduire les impacts sur le système d'assainissement et sur le milieu naturel, toute pollution constatée sur le réseau fait l'objet d'une enquête. Le service de l'Eau et de l'Assainissement a mené 20 enquêtes de

**64** 

déversoirs d'orage instrumentés à fin 2019

99 %

C'est le taux de disponibilité des données de surveillance sur les sites instrumentés du réseau d'assainissement pendant l'année 2019.

**20** enquêtes réalisées en 2019 suite à une pollution

**19** conventions de déversement en vigueur (fin 2019)



104

autorisations de déversement des eaux usées non domestiques en vigueur et suivies pollution au cours de l'année 2019. 10 pollutions étaient en lien avec le réseau d'eaux usées, 8 étaient liées au réseau eaux pluviales connecté au milieu et 2 n'avaient pas de lien avec le réseau d'assainissement. Les enquêtes sont toutes réalisées par les agents du service suite à des plaintes ou des constats. Par exemple, suite à 2 pollutions de l'Ill, ces enquêtes ont notamment permis de remonter le réseau d'eaux pluviales et d'identifier et d'arrêter la source de pollution.

Déversements temporaires :

25

sollicitations,

**17** 

formulaires de demande d'autorisation réceptionnés

**15** 

arrêtés d'autorisations de déversement temporaire délivrés

3

déversements temporaires pour lesquels des solutions alternatives à un rejet dans le réseau d'assainissement ont été appliquées

rejet réalisé dans le réseau d'eaux pluviales

3

rejets temporaires illicites constatés

**57** 

contrôles inopinés réalisés chez les industriels conventionnés

1

rencontre organisée pour les 21 industriels conventionnés

#### **LE SUIVI DES REJETS INDUSTRIELS**

Le service a des usagers industriels conventionnés qui rejettent un volume d'effluents très important, comme les brasseurs ou les levuriers. 3 industriels conventionnés ont sollicité la résiliation de la convention de rejet. L'usine de valorisation énergétique des ordures ménagères a signé une nouvelle convention de rejet avec la collectivité suite au redémarrage de l'activité en 2019. Le nombre d'établissements conventionnés sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est de 19. Leurs rejets font l'objet d'un suivi administratif, technique et financier et de contrôles internes autant qu'externes. Ces conventions sont régulièrement mises à jour pour tenir compte de l'évolution des rejets des industriels en fonction de leur activité et en tenant compte des capacités et contraintes de collecte et de traitement des stations d'épuration.

D'autres rejets, dits de « déversement temporaire », sont réalisés dans le cadre d'un besoin ponctuel d'évacuation d'effluents notamment sur des chantiers de construction, de dépollution et dans le cadre de la création ou de l'entretien de puits de pompage et de rejet.

Toute demande de ce type nécessite une expertise technique. Il est systématiquement recommandé au demandeur de privilégier, dans la mesure du possible, les solutions alternatives à un rejet au réseau d'assainissement public. En fonction de la qualité, du débit de rejet et du point de déversement souhaité, le service délivre ou non une autorisation de déversement temporaire.

L'ensemble des établissements industriels ou artisans déversant des eaux usées non domestiques est recensé. Leurs effluents doivent être conformes aux conditions d'admissibilité fixées par le règlement d'assainissement et les déversements doivent être autorisés par un arrêté de l'Eurométropole de Strasbourg suite à une demande de l'établissement pour le responsabiliser. Pour s'assurer de la conformité des rejets industriels, des contrôles inopinés

Pour s'assurer de la conformité des rejets industriels, des contrôles inopinés sont régulièrement organisés.

### L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, l'ensemble des communes a procédé au transfert de la compétence d'assainissement non collectif à l'Eurométropole de Strasbourg lors du Conseil de Communauté du 16 septembre 2005 avec effet du transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Depuis janvier 2006, date effective du transfert de compétence pour les 33 communes, le service de l'Eau et de l'Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg est en charge des missions obligatoires suivantes:

- le contrôle de la conception et de la réalisation des installations neuves sur l'ensemble du périmètre,
- le diagnostic et le contrôle du bon fonctionnement des installations non collectives existantes en zone d'assainissement non collectif,
- · le diagnostic avant une vente.

#### ACTIVITÉS DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) EN 2019

Recensement des installations d'Assainissement Non Collectif sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg:

- 506 installations ANC en zonage d'assainissement non collectif, dont 148 installations Non Conformes, 138 Non Réglementaires, 152 Réglementaires et 68 qui n'ont pas été contrôlées.
- 387 installations d'assainissement non collectif en zone d'assainissement collectif.

#### Mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif:

#### 1 - Contrôles de conception des installations neuves

10 contrôles de conception ont été réalisés par le SPANC afin de s'assurer que les projets sont conformes à la réglementation en vigueur et que la filière choisie est adaptée au contexte des habitations (nature du sol, configuration de la parcelle, présence de la nappe phréatique).

Ces contrôles concernent tant la création d'ouvrages d'assainissement non collectif dans le cadre d'une construction neuve que les réhabilitations d'ouvrages.

#### 2 - Contrôles de bonne exécution des installations neuves

8 contrôles ont été réalisés afin de vérifier, avant recouvrement des ouvrages, si le projet est respecté et si l'ouvrage est construit dans les règles de l'art.

#### 3 - Contrôles périodiques de bon fonctionnement des installations

Un contrôle des installations en fonctionnement est effectué selon une périodicité régulière n'excédant pas les 10 ans. En 2019, 22 contrôles ont été réalisés.

Ces contrôles permettent de donner aux propriétaires des installations d'assainissement non collectif des conseils techniques et d'aide à l'entretien de ces installations.

Des contrôles occasionnels peuvent être en outre effectués en cas de nuisances constatées.

Un compte rendu du contrôle technique est remis au propriétaire, à l'usager le cas échéant, ainsi qu'au maire de la commune concernée.

Après contrôle de l'installation, si des non-conformités sont décelées, le propriétaire a l'obligation de faire procéder aux travaux de mise en conformité de ses installations dans un délai de 4 ans en déposant

51,52 %

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif sur l'ensemble des installations contrôlées depuis 2006

1518

Évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif

100 sur 100

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif



préalablement un dossier de demande d'autorisation auprès du SPANC. Dans le cadre d'une vente, le nouvel acquéreur à 1 an pour se mettre en conformité, en déposant préalablement un dossier de demande d'autorisation auprès du SPANC.

## Information aux particuliers sur les aides financières pour mettre en conformité les installations non conformes:

Dans son dixième programme de financement, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) ouvrait la possibilité de subvention des installations non conformes. Ainsi entre 2015 et 2018, la collectivité et l'AERM ont accompagné les propriétaires dans la réhabilitation de leurs installations. Le onzième programme de l'AERM ne permet plus cette possibilité. C'est pourquoi, afin de se conformer à la réglementation en améliorant la protection du milieu naturel (plus particulièrement la protection de la qualité des eaux) et en luttant contre la pollution des eaux d'origine domestique, la collectivité propose de se substituer aux financements apportés par l'AERM afin de continuer cette démarche dans un souci d'équité de traitement des usagers.

La participation financière aux travaux de mise en conformité s'élève à 60% du montant des travaux et études plafonnés à 12000 € TTC par installation, soit un montant de subvention maximum de 7200 € TTC.

#### Bilan des installations contrôlées entre 2006 et 2019.

Réglementaire	152	34%
Non conforme	138	32%
Non réglementaire	148	34%



## CHIFFRES ET PERFORMANCES



**121 km** 

Près de

1320 km

de réseau inspectés en 2019

analysés, depuis 2008, à partir des inspections télévisées des réseaux, soit plus de

**75** % du réseau.

2 332 t

de boues de curage extraites des collecteurs

Taux de curage du linéaire de réseau :

**16,95**%

Taux de nettoyage des puisards:

95%





1966

interventions de maintenance sur les ouvrages

183

interventions de la permanence électrique

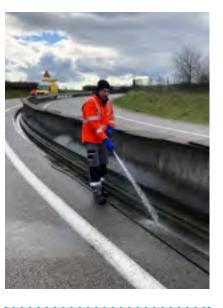


1504

interventions de la cellule « Urgences et Graisses »

19 interventions du SDEA

**88** interventions concernent la cellule « EXPERTISE ».



contrôles inopinés réalisés chez les industriels conventionnés

64
dévergeire d'argon

déversoirs d'orage instrumentés à fin 2019





**20** enquêtes à la suite d'une pollution



Indice de connaissance patrimoniale du réseau d'eau usées (P202-2B) :

104 points / 120

110 sur 120 points maximum Indice de connaissance des rejets au milieu naturel pour le système de Strasbourg - La Wantzenau





## **TRAITER**

L'eau ne constitue pas une ressource inépuisable. L'assainissement des eaux usées évite de polluer l'eau des rivières et de la nappe phréatique, il contribue à maintenir la qualité du milieu naturel.

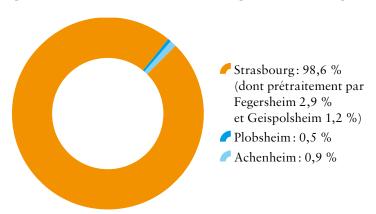
## L'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Collectées dans le réseau d'assainissement, les eaux usées domestiques, industrielles ainsi que la majorité des eaux pluviales sont collectées puis transportées jusqu'aux stations de traitement des eaux usées.

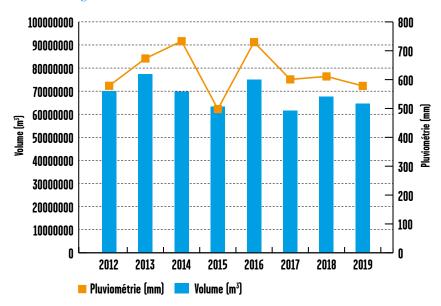
Les 3 stations d'épuration (Strasbourg-La Wantzenau, Achenheim et Plobsheim) et les 2 stations de prétraitement (Fegersheim et Geispolsheim) implantées sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg ont traité en 2019 plus de 68 millions de m³ d'eaux usées soit en moyenne 186 000 m³/jour.

98,6 % des eaux usées domestiques et industrielles de l'Eurométropole sont traitées par la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau.

Répartition des eaux usées traitées en 2019 par les stations d'épuration en %



Évolution du volume d'eaux usées en entrée de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau







### BILAN DU FONCTIONNEMENT DES STATIONS D'ÉPURATION

	Strasbourg La Wantzenau	Fegersheim Prétraitement avant rejet vers la station de Strasbourg La Wantzenau	Geispolsheim Prétraitement avant rejet vers la station de Strasbourg La Wantzenau	Plobsheim	Achenheim		
Quantité d'eau traitée	64541920 m³	1958 506 m³ 786 169 m³		333 920 m <sup>3</sup>	607 690 m³		
Quantité de matières externes reçues	21400 m <sup>3</sup>			-	-		
		Sous-produ	its				
Déchets de dégrillage	605,7 T		15,2 T				
Sables évacués	310,6 T	16,4 T		9,8 T	28,1 T		
Graisses	332,8 m³						
Boues incinérées	47 339,4 T humides 11 348 TMS	100 % des bo de S	0 T				
Boues évacuées en compostage	3555 T humides 879 TMS	(189 TMS pour Fe	490 T (125 TMS)				
Cendres évacuées	2352 T						
REFIB évacués	349 T			2352 T	-		
Consommations (énergie - réactifs)							
Électricité	32084312 kWh	844039 kWh	471 613 kWh	173 295 kWh	506630 kWh		
Fioul	108 m <sup>3</sup>	-	-	-	-		
Consommation de chlorure ferrique ou d'aluminium (traitement du phosphore et des boues)	1242 T	-	-	-	25 T		
Consommation de polymères	182 T MA	-	-	-	2,2 T MA		

### LA POLLUTION TRAITÉE PAR LES STATIONS D'ÉPURATION

Entrée STEP	Strasbourg La Wantzenau	Fegersheim Prétraitement avant rejet vers la station de Strasbourg La Wantzenau	Geispolsheim Prétraitement avant rejet vers la station de Strasbourg La Wantzenau	Plobsheim	Achenheim
Capacité nominale (en pointe 7j)	1000000 EH	16900 EH	10 400 EH	3300 EH	9930 EH
Équivalent habitant reçu en moyenne annuelle sauf Strasbourg	826402 EH	9837 EH	7741 EH	2879 EH	3806 EH
Débit moyen m³/j	176827	5366	2164	915	1665
MES kg/j	41 200	988	681	210	369
DBO5 kg/j	37300	590	465	173	226
DCO kg/j	87400	1769	1399	438	667
Azote total kg/j	7200	162	116	42	78
Phosphore total kg/j	900	20	14	4,7	11,6

Les stations de prétraitement de Fegersheim et Geispolsheim ont transféré la majorité de leurs eaux traitées vers la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau. Au-delà de la capacité des stations de refoulement, l'excédent est rejeté vers le milieu naturel, après prétraitement. La station de prétraitement de Fegersheim a ainsi rejeté 13,0% du volume prétraité vers l'Andlau, représentant en moyenne 1,8% de la charge reçue. La station de prétraitement de Geispolsheim a rejeté 2,7% du volume prétraité vers l'Ehn, représentant 0,6% de la charge reçue.

#### **INDICATEURS DE PERFORMANCE DES STEP**

	Strasbourg La Wantzenau	Fegersheim	Geispolsheim	Plobsheim	Achenheim
Rendement de dépollution	96,6 % en MES	97,8 % en MES	94,6 % en MES	94,3 % en MES	98,2 % en MES
	98,0 % en DBO5	97,3 % en DBO5	91,7 % en DBO5	97,5 % en DBO5	97,8 % en DBO5
	93,1 % en DCO	93,7 % en DCO	92,8 % en DCO	90,9 % en DCO	95,1 % en DCO
	84,9 % en NGL	72,3 % en NGL	79,9 % en NGL	56,0 % en NGL	90,3 % en NGL
	86,7 % en Pt	47,9 % en Pt	55,3 % en Pt	47,7 % en Pt	93,2 % en Pt
	8,1 mg/l MES	4,0 mg/l MES	14,0 mg/l MES	12,7 mg/l MES	4,3 mg/l MES
	4,3 mg/l DBO5	3,0 mg/l DBO5	5,4 mg/l DBO5	4,5 mg/l DBO5	3,3 mg/l DBO5
Concentration moyenne annuelle en sortie	34,4 mg/l DCO	21,4 mg/l DCO	43,0 mg/l DCO	42,5 mg/l DCO	21,4 mg/l DCO
	6,2 mg/l NGL	8,4 mg/l NGL	13,7 mg/l NGL	21,5 mg/l NGL	4,9 mg/l NGL
	0,7 mg/l Pt	2,1 mg/l Pt	3,3 mg/l Pt	3,0 mg/l Pt	0,4 mg/l Pt

#### NORMES DE REJETS DE LA STATION D'ÉPURATION DE STRASBOURG - LA WANTZENAU

	MES	DBO5	DCO	N-NH4	NGL	Pt
Temps sec Q < 170 000 m $^{3}$ /j et DBO <sub>5</sub> < 61 t/j	30 mg/l et 90 % rendement	25 mg/l et 90 % rendement	100 mg/l et 75 % rendement	10 mg/l et 75 % rendement	10 mg/l et 70 % rendement	1 mg/l et 80 % rendement
Temps pluie 170 000 < Q < Q référence et DBO <sub>5</sub> < 61 t/j	30 mg/l ou 90 % rendement	25 mg/l ou 90 % rendement	100 mg/l ou 75 % rendement	10 mg/l ou 75 % rendement	10 mg/l ou 70 % rendement	1 mg/l ou 80% rendement
Mode dégradé Q référence $<$ Q $<$ 380000 m $^3$ / $_{\rm j}$ ou DBO $_{\rm s}$ $>$ 61 t/ $_{\rm j}$	Meilleure épuration possible en respectant les valeurs seuils					
	85 mg/l	50 mg/l	250 mg/l	-	20 mg/l	-
Tolérance	25 jours de dépassement par an tout en respectant les valeurs seuils ci-dessus					

Les performances du traitement des eaux sont conformes aux normes de rejet pour les 3 stations d'épuration.

Le traitement des fumées d'incinération de la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau a été conforme tout au long de l'année. Une campagne annuelle d'étude d'impact environnemental de l'incinérateur est menée chaque année grâce à la méthode des lichens (recherche des dioxines, furannes et métaux). Celle-ci démontre une absence d'impact notable imputable aux rejets atmosphériques de la station d'épuration.



#### BILAN 2019 Station d'épuration de strasbourg - la Wantzenau

- Démarrage des études de définition des besoins d'évolution de la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau,
- Renforcement important des travaux de gros entretiens et renouvellement des équipements de la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau,
- Injection de 17,7 GWhPCS de biométhane sur le réseau RGDS,
- Valorisation de 99% des sous-produits générés (les boues, sables, graisses, déchets de dégrillage), dont 87% sur site de la station d'épuration,
- Attribution d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées au sud du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (en remplacement de celle de Plobsheim et des stations de prétraitement de Fegersheim et Geispolsheim).

#### **PERSPECTIVES 2020**

- Fin des études de définition des besoins d'évolution de la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau,
- Phase d'études et de programmation du projet de construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées au sud du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.



98,6 % des eaux usées de l'Eurométropole sont traitées à la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau

68 228 205 m<sup>3</sup>



Volume des eaux usées traitées (sur les 5 sites)

100 % de conformité

12 352 tonnes de matière sèche éliminée (sur les 5 sites)

**11** 

visites de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau en 2019 (associations et collèges) **5**<sup>e</sup>

station d'épuration de France 1000000

Équivalent habitants capacité de traitement (Strasbourg - La Wantzenau)





# PROJETS ET INNOVATIONS





# **ANTICIPER**

## FUTUR CHAMP CAPTANT DE PLOBSHEIM

La réalisation du futur champ captant de Plobsheim répond à un double enjeu, celui de sécuriser l'alimentation en eau potable de l'ensemble du territoire de l'Eurométropole et de diversifier la ressource.

L'opération consiste en:

- la construction et l'aménagement d'un champ captant au Sud du ban communal de Plobsheim, sur une emprise foncière d'environ 11 ha,
- la pose d'une canalisation de transfert sur un linéaire d'environ 18 km entre le nouveau champ captant et le Polygone au Nord et le réseau existant à l'Ouest (Ville d'Illkirch),
- la mise en œuvre de mesures environnementales liées aux travaux et à l'exploitation du champ captant,
- la mise en œuvre des périmètres de protection et d'une aire d'alimentation du captage qui permettra de garantir la pérennité de la qualité de l'eau.

Cette opération d'un coût global de 82,9 millions d'euros TTC est financée par l'Eurométropole de Strasbourg avec le soutien financier de l'Agence de L'eau Rhin-Meuse:

- Part Eurométropole: 64,3 millions d'euros
- Subvention Agence de l'eau Rhin-Meuse: 18,6 millions d'euros

En octobre 2019, le tronçon de conduite traversant le port autonome et longeant la rocade Sud a été mis en service soit 9 kilomètres de conduites de diamètre 1000 mm et 3,2 km de conduites de diamètre 800 mm. Désormais, l'alimentation de la commune d'Illkirch Graffenstaden est assurée par deux conduites de transfert reliées à la station de pompage de Strasbourg Polygone.

Par ailleurs, les travaux de la station de pompage se poursuivent pour une mise en service programmée en 2021.

## SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Les changements climatiques se traduisent ces dernières années par une intensification des pluies et une augmentation des occurrences de ces dernières. Augmenter les capacités des réseaux n'est plus suffisant pour maîtriser ces flux supplémentaires d'eaux pluviales.

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de 2000 impose d'atteindre dès 2015 l'objectif de « bon état » écologique des cours d'eau. Ce délai a été allongé à 2021 voire 2027 selon les cours d'eau.

Le schéma directeur d'assainissement, finalisé en 2012, a permis de définir les orientations stratégiques et les travaux à réaliser pour les 15 années à venir pour atteindre les objectifs de la DCE, en réduisant l'impact du système d'assainissement sur les cours d'eau, mais également pour lutter contre les débordements du réseau.

Cette étude a permis d'identifier, sur la base d'un modèle hydraulique représentant la partie structurante du réseau d'assainissement, le besoin de gestion d'un volume de 116 000 m³ avant rejet réparti sur le territoire communautaire, complété par des aménagements ponctuels sur le réseau, soit une soixantaine d'opérations. Les solutions ont été hiérarchisées selon plusieurs critères: coût, sensibilité du milieu naturel, réduction de la pollution, opportunités de réalisation.



À partir de cette hiérarchisation, le plan d'action est affiné et décliné secteur par secteur, en s'appuyant sur des modélisations hydrauliques détaillées du réseau d'assainissement. Les aménagements définis permettent également de résoudre les inondations localisées et de répondre aux exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatives à la collecte des eaux usées, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Les montants consacrés à l'ensemble de ces programmes de travaux sont de l'ordre de 80 M € HT dont 60 M €HT pour l'atteinte du bon état des cours d'eau et 20 M € HT pour la lutte contre les inondations générées par le débordement du réseau d'assainissement. Une partie de ces travaux fait l'objet de financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement se traduit ainsi par:

#### La réalisation d'études:

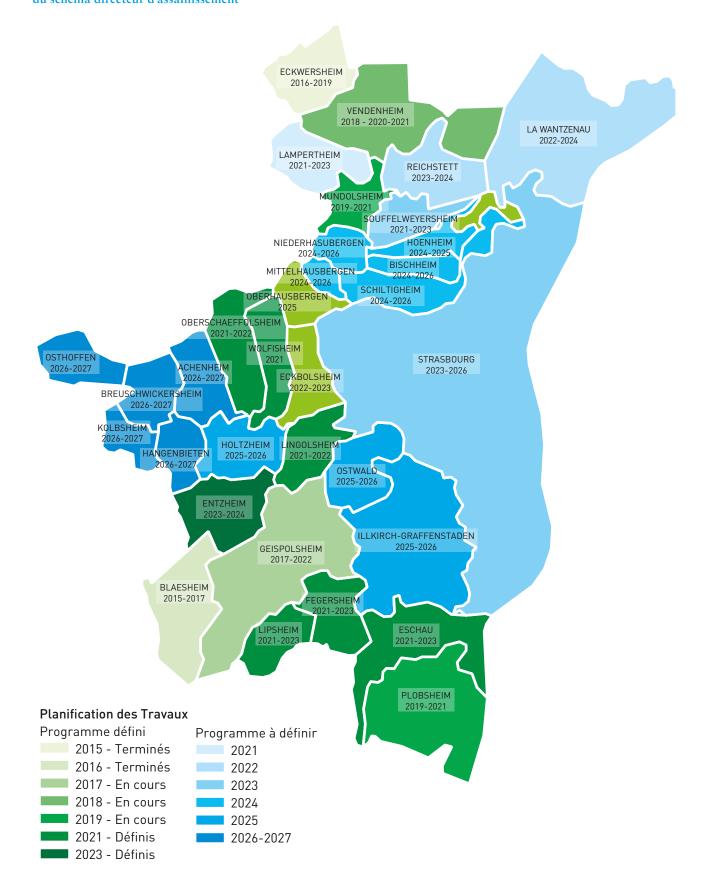
Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement, des modélisations hydrauliques fines du réseau d'assainissement ont été réalisées sur les communes suivantes: Blaesheim, Mundolsheim, Plobsheim, Geispolsheim (Gare et Village), Vendenheim, Eckwersheim, Lingolsheim, Lipsheim, Eschau, Fegersheim, Oberschaeffolsheim et Wolfisheim. Ces études ont permis d'élaborer des programmes de travaux, donnant lieu à des aménagements de restructuration du réseau.

Par ailleurs, les études de modélisation sur les communes de Lampertheim, Reichstett, Eckbolsheim, Souffelweyersheim, Entzheim, La Wantzenau et Ostwald seront finalisées en 2020.

#### La réalisation de travaux

- Sur la commune d'Eckwersheim:
   les travaux de pose de conduite, du bassin (1350 m³) et des ouvrages annexes sont terminés.
- Sur la commune de Vendenheim:
   les travaux sur le réseau sont en partie achevés, environ 1000 ml. Les études de projet sont en cours pour le bassin.
- Sur la commune de Geispolsheim: les travaux de construction du bassin de 3 500 m³ sont en cours.
- Sur la commune de Mundolsheim:
   les travaux de lutte contre les inondations sont achevés.
- Sur la commune de Plobsheim : les travaux sur le réseau sont terminés, environ 1400 ml, la maîtrise d'œuvre est lancée pour la réalisation du bassin de 2500 m³.
- Sur la commune de Lipsheim: les études d'avant-projet pour la construction d'un bassin de 830 m³ sont lancées.

## Avancement au 30/01/2020 et planification des travaux du schéma directeur d'assainissement





## **DÉCONNEXION ET GESTION DES EAUX PLUVIALES**

Depuis 2012, la collectivité en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse met en œuvre un dispositif incitatif de déconnexion des eaux pluviales de toitures.

Suite à l'opération pilote menée sur le territoire de la commune de Lipsheim, la collectivité a ouvert l'opération à l'ensemble du territoire métropolitain depuis fin 2013.

Afin de sensibiliser les habitants sur les risques d'inondation et de préservation de l'environnement, le service de l'Eau et de l'Assainissement propose un programme de communication comprenant une information lors d'une réunion publique et la mise à disposition d'un technicien pour accompagner les projets de déconnexion des eaux pluviales.

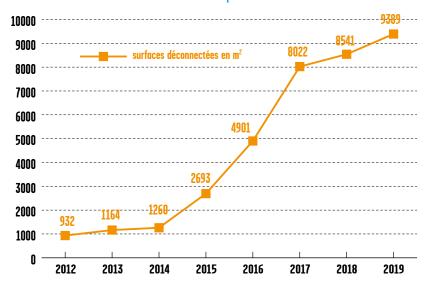
Les réunions publiques réalisées depuis 2014 ont permis d'expliquer la démarche et d'aboutir à la réalisation de 178 visites et 144 projets dont certains se sont concrétisés par des travaux.

En 2019, 24 demandes de visites ont été faites pour 20 projets étudiés. 6 chantiers ont été réalisés en 2019 pour une surface totale de toiture de 848 m² déconnectés. D'autres projets sont en cours d'études.

Des projets sont également en cours d'étude sur des bâtiments publics communaux d'Entzheim et Strasbourg.

Pour dynamiser cette opération, la collectivité continue à subventionner les travaux de déconnexion des eaux pluviales à hauteur de 85% pour un montant plafond de 10 €/m² de surface déconnectée (toitures) pour le matériel et la main-d'œuvre.

#### Évolution des surfaces déconnectées depuis 2012









# INNOVER

## LES ÉTUDES STRATÉGIQUES SUR LE TERRITOIRE

Le bureau d'études réalise les études nécessaires à la détermination des évolutions à apporter au réseau d'eau potable et d'assainissement sur les 33 communes (études stratégiques, études de définition, études de zonage, lutte contre les inondations, défense incendie...).

Le bureau d'études instruit et valide les permis d'aménager et accompagne les chantiers de lotissements et de ZAC. Il participe aux projets de territoire d'envergure, tels les extensions du tram E et F à Strasbourg, le suivi des études sur la VLIO, la réalisation du Quartier Archipel au Wacken, de la ZAC des 2 Rives au Port du Rhin, de la ZAC Nord de Vendenheim, du Parc Joffre à Holtzheim ou de l'Ecoparc Rhénan à Reichstett.

Il analyse et vérifie les projets de réaménagement d'espaces publics sur le territoire de l'Eurométropole et réalise des études de fonctionnement hydraulique et de raccordement à l'assainissement et à l'eau potable. Dans ce cadre, il analyse le programme voirie de l'Eurométropole (environ 210 opérations en 2019), propose des renforcements de réseau quand cela est nécessaire et intègre des solutions alternatives pour la gestion des eaux

pluviales lorsque cela est possible. Par ailleurs il produit également un programme de travaux pour les besoins propres du service comme par exemple la réhabilitation de stations de pompage, le renouvellement de conduites ou des extensions de réseaux.

Il contrôle et enregistre les dossiers des ouvrages exécutés en lien avec les différentes entités concernées (SIG, exploitation, gestion patrimoniale). De plus, il participe à la validation des travaux du Schéma Directeur d'Assainissement et il contribue aux réflexions d'évolution urbaine et à la mise en place d'une politique de gestion des eaux pluviales intégrant les objectifs de développement durable et de limitation des rejets au milieu naturel. La mise à jour du zonage d'assainissement et du zonage pluvial a été réalisée en 2018-2019 avec un avis favorable de l'Autorité Environnementale suite à enquête publique. Le PLUi révisé et les zonages annexés ont été approuvés par le conseil de l'Eurométropole de Strasbourg en septembre 2019. Ces documents, bien qu'évolutifs, constituent pour les années à venir un outil de pilotage garant d'un développement cohérent et maîtrisé des réseaux publics d'assainissement et d'une maîtrise qualitative et quantitative des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire.

## **LUMIEAU STRA: LUTTE CONTRE LES MICROPOLLUANTS**

Les micropolluants constituent une problématique récente dans la gestion de nos rejets. Cette catégorie regroupe toutes les substances qui peuvent être toxiques pour l'environnement même à faible concentration (hydrocarbures, métaux lourds, tensio-actifs, phytosanitaires, résidus médicamenteux et cosmétiques). En milieu urbain, les micropolluants proviennent de nombreuses sources réparties sur le territoire de l'agglomération (industriels, artisans, particuliers, eaux pluviales).

À travers le projet LUMIEAU-Stra, le Service Eau et Assainissement, en partenariat avec 7 autres partenaires, vise à mettre en place des actions à la source pour réduire nos rejets dans le réseau d'assainissement. Pour cela, nous collaborons avec les acteurs du territoire, comme les corporations, les chambres consulaires, les associations, afin de tester des solutions de réduction adaptées à chaque situation. Par exemple, chez les artisans, des actions sont engagées auprès de plusieurs métiers (les peintres en bâtiment, les garagistes, les menuisiers, les coiffeurs). Nous les accompagnons dans le test et l'évaluation de procédés de traitement (par exemple, des machines de nettoyage de rouleaux et pinceaux) et des produits de substitution plus respectueux de l'environnement. Le retour d'expérience de ces artisans volontaires nous permet d'évaluer l'applicabilité des solutions. En parallèle, le grand public est sensibilisé à cette problématique car il contribue à la pollution via les nombreux produits chimiques du quotidien. À travers des guides, des spots diffusés dans les cinémas et à la radio notamment, la campagne de sensibilisation Ménage au naturel encourage les particuliers à fabriquer et utiliser des produits ménagers plus sains pour l'environnement. En parallèle de ces actions, nous expérimentons des outils de prélèvement et d'analyses des micropolluants dans le réseau d'assainissement. Ces outils ont pour but d'être plus simples à mettre en place et de nous fournir des informations faciles à interpréter pour identifier la présence de micropolluants.

Cette démarche va se poursuivre au-delà du projet LUMIEAU-Stra, terminé en 2019, pour approfondir les actions les plus pertinentes et continuer à encourager les changements de pratiques.



## CIRC'EAUX : LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

Le contexte du changement climatique ainsi que les objectifs du Plan Climat Strasbourg 2030 nous pousse à étudier de nouveaux leviers de préservation de la ressource en eau, notamment les solutions de réduction des prélèvements sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) est une des actions possible. La REUT consiste à valoriser des eaux traitées en sortie de station de traitement pour divers usages (arrosage agricole, arrosage espaces verts et golfs, usages industriels, etc.). L'Eurométropole de Strasbourg en collaboration avec la société ECOFILAE souhaite s'impliquer dans une telle démarche à travers le projet CIRC'EAUX (2019-2020).

L'objectif de ce projet est de développer un cadre méthodologique innovant à l'échelle du territoire pour mener à bien des études de faisabilité d'économie circulaire de l'eau, et aboutir à des projets durables prenant en compte les aspects techniques, environnementaux, économiques et socioorganisationnels de notre territoire.

Le projet se déroulera en 3 actions:

- un état des lieux diagnostic du potentiel REUT,
- l'élaboration et la construction de méthodes innovantes d'intégration et d'évaluation,
- une phase de dissémination des résultats et de renforcement des capacités des acteurs du territoire et des citoyens.

Les résultats des études seront opérationnels et utilisables pour la collectivité. Ces éléments pourront également servir d'exemple et de repères pour d'autres collectivités qui souhaitent mener des actions similaires.



## LA RADIO-RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

Plus de 99 % des compteurs de l'Eurométropole de Strasbourg sont équipés d'un module de radio-relève des données de consommation.

Toujours accessibles, ces modules permettent une facturation plus juste sur la base de l'index réel et une détection facilitée de toute anomalie chez les abonnés (fuite, retour d'eau...).

#### **COMPTEUR**

Appareil destiné à mesurer le volume de consommation d'eau et dont les indications permettent d'établir la facture d'eau et d'assainissement. Il s'agit d'un modèle agréé par la réglementation en vigueur et son diamètre est adapté aux besoins de fourniture en eau

Il est la propriété de la COLLECTIVITÉ qui en assure l'entretien et le renouvellement lorsqu'il arrive en fin de vie réglementaire



N° du compteur

## A Dispositif de relève à distance

Équipement permettant de relever à distance l'index des compteurs, communément appelé "radio relève". Ce dispositif comprend un émetteur d'impulsions fixe sur le compteur qui émet des ondes uniquement lors de son activation à l'occasion du passage du releveur à l'extérieur de l'immeuble. (2 fois par an).

#### Index des volumes

Les chiffres sur fond noir correspondent à l'index de votre compteur en mètres cubes. C'est sur la base de cet index que votre consommation sera facturée. Les chiffres sur fond rouge (hectolitres, décalitres, litres voire décilitres) ne figurent pas sur votre facture. Ils vous aident à surveiller votre consommation et à détecter une éventuelle fuite.



## LA TÉLÉ-RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

Fin 2018, l'Eurométropole de Strasbourg a déployé en test un dispositif de télé-relève de compteurs d'eau. Ce projet, d'une durée de 2 ans, fait l'objet d'un partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM).

9 sites - gros consommateurs et/ou « perturbateurs de nuit » - sont ainsi équipés d'un dispositif qui enregistre en continu les volumes d'eau transitant par le compteur, et restitue quotidiennement les données de consommation d'eau au pas de temps du quart d'heure. Ces données de consommation (converties en débit horaire), adossées au débit de nuit passant dans un secteur, permettent d'analyser plus finement les fluctuations de débit et d'identifier les potentielles fuites sur le réseau d'eau.

Les données sont rapatriées sur un portail web, analysées et mises en forme; elles sont consultables à la fois par la collectivité exploitant le réseau mais également par l'abonné qui peut ainsi suivre très finement sa consommation d'eau et identifier une éventuelle fuite sur son réseau privatif.

Cet outil de télé-relève constitue une aide à la décision, notamment pour ce qui concerne le déploiement d'une campagne de recherche de fuites.





## RECHERCHE DE FUITES

# DÉTECTER UNE AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION DANS UN SECTEUR

« Des instruments de mesure sont installés sur le réseau de distribution et permettent de diviser et d'isoler le réseau en 14 secteurs. C'est ce que l'on appelle « la sectorisation ». Ils permettent notamment de mesurer les volumes d'eau qui entrent et qui sortent d'un secteur, et donc, par différence, les volumes d'eau consommés ou perdus dans le secteur. »

## RECHERCHER LES RAISONS DE L'AUGMENTATION DE VOLUME SUR UN SECTEUR

« En suivant les débits nocturnes, et en comparant les chroniques de la sectorisation par rapport aux données issues des compteurs des abonnés et aux travaux en cours dans le secteur, on essaye de distinguer une augmentation ponctuelle de consommation chez un abonné, d'une fuite. En cas de suspicion de fuite, on procède à une sous-sectorisation pour localiser la fuite dans un secteur plus petit. »

## ^€ FUITE

Recherche de fuite Localisation

3 n

### **RÉPARER LA FUITE**

« Après sécurisation du chantier, et avoir prévenu les habitants, l'équipe procède à la réparation en posant un collier de réparation ou en sectionnant la conduite ou la pièce et en la remplaçant par une neuve. »

## LOCALISER PRÉCISÉMENT LA FUITE

« Nous utilisons des appareils de corrélation électroacoustique et d'écoute électronique amplifiée. Toutefois, l'oreille humaine reste un outil très fiable et nous utilisons pour cela un système d'écoute mécanique directement au sol qui ressemble un peu à un stéthoscope de médecin. »

Sectorisation linéaire de 70 km en moyenne

> Soussectorisation Localisation linéaire de

## METTRE EN ŒUVRE LA SOUS-SECTORISATION EN MANŒUVRANT LES VANNES

« Créer un sous-secteur, c'est isoler certaines conduites en fermant les vannes de sectionnement sur le réseau. Après avoir repéré les vannes sur plan, et sur le terrain et après avoir sécurisé l'accès à la bouche à clé sur la chaussée, l'opérateur ferme la vanne et actionne une purge combinée sur poteau incendie afin de garantir la qualité de l'eau. »

## VÉRIFIER LE RESPECT DES EXIGENCES DU SDIS SUR POTEAUX INCENDIE

« Le SDIS exige un certain volume d'eau sur un poteau incendie. Lorsqu'on sous-sectorise, on supprime ponctuellement le caractère maillé du réseau. Il faut donc vérifier que le volume est toujours disponible en procédant à une mesure débitmétrique sur le poteau incendie. »





# **PARTAGER**

## LE PARTENARIAT AVEC L'ENGEES

La convention cadre avec l'ENGEES a été renouvelée en 2018 pour 3 ans reconductible successivement d'une année dans la limite de 3 fois.

Le partenariat avec l'ENGEES se poursuit avec:

- le Projet de recherche avec l'ENGEES et l'équipe de recherche « hydraulique Urbaine » de l'Institut de Mécanique des Fluides et des Solides de Strasbourg portant sur le traitement alternatif des eaux pluviales par des systèmes plantés de roseaux (site de l'Ostwaldergraben). Une 3° phase d'étude a démarré en 2019 pour une durée de 3 ans thèse de doctorat avec pour axe de recherche, l'étude des impacts du vieillissement des techniques alternatives sur leurs fonctionnalités et leurs performances, la caractérisation de la biodiversité végétale des milieux et le devenir des boues accumulées dans le contexte des rejets urbains par temps de pluie.
- Le Projet de recherche avec l'ENGEES, l'IBMP, l'APRONA sur un diagnostic technique et scientifique de l'infiltration des eaux pluviales routières à Wolfisheim à travers des bassins d'infiltration. La première phase du projet s'est terminée en juin 2019. Les premières données disponibles permettent de proposer des préconisations techniques pour la

réalisation et le suivi des bassins d'infiltration des eaux routières. Le rôle fondamental des bassins de décantation a été prouvé à la fois par l'aspect exploratoire et quantitatif des différentes campagnes: une grande partie des polluants, en termes de nombre mais aussi de quantités, est adsorbée aux boues du bassin de décantation. Des polluants sont retrouvés dans les plantes, montrant leur rôle dans l'accumulation et la séquestration des polluants, ce qui en fait un outil potentiel de dépollution des sites. Des polluants sont présents dans les eaux d'infiltration, parfois à des quantités dépassant les concentrations sans effet prévisible sur l'environnement, amenant des préconisations pour le suivi des filières. En complément, l'APRONA a réalisé une étude hydrogéologique afin de préciser les conditions de fonctionnement de la nappe phréatique sur ce secteur. Au niveau géologique, le terrain présente une succession de dépôts de læss d'une épaisseur de 12 à 14 m. Les tests réalisés concluent à une perméabilité comprise entre 6.10<sup>-5</sup> et 9.10<sup>-5</sup> m/s pour cette formation. Le temps de transfert des eaux infiltrées vers la nappe au droit des bassins est de l'ordre du mois. En profondeur les perméabilités des alluvions aquifères sont comprises entre 10<sup>-3</sup> et 10<sup>-4</sup> m/s et les vitesses de circulation de la nappe dans ce secteur sont de l'ordre de 0,5 m/j. Les incertitudes afférentes à ces estimations ont été évaluées.

• Un Groupe de travail à travers un partenariat IFSTTAR/INRAE portant sur la connaissance des ouvrages de techniques alternatives et leur gestion patrimoniale sur deux territoires urbains (Nantes métropole et l'Eurométropole de Strasbourg) en abordant le sujet de leur maintenance/entretien et des coûts associés.

En 2019, dans le cadre du projet GIEMU ce travail s'est décliné sur l'approche coûts et bénéfices des techniques alternatives (noues, bassins à ciel ouvert) sur trois écoquartiers de l'Eurométropole de Strasbourg en prenant en compte leurs spécificités d'ouvrages multifonctionnels et d'entretien multimétiers/multiservices qui ont été traduit en termes de coûts et de bénéfices:

- interne (entretien), par une méthode de comptabilité analytique de coûts complets,
- externes, par l'évaluation des consentements à payer pour les externalités positives par la méthode du Choice Experiment.
- Un partenariat avec l'UMR GESTE (ENGEES) dans le cadre du dispositif d'expérimentation sur la tarification sociale de l'eau (loi Brottes), pour la mise en œuvre et l'évaluation d'un dispositif préventif de maîtrise des consommations d'eau des ménages défavorisés, selon quatre axes: sensibilisation aux économies d'eau des ménages en situation de précarité et l'expérimentation d'un dispositif préventif visant la maîtrise des consommations d'eau des ménages pauvres (axe 1, 2018-2019); réalisation d'un benchmark des pratiques de tarification progressive des services d'eau (axe 2, 2017/2018); mise en place d'une aide aux ménages pauvres pour financer la réparation des équipements privés qui fuient et augmentent leurs factures d'eau (axe 3, 2019); analyse des conditions et modalités d'une aide curative dans le cadre du transfert de compétence du FSL à l'Eurométropole (axe 4, 2019).







## **COOPÉRATION INTERNATIONALE**

Depuis 2015, le service de l'Eau et de l'Assainissement, en partenariat avec l'ENGEES (École nationale du Génie de l'eau et de l'Environnement de Strasbourg), et GESCOD (ex IRCOD), apporte un appui aux services de la Communauté Urbaine de Douala dans le cadre de la réalisation du programme complet de drainage pluvial de la ville.

Il s'agit initialement d'un appui au programme de réhabilitation portant sur 40 km de drains pluviaux pour un budget global de 130 M€, financé dans le cadre du contrat de désendettement AFD-État du Cameroun-CUD.

Ce contrat porte sur quatre ans et se décline selon 3 axes majeurs :

- 1. un appui à distance et sur place lors des missions aux diverses étapes du déroulement du projet et dans les divers domaines relatifs aux études, marchés et travaux d'assainissement.
- 2. un cursus de formation visant à la fois à former les acteurs de la maîtrise d'ouvrage des travaux envisagés, mais aussi ceux impliqués dans le management de l'assainissement à Douala, et *in fine* contribuant au partage de savoir-faire avec les acteurs de la formation technique au Cameroun,
- 3. un appui à la structuration de la future maîtrise d'ouvrage de l'assainissement à Douala, au travers de l'appui au pilotage et le renseignement des études sur les stratégies en assainissement, le coût d'un service public et les simulations de divers types de régies pour l'assainissement public.

Aujourd'hui,

- Après la formation des cadres de la CUD à Strasbourg, la délocalisation de la formation à DOUALA en partenariat avec l'IUT a débutée depuis octobre 2017 (fin en avril 2018).
- Les travaux d'aménagement des drains sont réalisés sur 85% du linéaire.
   Un travail sur la mise en place d'ouvrages complémentaires nécessaires à la bonne exploitation des drains (rampes, dégrilleurs, bartardeaux) est en cours.
- Le dossier d'appel d'offre pour l'acquisition des engins d'exploitation est terminé et le marché sur le point d'être lancé.
- Les cahiers des charges des études complémentaires (Étude institutionnelle de pérennisation d'une régie d'exploitation, actualisation des Schémas Directeurs d'Assainissement liquide et solide) sont finalisés.

Compte tenu des aléas rencontrés, la réception des travaux est prévue pour le premier semestre 2020.

Le travail sur l'ensemble de ces problématiques permettra une plus grande efficacité des investissements consentis à la gestion des eaux pluviales tout en améliorant l'environnement de vie des habitants et la qualité des milieux naturels.

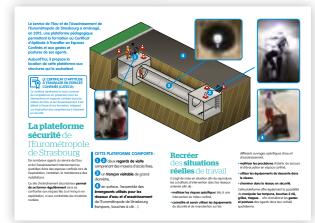
## **COMMUNICATION**

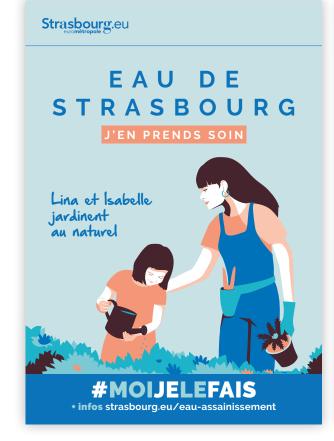
En 2019, le service de l'Eau et de l'Assainissement a travaillé sur différents documents de communication à l'attention de ses usagers:

- rapport annuel 2018 et sa synthèse dynamique disponible en ligne sur strasbourg.eu,
- plaquette tarifaire,
- sortie d'une nouvelle campagne de communication : Eau de Strasbourg, elle a tout bon,
- organisation d'une soirée débat sur l'eau,
- support pour le défi du #tetrischallenge,
- édition d'une plaquette pour présenter la plateforme CATEC,
- édition d'outils d'information des usagers pour accompagner les interventions sur le terrain (panneaux et flyers),
- réalisation d'une plaquette et de panneaux de visite pour la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau,
- préparation d'une nouvelle campagne de communication sur les bons gestes de préservation de la ressource en eau.



Strasbourg.eu









## MARCHÉ D'INSERTION POUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES DE GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES

Depuis 2016, le service de l'Eau et de l'Assainissement a mis en place un marché d'insertion pour un public de jeunes (18 à 25 ans) éloignés des circuits de l'emploi des quartiers prioritaires des Villes de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'objectif est de leur apporter une expérience professionnelle et de les aider dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle au cours d'entretiens individuels et collectifs.

Chaque semestre, 6 jeunes bénéficient ainsi du dispositif qui est cofinancé par une aide du fonds social Européen.

L'activité support qui a été choisie est l'entretien des ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales appelées communément « noues ».

Pas moins de 102 ouvrages sont nettoyés et débroussaillés deux fois par an sur certaines communes du territoire.

30 candidats ont été enregistrés depuis le lancement de la prestation d'insertion sociale et professionnelle.

En 2019: 46% sont en emploi et 14% en formation, ce qui correspond à 60% de jeunes en activité professionnelle.

## CONVENTION DE PARTENARIAT (2018-2022) POUR LA MISE EN PLACE DE CONTRATS TERRITORIAUX DE SOLUTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE LA NAPPE D'ALSACE

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, les services de l'État et la Chambre d'agriculture Alsace, le SAGE Ill-nappe-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg et d'autres partenaires (dont les organismes prescripteurs agricoles distributeurs de phytosanitaires, OPABA (Organisme Professionnel de l'Agriculture Biologique d'Alsace), la Fédération des coopératives d'utilisation des matériels agricoles) ont signé en janvier 2019 une « convention de partenariat 2018-2022 pour la mise en place de contrats territoriaux de solutions en faveur de la qualité de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau ».

La convention de partenariat doit permettre de répondre d'ici 2022, aux enjeux de reconquête et de préservation de la ressource et aux objectifs fixés par l'Europe, l'État et le SAGE Ill-nappe-Rhin.

#### Les objectifs sont:

- d'accompagner les projets de territoires relatifs à la protection globale de la ressource en eau, c'est-à-dire des projets collectifs liés à un territoire prenant en compte l'ensemble des enjeux cités ci-dessus,
- de soutenir les changements de systèmes agricoles et la pérennisation de ces changements afin de réduire les transferts d'azote et/ou de produits phytosanitaires dans le milieu naturel,
- de favoriser l'innovation, l'émergence de nouveaux porteurs de projet autour de la création ou de la consolidation de filières de production à bas niveau d'impact sur la ressource en eau,
- d'encourager la transformation et la mise sur le marché de produits agricoles "favorables à l'eau".

Pour les producteurs et distributeurs d'eau potable, leurs engagements principaux sont de:

- s'inscrire dans une démarche préventive de préservation de la ressource plutôt que dans une démarche curative de traitement d'interconnexion,
- piloter, animer, coordonner les contrats de solutions territoriaux,
- contribuer à la transition agricole sur les aires d'alimentation des captages,
- contribuer à mobiliser les outils financiers et d'expérimentations pour la mise en place de paiement pour services environnementaux (PSE) et/ou d'obligations réelles environnementales (ORE),
- contribuer aux développements des filières à bas niveau d'impact.

Ces objectifs sont cohérents et concordants avec les politiques que mènent déjà l'Eurométropole de Strasbourg pour la préservation de la qualité de l'eau et en matière d'agriculture qui consiste à développer une agriculture durable.

## Strasbourg.eu



# FINANCES ET GESTION DES ABONNÉS





# **FACTURER**

## BAISSE DU PRIX DE L'EAU

L'eau a un coût, celui de la réalisation et de l'exploitation des ouvrages, nécessaires à sa production, sa distribution, son évacuation et son épuration. Ces coûts sont identifiés en toute transparence dans deux budgets annexes, l'un pour l'eau, l'autre pour l'assainissement, dont les dépenses sont financées par le prix de l'eau.

## **UNE CONVERGENCE DES TARIFS DE L'EAU**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Eurométropole est autorité organisatrice du service public de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les tarifs de ventes d'eau sont, pour les abonnements des compteurs de diamètre 15/20 et pour les premières tranches de consommation, identiques sur l'ensemble du territoire.

La Commission Eau et Assainissement a validé le 21/10/2015 un scénario de convergence basée sur les éléments suivants:

- atteinte progressive d'un prix cible de la part variable eau à 1,00 €HT en 2020,
- atteinte progressive d'un prix cible de la part fixe eau à 20,00 €HT en 2020.

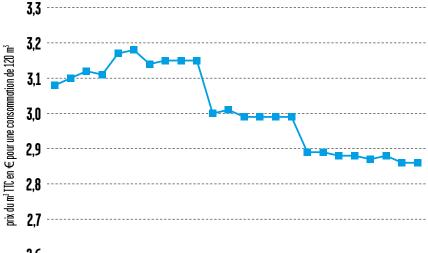
Le prix global TTC eau et assainissement s'établit ainsi à 2,86 € au 01/01/2020, sur la base d'une évolution annuelle moyenne du prix de l'eau de:

Unité de distribution	Évolution annuelle
Eurométropole Régie	-0,90%
Strasbourg Sud	1,10%
Strasbourg Nord	-1,20%
Ill Andlau	0,90%
La Wantzenau	-0,10%
Les Châteaux	-3,40%
Kolbsheim	-2,80%
Osthoffen	-7,20%

L'évolution prévisionnelle des tarifs est la suivante.

Prix global TTC du m³ d'eau	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Eurométropole Régie	2,99	2,89	2,88	2,87	2,86	2,86
Strasbourg Sud	2,71	2,74	2,77	2,80	2,83	2,86
Strasbourg Nord	3,05	2,94	2,91	2,90	2,87	2,86
III Andlau	2,74	2,76	2,78	2,81	2,83	2,86
La Wantzenau	2,88	2,87	2,86	2,86	2,86	2,86
CCC - Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten	3,41	3,32	3,18	3,07	2,97	2,86
CCC - Kolbsheim	3,30	3,21	3,11	3,03	2,95	2,86
CCC - Osthoffen	4,17	4,08	3,58	3,34	3,11	2,86

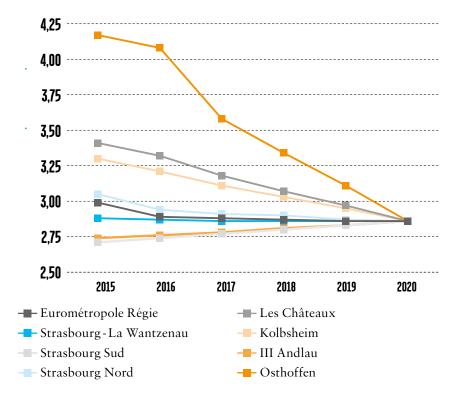
### Évolution du prix de l'eau (Unité de distribution Strasbourg)



 $2,6 \quad \overline{_{01/08\,07/08\,01/09\,07/09\,\,01/10\,\,07/10\,\,01/11\,\,07/11\,\,01/12\,\,07/12\,\,01/13\,\,07/13\,\,01/14\,\,07/14\,\,01/15\,\,07/15\,\,01/16\,\,07/16\,\,01/17\,\,07/17\,\,01/18\,\,07/18\,\,01/19\,\,01/20}$ 



#### Évolution du prix de l'eau en euros



## QUI DÉCIDE DU PRIX DE L'EAU?

Le prix de l'eau est composé de trois rubriques distinctes (arrêté du 10 juillet 1996) :

- une part destinée au financement du service public de l'Eau potable,
- une part destinée au financement du service public de l'Assainissement,
- une part destinée au financement des organismes publics apportant leur concours aux services d'Eau et d'Assainissement: Agence de l'eau et État.

Pour les deux premières parts (eau potable et assainissement) c'est la collectivité compétente pour organiser le service public local qui vote les tarifs.

Pour la dernière part, le montant est fixé directement par les organismes publics ou par les lois de finances.

#### Unité de distribution Strasbourg

Communes de Bischheim, d'Eckbolsheim, de Hoenheim, d'Illkirch-Graffenstaden, de Lingolsheim, d'Oberhausbergen, d'Ostwald, de Reichstett, de Schiltigheim, de Souffelweyersheim, de Strasbourg et de Wolfisheim

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	-	-	-	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole collecte	Conseil Eurométropole	0,5000	0,5000	0,4304	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil Eurométropole	0,1520	0,1520	0,1520	0,1520
Fermier épuration	Traité d'affermage	0,3156	0,3274	0,3934	0,4026
TVA sur consommations *		0,1058	0,1070	0,1136	0,1145
Abonnement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	25,02	23,34	21,67	20,00
TVA sur abonnement	-	1,38	1,28	1,19	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,66	2,67	2,67	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	2,88	2,87	2,86	2,86

<sup>\*</sup> Eurométropole assainissement non assujetti

#### Unité de distribution Ill Andlau

Communes d'Eschau, de Fegersheim et de Lipsheim

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	0,9200	0,9500	0,9700	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole collecte	Conseil Eurométropole	0,5000	0,5000	0,4304	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil Eurométropole	0,1520	0,1520	0,1520	0,1520
Fermier épuration	Traité d'affermage	0,3156	0,3274	0,3934	0,4026
TVA sur consommations *		0,1031	0,1053	0,1125	0,1145
Abonnement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	20,24	20,16	20,08	20,00
TVA sur abonnement	-	1,11	1,11	1,10	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,60	2,64	2,65	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	2,78	2,81	2,83	2,86

 $<sup>\ ^*</sup>Eurom\'etropole\ assain is sement\ non\ assujetti$ 



#### Unité de distribution Ill Andlau Commune de Plobsheim

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	0,9200	0,9500	0,9700	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole collecte	Conseil Eurométropole	0,5000	0,5000	0,4304	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil Eurométropole	0,4992	0,5121	0,5847	0,5949
Fermier épuration	Traité d'affermage	-	-	-	-
TVA sur consommations *	-	0,0715	0,0726	0,0732	0,0743
Abonnement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	20,24	20,16	20,08	20,00
TVA sur abonnement	-	1,11	1,11	1,10	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,60	2,64	2,65	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	2,78	2,81	2,83	2,86

<sup>\*</sup> Eurométropole assainissement non assujetti

#### Unité de distribution Strasbourg Nord

Communes d'Eckwersheim, de Lampertheim, de Mittelhausebergen, de Mundolsheim, de Niederhausbergen et de Vendenheim

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	1,0600	1,0400	1,0200	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole collecte	Conseil Eurométropole	0,5000	0,5000	0,4304	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil Eurométropole	0,1520	0,1520	0,1520	0,1520
Fermier épuration	Traité d'affermage	0,3156	0,3274	0,3934	0,4026
TVA sur consommations *	-	0,1108	0,1103	0,1152	0,1145
Abonnement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	18,07	18,71	19,36	20,00
TVA sur abonnement	-	0,99	1,03	1,06	1,10
Prix unitaire TTC m <sup>3</sup> (hors abt.)	-	2,75	2,73	2,70	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	2,91	2,90	2,87	2,86

 $<sup>*\</sup> Eurom\'etropole\ assain is sement\ non\ assujetti$ 

### Unité de distribution Strasbourg Sud

Communes d'Entzheim, de Geispolsheim, de Holtzheim et d'Oberschaeffolsheim

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	0,8200	0,8800	0,9400	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole collecte	Conseil Eurométropole	0,5000	0,5000	0,4304	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil Eurométropole	0,1520	0,1520	0,1520	0,1520
Fermier épuration	Traité d'affermage	0,3156	0,3274	0,3934	0,4026
TVA sur consommations *	-	0,0976	0,1015	0,1108	0,1145
Abonnement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	30,49	26,99	23,50	20,00
TVA sur abonnement	-	1,68	1,48	1,29	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,50	2,56	2,62	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	2,77	2,80	2,83	2,86

 $<sup>*\</sup> Eurom\'etropole\ assain is sement\ non\ assujetti$ 

#### Unité de distribution Strasbourg-Sud Commune de Blaesheim

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	0,8200	0,8800	0,9400	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole collecte	Conseil Eurométropole	0,5000	0,5000	0,4304	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil Eurométropole	0,4992	0,5121	0,5847	0,5949
Fermier épuration	Traité d'affermage				
TVA sur consommations *		0,0660	0,0688	0,0715	0,0743
Abonnement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	30,49	26,99	23,50	20,00
TVA sur abonnement	-	1,68	1,48	1,29	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,50	2,56	2,62	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	2,77	2,80	2,83	2,86

<sup>\*</sup> Eurométropole assainissement non assujetti



### Unité de distribution La Wantzenau

Commune de La Wantzenau

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	0,8700	0,9100	0,9600	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole collecte	Conseil Eurométropole	0,5000	0,5000	0,4304	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil Eurométropole	0,1520	0,1520	0,1520	0,1520
Fermier épuration	Traité d'affermage	0,3156	0,3274	0,3934	0,4026
TVA sur consommations *	-	0,1003	0,1031	0,1119	0,1145
Abonnement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	35,60	30,40	25,20	20,00
TVA sur abonnement	-	1,96	1,67	1,39	1,10
Prix unitaire TTC m <sup>3</sup> (hors abt.)	-	2,55	2,60	2,64	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	2,86	2,86	2,86	2,86

<sup>\*</sup> Eurométropole assainissement non assujetti

#### Unité de distribution des Châteaux

Communes d'Achenheim, de Breuschwickersheim et d'Hangenbieten

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	0,8200	0,8800	0,9400	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole assainissement	Conseil Eurométropole	1,1400	1,1000	1,0700	1,0253
TVA sur consommations *	-	0,0660	0,0688	0,0715	0,0743
Abonnement Eau cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	30,49	26,99	23,50	20,00
Abonnement Assainissement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	33,00	22,00	11,00	-
TVA sur abonnement	-	1,68	1,48	1,29	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,64	2,65	2,67	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	3,18	3,07	2,97	2,86

 $<sup>\ ^*</sup>Eurom\'etropole\ assain is sement\ non\ assujetti$ 

#### Unité de distribution des Châteaux Commune de Kolbsheim

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	0,8200	0,8800	0,8800	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0200	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole assainissement	Conseil Eurométropole	1,1500	1,1100	1,1100	1,0253
TVA sur consommations *	-	0,0660	0,0688	0,0688	0,0743
Abonnement Eau cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	30,49	26,99	26,99	20,00
Abonnement Assainissement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	23,10	15,40	15,40	-
TVA sur abonnement	-	1,68	1,48	1,48	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,65	2,66	2,66	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	3,11	3,03	3,03	2,86

<sup>\*</sup> Eurométropole assainissement non assujetti

#### Unité de distribution Osthoffen Commune d'Osthoffen

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2017	Tarifs au 01/01/2018	Tarifs au 01/01/2019	Tarifs au 01/01/2020
Eurométropole m³ eau	Conseil Eurométropole	1,0600	1,0400	1,0200	1,0000
Agence de l'eau Rhin-Meuse prélèvement	Agence de l'eau	0,0300	0,0200	0,0100	-
Agence de l'eau Rhin-Meuse pollution	Agence de l'eau	0,3500	0,3500	0,3500	0,3500
Agence de l'eau Rhin-Meuse modernisation	Agence de l'eau	0,2330	0,2330	0,2330	0,2330
Eurométropole assainissement	Conseil Eurométropole	1,1400	1,1000	1,0700	1,0253
TVA sur consommations*	-	0,0792	0,0776	0,0759	0,0743
Abonnement Eau cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	47,00	38,00	29,00	20,00
Abonnement Assainissement cptr 15 & 20 mm	Conseil Eurométropole	33,00	22,00	11,00	-
TVA sur abonnement	-	2,59	2,09	1,60	1,10
Prix unitaire TTC m³ (hors abt.)	-	2,89	2,82	2,76	2,68
Prix moyen du m³ TTC avec abonnement (120 m³)	-	3,58	3,34	3,11	2,86

 $<sup>\ ^*</sup>Eurom\'etropole\ assain is sement\ non\ assujetti$ 



### BON À SAVOIR • DEPUIS 1992 : L'EAU PAIE L'EAU

La loi impose aux maires des communes de plus de 3 000 habitants de séparer le budget de l'eau (distribution de l'eau potable et assainissement) du budget principal de la commune. C'est l'utilisateur, et lui seul. qui est appelé à financer les services de l'eau et non plus le contribuable. Les recettes de l'eau et de l'assainissement doivent couvrir toutes les dépenses des services. Chaque dépense, pour la distribution ou l'assainissement, est directement répercutée sur la facture de l'abonné.

### LES DIFFÉRENTS POSTES DE FACTURATION

#### > La distribution de l'eau

Coût correspondant aux opérations nécessaires pour prélever, traiter et acheminer l'eau jusqu'au consommateur.

#### > La collecte et le traitement des eaux usées

Coût correspondant aux opérations de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées.

#### > Les organismes publics :

L'Agence de l'eau utilise les sommes versées pour préserver la ressource et lutter contre la pollution.

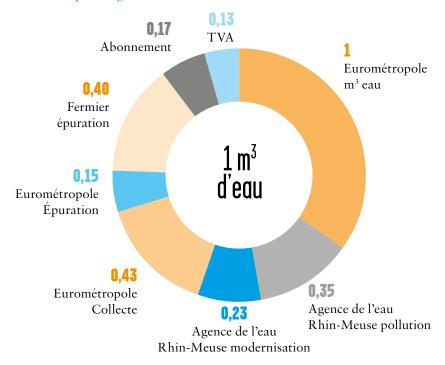
Elle subventionne des équipements et des actions dans ce sens, tels que la construction d'une station d'épuration, les travaux de schémas directeurs d'eau potable ou d'assainissement, des travaux de protection des captages ou de pose de réseau d'assainissement, l'étude de la qualité des cours d'eau ou encore des opérations de protection du milieu naturel.

#### > La part fermier station épuration: ValeauRhin

Plusieurs acteurs peuvent intervenir dans les étapes de fourniture d'eau et de traitement des eaux usées.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la gestion de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau a été attribuée par délégation de service public à ValeauRhin (groupe SUEZ).

#### Décomposition du prix de l'eau en €/m³ - Unité de distribution Eurométropole Régie



## **BILAN D'ACTIVITÉ DE LA FACTURATION**

## LE NOMBRE D'ABONNÉS

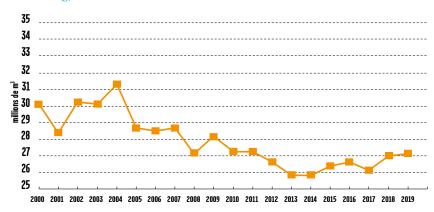
L'Eurométropole compte 72 683 abonnés au 31 décembre 2019, dont 50 887 sur l'unité de distribution Strasbourg.

En milieu urbain, sauf application des dispositions de la loi SRU du 13 décembre 2000 ou pose de compteurs secondaires pour les commerces, les abonnements sont gérés par immeuble. C'est pourquoi un abonnement dessert en moyenne 7 habitants sur l'agglomération.



	Habitants	Abonnés	Volumes	Vol/Hab	Hab/Abt
Bischheim	17295	2041	858047	50	8
Eckbolsheim	6918	1683	326696	47	4
Hoenheim	11295	1828	565 359	50	6
Illkirch-Graffenstaden	27 446	4461	1917826	70	6
Lingolsheim	18496	3049	1122863	61	6
Oberhausbergen	5 435	944	266884	49	6
Ostwald	12724	2358	713160	56	5
Reichstett	4458	1511	273741	61	3
Schiltigheim	32070	3 817	1999431	62	8
Souffelweyersheim	8063	1921	393 394	49	4
Strasbourg	283745	26304	18506699	65	11
Wolfisheim	4213	970	194560	46	4
Eurométropole Régie	432158	50887	27 138 660	63	8
Achenheim	2152	806	134091	62	3
Blaesheim	1335	514	60683	45	3
Breuschwickersheim	1273	513	84120	66	2
Eckwersheim	1346	543	70094	52	2
Entzheim	2403	786	190152	79	3
Eschau	5354	1617	256337	48	3
Fegersheim	5 8 0 2	1695	568 425	98	3
Geispolsheim	7616	2348	431 275	57	3
Hangenbieten	1577	512	82 101	52	3
Holtzheim	3 684	1120	297 907	81	3
Kolbsheim	967	341	46000	48	3
La Wantzenau	5948	2070	299166	50	3
Lampertheim	3333	1039	168 394	51	3
Lipsheim	2630	753	132948	51	3
Mittelhausbergen	2007	542	139924	70	4
Mundolsheim	4792	1519	245 948	51	3
Niederhausbergen	1602	511	77 333	48	3
Oberschaeffolsheim	2325	794	100432	43	3
Osthoffen	842	316	32698	39	3
Plobsheim	4482	1461	185 469	41	3
Vendenheim	5729	1996	339720	59	3
Convention SDEA	67 199	21796	3943217	59	3
TOTAL	499 357	72 683	31081877	62	7

Évolution des volumes facturés entre 2000 et 2019 (Unité de distribution Strasbourg)



Après une diminution sensible (-17,4%) entre 2004 et 2013, les volumes facturés sont relativement stables depuis 3 ans (+0,6% en 2019) : la hausse de la population et la diminution des consommations se compensent globalement.

Cette stabilité est générale dans les principales agglomérations françaises. Elle traduit une sensibilisation forte des usagers pour la maîtrise des consommations d'eau.

## LA RELATION AUX USAGERS

#### **GARDER LE CONTACT**

Les services de l'Eau et de l'Assainissement sont à l'écoute des abonnés les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Aux autres horaires ce sont les services d'urgence qui prennent le relais.

Facturation, ouverture de compteur, questions d'assainissement, chaque jour les services réceptionnent vos appels et vos courriers.

Toutes vos requêtes bénéficient d'un dispositif de suivi informatisé.



Pour toute question contactez le Guichet unique d'accueil

03 68 98 51 75

ou par mail :

eauassainissement@strasbourg.eu



03 88 39 12 89

Permanence 24h/24 rupture de conduites d'eau



03 88 40 05 96

Permanence 24h/24 débouchage de conduites d'assainissement

#### **ALLER AU-DEVANT DES USAGERS**

Sur le territoire communautaire, près de 80 % de l'habitat est collectif. Les factures d'eau et d'assainissement ne sont donc pas toujours adressées directement aux usagers.

## FORMULAIRES ET PROCÉDURES EN LIGNE

Pour accéder aux formulaires en ligne rendez-vous sur https://www.strasbourg.eu/demarches-eau-assainissement



## 72 683

abonnés dont

50887

sur la ville de Strasbourg et les 11 communes de première périphérie

7

Nombre moyen d'habitants desservis par abonnement sur l'Eurométropole

## 2,86 euros TTC/m<sup>3</sup>

Prix de l'eau au 01/01/2020 sur la base d'un abonnement de 120 m³

## 31 081 877 m<sup>3</sup>

Volume facturé sur 33 communes Eurométropole

62 m³

Consommation moyenne par habitant

## TARIF ET DÉLIBÉRATION TARIFAIRE



## **COMMENT EST CALCULÉ LE PRIX DE L'EAU:**

La distribution de l'eau potable n'est qu'une des composantes du prix de l'eau. La collecte des eaux usées, l'assainissement, la préservation de la ressource et des milieux représentent des coûts facturés par les différents prestataires ou organismes.

Ils sont clairement détaillés sur votre facture d'eau:

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2020 (en euros TTC)		
<b>01</b> DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE				
Eurométropole m³ eau	Conseil métropolitain	1,0000		
Abonnement annuel compteur 15 & 20 mm	Conseil métropolitain	20,00		
TVA sur abonnement 5,5 %		1,10		
<b>02</b> COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX US	SÉES			
Eurométropole collecte	Conseil métropolitain	0,4304		
Eurométropole épuration	Conseil métropolitain	0,1520		
Fermier station d'épuration	Traité d'affermage	0,4026		
TVA sur consommations (2)		0,1145		
O3 ORGANISMES PUBLICS				
AERM <sup>(1)</sup> pollution	Agence de l'Eau	0,3500		
AERM <sup>(1)</sup> collecte	Agence de l'Eau	0,2330		
Prix unitaire TTC m³ (hors Abt)		2,68		
Prix moyen du m³(3)		2,86		



Carafe d'eau en vente au prix de 8 €

Ce prix est celui facturé lorsque l'abonné est le client final.

### Les différents postes de facturation

#### > La distribution de l'eau: Coût correspondant aux opérations nécessaires pour prélever et acheminer l'eau jusqu'au consommateur.

et le traitement des eaux usées: Coût correspondant

> La collecte

aux opérations de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées.

#### > La part fermier station d'épuration : ValeauRhin

Plusieurs acteurs peuvent intervenir dans les étapes de fourniture d'eau et de traitement des eaux usées. Depuis le 1er octobre 2018, la gestion de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau a été attribuée par délégation de service public à ValeauRhin (Suez eau France).

#### > Les organismes publics:

L'agence de l'Eau utilise les sommes versées pour préserver la ressource et lutter contre la pollution. Elle subventionne des équipements et des actions dans ce sens, tels que la construction d'une station d'épuration, des travaux de protection des captages ou de pose de réseau d'assainissement, l'étude de la qualité des cours d'eau ou encore des opérations de protection du milieu naturel.

<sup>&</sup>lt;sup>(1)</sup> Agence de l'Eau Rhin-Meuse <sup>(2)</sup> Taux de TVA applicables: Eau et pollution 5,5 % / Collecte et épuration 0 % / Fermier épuration 10 % <sup>(3)</sup> TTC avec abonnement (120 m³)



## PRESTATIONS EAU POTABLE (extrait de la délibération du 18 décembre 2019) Les prestations eau potable sont soumises à la TVA aux taux en vigueur.

INTITULÉ DE LA PRESTATION	DESCRIPTION	UNITÉ	TARIF***
Location de prise d'eau	Tarif* de location de prise d'eau occasionnelle ou temporaire pour un compteur de diamètre inférieur ou égal 20 mm (prix auquel se rajoute l'eau consommée et les frais de gestion)	forfait journalier	0,588€
LES INTERVENTIONS DES PERSONNELS DE L'EAU LORSO	LUE LEUR INTERVENTION EST RENDUE NÉCESSAIRE SUR UN DOMAINE PRIVÉ		
pour une intervention en urgence en dehors des heures ouvrées du service	Mise à disposition d'une pelle avec chauffeur	heure	124,80€
de l'Eau et de l'Assainissement	Mise à disposition d'une excavatrice avec chauffeur	heure	186,00€
pour une intervention spécifique des agents du service de l'Eau et de l'Assainissement	Prélèvement et analyse bactériologique ; le traitement des résultats**	forfait	164,40€
	Intervention d'un agent (déplacement et main-d'œuvre) pour une relève ponctuelle (en cas de déménagement par exemple), pour un contrôle du branchement	heure	51,49€
pour un diagnostic rapide ou un contrôle sur le dysfonctionnement du réseau	Intervention d'une équipe de 2 agents (déplacement et main-d'œuvre) pour toute opération de contrôle ou de réparation facturable	heure	82,42€
	Intervention d'une équipe de 3 agents (déplacement et main-d'œuvre) pour toute opération de contrôle ou de réparation facturable	heure	184,80€
<u></u>			
COMBIEN COÛTE VOTRE RACCORDEMENT AU RÉSEAU I			
Se raccorder au réseau public ***	Tarif de participation du propriétaire aux frais d'étude et d'établissement d'un devis pour un branchement	forfait	127,68€
oo lattoraol aa loodaa paant	un pranchement		
·	un pranchement stifs, de contrôle, suivi de chantier et de travaux sur domaine public pour un branchement	forfait	215,28 €
Tarif de participation du propriétaire aux frais administr		forfait	215,28 €
Tarif de participation du propriétaire aux frais administr	stifs, de contrôle, suivi de chantier et de travaux sur domaine public pour un branchement	forfait	215,28 €
·		forfait forfait	215,28 € 99,96 €
Tarif de participation du propriétaire aux frais administr COMPTEURS D'EAU	Inaccessibilité du compteur situé dans une fosse ou un regard, engageant la responsabilité de l'abonné (couverde recouvert, enterré, détérioré, regard non conforme), nécessitant de revenir sur site ultérieurement pour effectuer la relève visuelle du compteur ou toute intervention de maintenance sur le branchement. Le second déplacement, après		
Tarif de participation du propriétaire aux frais administr  COMPTEURS D'EAU  Difficulté de relève ou d'accès dans un regard  Contrôle des indications du compteur chez l'abonné	Inaccessibilité du compteur situé dans une fosse ou un regard, engageant la responsabilité de l'abonné (couvercle recouvert, enterré, détérioré, regard non conforme), nécessitant de revenir sur site ultérieurement pour effectuer la relève visuelle du compteur ou toute intervention de maintenance sur le branchement. Le second déplacement, après règlement du désordre par l'abonné, est facturé.  Sur demande de l'abonné, intervention d'une équipe de 2 agents pour vérifier contradictoirement les indications de consommation d'eau du compteur, par branchement d'un second compteur en série et comparaison immédiate des volumes d'eau consommés sur les 2 compteurs. Forfait indunt déplacement et main-d'œuvre.  Lorsque la responsabilité de l'abonné est engagée pour défaut d'entretien, vandalisme,	forfait	99,96€
Tarif de participation du propriétaire aux frais administr  COMPTEURS D'EAU  Difficulté de relève ou d'accès dans un regard  Contrôle des indications du compteur chez l'abonné (mise en place d'un compteur en série)  Tarif de participation du propriétaire pour remplacement de compteur sur branchement existan	Inaccessibilité du compteur situé dans une fosse ou un regard, engageant la responsabilité de l'abonné (couvercle recouvert, enterré, détérioré, regard non conforme), nécessitant de revenis rus rise ultérieurement pour effectuer la relève visuelle du compteur ou toute intervention de maintenance sur le branchement. Le second déplacement, après règlement du désordre par l'abonné, est facturé.  Sur demande de l'abonné, intervention d'une équipe de 2 agents pour vérifier contradictoirement les indications de consommation d'eau du compteur, par branchement d'un second compteur en série et comparaison immédiate des volumes d'eau consommés sur les 2 compteurs. Forfait incluant déplacement et main-d'œuvre.  Lorsque la responsabilité de l'abonné est engagée pour défaut d'entretien, vandalisme, absence de protection contre le gel Remplacement complet du compteur, du module de radio-relève, des accessoires (support, clapet anti-retour, robinet-vanne, raccord, joint). Le prix comprend le déplacement, la main-d'œuvre et la fourniture des pièces.	forfait forfait	99,96 €  117,50 €  prix en fonction di diamètre et du typ de compteur posè 259,48 € pour 259,48 € pour
Tarif de participation du propriétaire aux frais administr  COMPTEURS D'EAU  Difficulté de relève ou d'accès dans un regard  Contrôle des indications du compteur chez l'abonné (mise en place d'un compteur en série)  Tarif de participation du propriétaire pour remplacement de compteur sur branchement existan en cas de détérioration ou de gel	Inaccessibilité du compteur situé dans une fosse ou un regard, engageant la responsabilité de l'abonné (couvercle recouvert, enterré, détérioré, regard non conforme), nécessitant de revenis rus rise ultérieurement pour effectuer la relève visuelle du compteur ou toute intervention de maintenance sur le branchement. Le second déplacement, après règlement du désordre par l'abonné, est facturé.  Sur demande de l'abonné, intervention d'une équipe de 2 agents pour vérifier contradictoirement les indications de consommation d'eau du compteur, par branchement d'un second compteur en série et comparaison immédiate des volumes d'eau consommés sur les 2 compteurs. Forfait incluant déplacement et main-d'œuvre.  Lorsque la responsabilité de l'abonné est engagée pour défaut d'entretien, vandalisme, absence de protection contre le gel Remplacement complet du compteur, du module de radio-relève, des accessoires (support, clapet anti-retour, robinet-vanne, raccord, joint). Le prix comprend le déplacement, la main-d'œuvre et la fourniture des pièces.	forfait forfait forfait	99,96 €  117,50 €  prix en fonction du diamètre et du typu de compteur posée 259,48 € pour compteur DN 20
Tarif de participation du propriétaire aux frais administr  COMPTEURS D'EAU  Difficulté de relève ou d'accès dans un regard  Contrôle des indications du compteur chez l'abonné (mise en place d'un compteur en série)  Tarif de participation du propriétaire pour remplacement de compteur sur branchement existan en cas de détérioration ou de gel  Remplacement du module de radio-relève arraché ou  Tarif de participation du propriétaire pour pose de compteur principal sur branchement existant	Inaccessibilité du compteur situé dans une fosse ou un regard, engageant la responsabilité de l'abonné (couvercle recouvert, enterré, détérioré, regard non conforme), nécessitant de revenis rus rise ultérieurement pour effectuer la relève visuelle du compteur ou toute intervention de maintenance sur le branchement. Le second déplacement, après règlement du désordre par l'abonné, est facturé.  Sur demande de l'abonné, intervention d'une équipe de 2 agents pour vérifier contradictoirement les indications de consommation d'eau du compteur, par branchement d'un second compteur en série et comparaison immédiate des volumes d'eau consommés sur les 2 compteurs. Forfait incluant déplacement et main-d'œuvre.  Lorsque la responsabilité de l'abonné est engagée pour défaut d'entretien, vandalisme, absence de protection contre le gel Remplacement complet du compteur, du module de radio-relève, des accessoires (support, clapet anti-retour, robinet-vanne, raccord, joint). Le prix comprend le déplacement, la main-d'œuvre et la fourniture des pièces.  détérioré  Repose de compteur sur un branchement existant, suite à dépose préalable (chantier, démolition, reconstruction).  Le prix comprend le déplacement, la main-d'œuvre et la fourniture des pièces (support, clapet anti-retour, robinet-vanne, raccord, joint). Le prix comprend le déplacement, la main-d'œuvre et la fourniture des pièces (support, clapet anti-retour, robinet-vanne, raccord, joint). Le compteur et le module de radio-	forfait forfait forfait forfait	99,96 €  117,50 €  prix en fonction diamètre et du typ de compteur posè 259,48 € pour compteur DN 20  145,43 €  prix en fonction diamètre et du typ de compteur posè 166,48 € pour 166,68 € pour

INTITULÉ DE LA PRESTATION	DESCRIPTION		TARIF
Tarif de participation du propriétaire pour pose de compteur secondaire sur branchement existant	Pose d'un compteur secondaire sur un branchement existant (par exemple dans le cas d'un local à usage mixte habitation / commerce desservi par un branchement unique). Objectif d'un suivi de consommation séparé, sur 2 abonnements distincts. Le prix comprend le déplacement, la main-d'œuvre et la fourniture des pièces (té, coude, support, clapet anti-retour, robinet-vanne, raccord, joint). Le compteur et le module de radio-relève ne sont pas facturés car inclus dans la part fixe de l'abonnement annuel.	forfait	prix en fonction du diamètre et du type de compteur posé 196,49 € pour compteur DN 20
Tarif de participation du propriétaire pour vérification du compteur d'eau	En cas de contestation de l'abonné concernant la mesure de consommation d'eau faite par le compteur en place. Intervention d'une équipe de 2 agents pour démonter le compteur en place et le remplacer par un nouveau. Réalisation du contrôle du compteur incriminé par une société agréée. Prestation facturée à l'abonné si le compteur est dans la tolérance de mesure réglementaire. Forfait incluant : déplacement et main-d'œuvre pour dépose du compteur incriminé, montage d'un nouveau compteur - qui restera en place quel que soit le résultat de l'analyse du compteur déposé - frais d'expédition et frais de contrôle du compteur incriminé par une société agréée.	forfait	prix en fonction du diamètre et du type de compteur posé 266,64 € pour compteur DN 20

La totalité des tarifs pour la réalisation de branchement est contenue dans la délibération du 18 décembre 2019

\* donnée pour un volume <200,000 m² et un compteur de diamètre nominal (332.

La totalité des tarifs de vente d'eau (toutes les communes, tous les diamètres et tous les volumes) est contenue dans la délibération du 18 décembre 2019

\*\*\* compliation des tarifs II.13 et III.12

\*\*\* donnée pour les frais d'études d'un devis pour branchements de diamètres 25/32 ou 32/40.

\*\*\* donnée pour les frais d'études d'un devis pour branchements de diamètres 25/32 ou 32/40.

Les tarifs c'dessus sont valables pour les prestations réalisées sur les communes de Bischheim, Eckbolsheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Oberhausbergen, Ostwald, Reichstett, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg et Wolfisheim, périmètre d'exploitation du réseau d'eau en régie par l'Eurométropole de Strasbourg.

Pour les 21 autres communes de l'Eurométropole, le réseau d'eau est exploité par le SDEA. S'adresser au 03 88 19 29 99 pour toute information concernant les tarifs pratiqués.

\*\*\*\* tarif TIC sur la base d'un taux de TVA normal à 20%. Un taux de TVA à taux réduit pourra être applicable sous conditions pour certaines prestations dans le respect des dispositions fiscales en vigueur.





## PRESTATIONS ASSAINISSEMENT (extrait de la délibération du 18 décembre 2019)

Les prestations assainissement ne supportent pas la TVA.

INTITULÉ DE LA PRESTATION	DESCRIPTION	TARIF	
RACCORDEMENT AU RÉSEAU d'assainissement collectif communes de Achenheim, Breuschwickersheim, Eckbolsheim, Hangenbieten, Kolbsheim, Obershaeffolsheim Oberhausbergen, Osthoffen, Strasbourg et Wolfisheim			
	Pour l'installation sanitaire intérieure pour les immeubles jusqu'à 3 logements : Tarif de base	305,00 €	
	Pour l'installation sanitaire intérieure pour les immeubles collectifs de plus de 3 logements : - à partir du 4º logement, en plus du tarif de base, plus-value par logement	19,00€	
	Pour la rénovation, la transformation ou une petite extension des sanitaires d'un immeuble existant (jusqu'à 3 logements) - Tarif de base : ½ tarif	152,50€	
Frais d'instruction de dossier de raccordement au réseau public d'assainissement	Frais d'information des notaires nécessitant un contrôle sur site, dans le cadre de la mutation d'une propriété bâtie	145,00€	
	Pour l'installation sanitaire intérieure pour les immeubles à usage tertiaire, artisanal et d'activités diverses : en plus du tarif de base, plus-value par bloc sanitaire	19,00€	
	Instruction de dossiers assimilés domestiques	370,00€	
Instruction de dossiers non domestiques de nouveaux établissements		400,00€	

TRAVAUX D'EXÉCUTION DE LA PARTIE PUBLIQUE DES BRANCHEMENTS
L'Eurométropole se fera rembourser par les propriétaires les dépenses entrainées par les travaux d'execution de la partie, publique des branchements, au coût réel des travaux majoré de 9,92 % pour frais généraux, conformément aux dispositions de l'article L 1331-2 du code de la sante publique.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF pour l'ensemble des communes de l'Eurométropole			
Frais d'instruction et de contrôle pour l'Assainissement Non Collectif (ANC)	Contrôle de conception et d'exécution des installations neuves et de la mise en conformité d'installations existantes (Réhabilitation).		349,00€
	Diagnostic et contrôle du bon fonctionnement des dispositifs existants (Contrôle périodique)		98,00€
	Contrôle en cas de vente		209,00€
INTITULÉ ET DESCRIPTION DE LA PRESTATION UNITÉ		TARIF	

	Z	
DÉBOUCHAGE Intervention de débouchage d'une durée égale ou inférieure à ½ heure (hors vidange de séparateur à graisse). Cela comprend : le déplacement et l'intervention d'un véhicule de type hydrocureuse (1 véhicule et deux agents).		
Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1/2 h	166,00€
Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1/2 h	207,50€
Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1/2 h	249,00€
Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1/2 h	332,00€
Par ½ heure supplémentaire - Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1/2 h / sup.	85,00€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1/2 h / sup.	106,25€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1/2 h / sup.	127,50€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1/2 h / sup.	170,00€

Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1/2 h / sup.	170,00€
VIDANGE Intervention de vidange d'un séparateur à graisse ou à fécules d'une capacité d'½m³. Cela comprend : le déplacement et l'intervention d'un véhicule de type hydrocureuse (1 véhicule et deux agents). En fonction du volume (m³) de la fosse à vidanger. * À cette prestation se rajoute le retraitement en station d'épuration (voir rubrique : traitement des déchets).		
Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1/2 m <sup>3</sup>	182,00 €*
Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1/2 m³	227,50 €*
Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1/2 m³	273,00 €*
Majoration de 100 % Les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1/2 m³	364,00 €*
Par ½ m³ supplémentaire - Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	/2m³ / sup	101,00 €*
Par ½ m³ supplémentaire - Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	/2m³ / sup	126,25 €*
Par ½ m³ supplémentaire - Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	/2m³ / sup	151,50 €*
Par ½ m³ supplémentaire - Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	/2m³ / sup	202,00 €*

INTITULÉ ET DESCRIPTION DE LA PRESTATION	UNITÉ	TARIF
TRAITEMENT DES DÉCHETS (tarif à titre indicatif) * Traitement de graisses et matières de vidange : tarifs évouluant semestriellement selon le traité d'affermage en vigueur par l'exploit **Traitement des boues de curage : Tarif arrêté selon les clauses du marché en vigueur et faisant l'objet d'une révision des prix à chaqi		
Traitement des graisses : prestation facturée selon le tarif en vigueur à la station d'épuration de Strasbourg - Prix à la tonne	Tonne	26,757 €*
Traitement des matières de vidange : prestation facturée selon le tarif en viqueur à la station d'épuration de Strasbourg - Prix à la tonne	Tonne	16,6488 €*
Traitement des boues de curage : prestation facturée selon le tarif en vigueur via le marché en place – Prix à la tonne	Tonne	78,00 €**
INSPECTION TÉLÉVISÉE Expertise d'une installation avec une inspection télévisée du branchement ou d'un collecteur d'une durée égale à 1 heure. Cela comprend : le déplacement et l'intervention d'un véhicule de type hydrocureuse et d'un véhicule léger . La 1™ heure sera facturé tranche d'une ½ heure à chaque dépassement.	e au minimum à l'h	eure puis par
Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1h	327,00€
Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1h	408,75€
Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1h	490,50€
Majoration de 100 % Les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1h	654,00€
Par ½ heure supplémentaire - Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1/2 h / sup.	27,00€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1/2 h / sup.	33,75€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1/2 h / sup.	40,50€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1/2 h / sup.	54,00€
RECHERCHE D'OBJETS Intervention pour une recherche d'objets divers dans un ouvrage d'assainissement (puisard de rue). Cela comprend : le déplacement e	t l'intervention.	
Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1h	48,00€
Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1h	60,00€
Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1h	72,00€
Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1h	96,00€
INTERVENTION SPÉCIFIQUE Intervention d'un ouvrier spécialisé en maçonnerie, électromécanique, métallerie, mécanique, ou égoutier. Cela comprend : le déplacemen	t (véhicule léger) et	1h d'intervention.
Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1h	47,96€
Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1h	59,95€
Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1h	71,94€
Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1h	95,92€
INTERVENTION SPÉCIFIQUE Intervention d'un automaticien. Cela comprend : le déplacement (véhic	ule léger) et 1h d'in	itervention.
Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1h	52,40€
Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1h	65,50€
Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1h	78,60€
Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1h	104,80€
MOTOPOMPE (max 190m³/h, max 22m) Intervention d'un agent pour une expertise d'une installation. Intervention d'un automaticien. Cela comprend : le déplacement (véhic	ule léger) et 1h d'in	itervention.
Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1h	214,00€
Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1h	267,50€
Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1h	321,00€
Majoration de 100 % les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1h	428,00€
Par ½ heure supplémentaire - Sans majoration du lundi au vendredi de 7h à 17h	1/2 h / sup.	48,50€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 25 % du lundi au vendredi de 17h à 20h le samedi de 5h à 20h	1/2 h / sup.	60,63€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 50 % du lundi au samedi entre 20h et 5h	1/2 h / sup.	72,75€
Par ½ heure supplémentaire - Majoration de 100% les jours fériés et le dimanche de jour comme de nuit	1/2 h / sup.	97,00€
FOURNITURE Coût de la Fourniture en cas nécessité.		
Lors d'interventions nécessitant des fournitures spécifiques sur présentation et validation d'un devis. Refacturation de la fourniture mise en œuv 10,92% pour frais généraux.	re, majoré de	Coût des fournitures au prix d'achat, majoré de 10,92 %
LOCATION PLATEFORME DE FORMATION ( CATEC, PRAP,).		
Mise à disposition de la plateforme de formation à la sécurité située au Centre Technique de l'Assainissement au 40 rue de la Plaine des bouchers 67100 Strasbourg-Meinau, incluant une salle de réunion - Tarif journalier de 8h à 17h.	/ jour	450,00€





# GÉRER

## LE BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Les recettes et les dépenses du service de l'eau sont retracées dans un budget annexe au budget principal de l'Eurométropole de Strasbourg, comme l'exige la réglementation budgétaire.

#### L'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

En 2019, les recettes d'exploitation du budget annexe de l'eau potable ont atteint 45 224 K€. Elles comprennent:

- · la consommation d'eau,
- les échanges d'eau avec le SDEA,
- · la redevance pollution collectée pour le compte de l'Agence de l'eau,
- les abonnements dont le tarif varie selon le diamètre du compteur,
- · les branchements réalisés,
- les autres prestations de service.

#### Les recettes d'exploitation

En milliers d'euros

Ventes d'eau	2018	2019
Ventes d'eau - part proportionnelle Eurométropole	30348	30796
Échanges d'eau avec le SDEA	0	448
Redevance pollution Agence de l'eau Rhin-Meuse	9927	10 111
Ventes d'eau - part fixe Eurométropole	1927	1857
Réalisations de branchements	482	1366
Subventions reçues	55	0
Autres prestations de services	505	646
Total	43 244	45 224

Le recouvrement des ventes d'eau et des autres produits d'exploitation est assuré par les services de la Recette des Finances de l'Eurométropole.

Le taux d'impayés, défini comme le rapport entre les créances impayées au 31/12/2019 sur le total des facturations émises pour l'exercice 2018 s'élève à 2,5%.

En 2019, le conseil métropolitain a admis des créances eau potable en nonvaleurs pour un montant total de 80 K€, et a accordé des remises gracieuses pour fuites souterraines pour un montant total de 35 K€.

#### **AUCUN ENDETTEMENT**

Le budget annexe de l'eau assure le remboursement des emprunts préalablement souscrits par les anciens syndicats d'eau intercommunaux (Ill Andlau, La Wantzenau-Kilstett) et ne comporte aucune dette envers l'Agence de l'Eau.

En euros	Encours au 01/01/2020	Intérêts dus – 2020	Capital à rembourser - 2020
Établissements de crédit	348420	9888	23 427
Agence de l'eau	Néant	Néant	Néant

## LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2019 ET PRÉVUS EN 2020

Les investissements réalisés en 2019 (14,9 millions d'euros) et budgétés en 2020 (26,3 millions d'euros) portent notamment sur les travaux suivants :

45,2 M euros Total des recettes d'exploitation

**2,5%**Taux d'impayés sur le total des facturations émises en 2018



#### Les investissements réalisés par le service En milliers d'euros

Eau potable	CA 2019	BP 2 020
Schéma directeur de l'alimentation en eau potable	5030	11 587
Travaux de déplacement du réseau d'eau - tram	202	100
Acquisitions de véhicules et d'engins	517	650
Sécurisation de réservoirs d'eau potable	-	-
Travaux sur bâtiments d'exploitation	16	830
Ouvrages et mesures	1591	3834
Projets informatiques eau-assainissement 2015- 2020	152	599
Réseaux d'eau	4780	5 9 5 7
Extension du réseau d'eau	114	160
Travaux d'eau potable connexes au schéma directeur d'asst	377	-
Projets espace public Strasbourg	40	60
Projets espace public Communes	-	-
Crédits annuels - autres investissements eau potable*	2117	2484
Total	14934	26261

<sup>\*</sup>dont productions immobilisées et remboursement cautions prises eau

### **RÉSULTATS 2019 ET PROJETS D'INVESTISSEMENT**

En milliers d'euros		CA 2019 provisoire
Total o	lépenses fonctionnement	39934
	Reversements pollution Agence de l'eau Rhin-Meuse	11 040
	Redevance prélèvement Agence de l'eau Rhin-Meuse	1960
S	Exploitation EN (hors main-d'œuvre)	4418
Dépenses réelles	Exploitation SDEA & coûts 21 communes	1193
ses	TRR sur facturations	298
éper	Exploitation (autres directions)	823
Ω	Charges de personnel	8237
	Reversements au budget principal	3354
	Frais financiers emprunts en cours	10
Dépenses d'ordre	Dotations aux amortissements	8 5 5 9
Dépe d'or	Autres dépenses d'ordre	42

En milliers d'euros		CA 2019 provisoire
Total r	ecettes fonctionnement	64582
s	Consommation eau Eurométropole	30796
Recettes réelles	Abonnement eau Eurométropole	1857
tes r	Redevance pollution Agence de l'eau Rhin-Meuse	10111
ecet	Travaux	1366
×	Autres produits réels d'exploitation	936
	Quote-part subv. repr. au résultat	761
ettes dre	Production immobilisée	222
Recettes d'ordre	Autres recettes d'ordre	-
	Excédents antérieurs reportés	18 533
Résult	at cumulé fonctionnement	24648

Pour le budget annexe de l'eau potable, l'exercice 2019 a donné lieu à un excédent de fonctionnement cumulé au 31-12-2019 de 24,6 millions d'euros.

En milliers d'euros		CA 2019 provisoire
Total	dépenses d'investissement	19139
	Remboursements emprunts et avances en cours	23
	Crédits annuels PE	-
	Gestion patrimoniale (crédits annuels PE)	-
	Crédits annuels EN - 12 communes	1132
	Crédits annuels EN - 16 communes	763
elles	AP 83 Schéma dir. eau Sud (planning AMO)	5 022
Dépenses réelles	AP 83 Schéma directeur eau PE (Nord)	8
	AP 83 Schéma directeur eau potable EN	-
	AP 102 Déviation tram (planning AMO)	202
	AP véhicules	517
	Autres AP EN (dont GP ouvrages)	1665
	Autres AP PE	5 195
	AP DCPB	207
dre	Quote-part subv. repr. résultat	761
s d'or	Production immobilisée	222
Dépenses d'ordre	Autres dépenses d'ordre	934
Dép	Déficits antérieurs reportés	2488



En milliers d'euros		CA 2019 provisoire	
Total r	recettes d'investissement	14861	
Recettes réelles	Subventions (prévisions)	2842	
	Avances Agence Eau	-	
~ -	Autres recettes réelles	38	
	Autofinancement complémentaire	-	
Recettes d'ordre	Réserves	2488	
	Amortissements	8 5 5 9	
cettes	Aménagements urbains / budget M14	-	
Rec	Autres recettes d'ordre	934	
	Excédents antérieurs reportés	-	
Solde s	Solde section investissement - 4278		

L'exécution de la section d'investissement s'est par ailleurs soldée par un déficit au 31-12-2019 de 4,3 millions d'euros.

#### PPI 2020-2022

Dans son rapport d'observations, la Chambre régionale des comptes mentionne, sans qu'il s'agisse toutefois de rappels de droit ni de recommandations, l'importance des excédents du budget annexe eau potable.

Ces excédents ont été occasionnés par les retards pris sur la réalisation des principaux investissements, retards liés à des impératifs techniques, environnementaux et administratifs. Ils sont à mettre en parallèle aux besoins d'investissements.

Le niveau actuel du prix de l'eau doit permettre d'assurer, pour les années à venir, la capacité d'autofinancement du budget annexe, dont une partie sera par ailleurs contrainte (dotations aux amortissements des futures installations).

En milliers d'euros	2019	2020	2021	2022
PPI EAU POTABLE	14933	26 261	22 571	15 450
Crédits annuels EN - 12 communes	1132	972	850	850
Crédits annuels EN - 21 communes	763	1112	1600	1600
Production immobilisée	222	400	-	-
AP 83 Schéma directeur eau Sud - travaux	5 022	8 2 7 2	4700	1000
AP 83 Schéma dir. eau Sud - mes. compens.	-	3015	3000	300
AP 83 Schéma directeur eau Nord	8	300	1200	1200
AP 102 Déviation tram	202	100	255	-
AP 202 véhicules	517	650	720	750
Autres AP EN	1665	4 425	2246	1750
Autres AP PE (dont GP ouvrages)	5 195	6017	8000	8000
Autres AP (DCPB)	207	998	-	-

Source: BP 2020 et prospective tarifs de vente d'eau

118

L'emploi des excédents ainsi cumulés et la pérennité d'une capacité d'autofinancement (épargne brute) avoisinant comme en 2019 13,7 millions d'euros annuels devraient permettre un financement des projets d'investissements à moyen terme du budget annexe eau, en particulier la finalisation du champ captant de Plobsheim et ses mesures compensatoires (83 millions d'euros TTC) sans recours à l'emprunt, ou avec un endettement modéré.

### LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Conformément à la réglementation budgétaire M49, les recettes et dépenses du service sont retracées dans un budget annexe au budget principal de l'Eurométropole de Strasbourg.

#### L'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

En 2019, les recettes d'exploitation du budget annexe de l'assainissement ont atteint 50 525 K€. Elles comprennent :

- les redevances assainissement de l'Eurométropole, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'exploitant de la station d'épuration, perçues sur les volumes rejetés dans le réseau d'assainissement (il s'agit, dans la plupart des cas, des volumes consommés en eau potable),
- les redevances d'assainissement non collectif (contrôle et entretien des installations),
- la contribution de l'Eurométropole (budget principal) pour le traitement des eaux pluviales,
- la prime d'épuration versée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse,
- les branchements réalisés,
- les autres prestations de service,
- les subventions reçues.

#### Les recettes d'exploitation

#### En milliers d'euros

Les recettes d'exploitation	2018	2019
Redevances collecte et épuration Eurométropole	21 525	20036
Redevance exploitant de la station d'épuration	12588	15483
Redevance modernisation Agence de l'eau	6767	6733
Redevance assainissement non collectif	10	11
Contribution Eurométropole eaux pluviales	3 416	3501
Prime d'épuration Agence de l'eau	2617	2203
Réalisation de branchements	1 521	1358
Subventions reçues	78	420
Autres travaux et prestations de services	254	780
Total	48774	50 525

Le recouvrement des redevances assainissement et des autres produits d'exploitation est assuré par les services de la Recette des Finances de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le taux d'impayés, défini comme le rapport entre les créances impayées au 31/12/2019 sur le total des facturations émises pour l'exercice 2018 s'élève à 2,0%.





En 2019, le conseil métropolitain a admis des créances assainissement en nonvaleurs pour un montant total de 56 K€, et a accordé des remises gracieuses pour fuites souterraines pour un montant total de 53 K€.

#### **L'ENDETTEMENT**

Le budget annexe de l'assainissement assure le remboursement des emprunts préalablement souscrits par le budget annexe assainissement de la communauté de communes des Châteaux.

En financement de la part « industrielle » de la mise aux normes de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a versé depuis 2008 des avances sans intérêts à l'Eurométropole de Strasbourg.

L'encours global de la dette s'élève en conséquence au 01/01/20 à 2,2 M€.

La durée d'extinction de la dette (encours de la dette / épargne brute) n'est pas significative (inférieure à 1 an).

En euros	Encours au 01/01/20	Intérêts dus – 2020	Capital à rembourser - 2020
Établissements de crédit	516 224	19702	61 495
Agence de l'eau	155 953	néant	137 103
Total	672 177	19702	198 598

### LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2019 ET PRÉVUS EN 2020

Les investissements réalisés en 2019 (15,3 millions d'euros) et budgétés en 2020 (25,4 millions d'euros) portent notamment sur les travaux suivants:

#### Les investissements réalisés par le service

En milliers d'euros

Assainissement	CA 2019	BP 2020
Stations d'épuration	646	-
Travaux de déplace conduites d'assain. (projet tramway)	81	100
Schéma directeur assainissement	6188	13 902
Extension du Centre technique de l'Assainissement	67	5
Autosurveillance DO	-	-
Acquistions de véhicules et d'engins	68	1000
Travaux stations d'épuration	5	474
Projets informatiques eau-assainissement 2015-2020	57	140
Projet Lumieau		24
Ouvrages sur réseau	152	61
Réseaux d'assainissement	5762	6835
Projets espace public Strasbourg	3	-
Projets espace public Communes	-	-
Crédits annuels - autres investissements assainissement (*)	2266	2823
Total	15 295	25 364

<sup>\*</sup>dont productions immobilisées et opérations sur comptes de tiers

### **RÉSULTATS 2019 ET PROJETS D'INVESTISSEMENT**

Pour le budget annexe de l'assainissement, l'exercice 2019 a donné lieu à un excédent de fonctionnement cumulé de 21,5 millions d'euros.

En milli	ers d'euros	CA 2019 provisoire
Total d	épenses fonctionnement	48 429
	Reversements fermier STEP	16412
	Reversement modernisation Agence	6840
es	Exploitation EN (hors main-d'œuvre)	3 4 4 6
Dépenses réelles	SDEA	1620
ıses	TRR sur facturations	268
éper	Exploitation (autres directions)	419
Õ	Charges de personnel	6497
	Reversements au budget principal	2912
	Frais financiers emprunts en cours	22
ses	Dotations aux amortissements	9989
Dépenses d'ordre	Autres dépenses d'ordre	4
Dé	Autofinancement complémentaire	-

En milliers d'euros		CA 2019 provisoire
Total r	ecettes fonctionnement	69935
S	Redevance collecte et épuration Eurométropole	20036
	Redevance épuration fermier	15 483
Recettes réelles	Redevance modernisation Agence eau	6733
tes 1	Budget principal Eaux pluviales	3 501
ecet	Prime d'épuration	2203
Ä	Travaux	1980
	Autres produits réels d'exploitation	928
s e	Quote-part subv. repr. au résultat	2204
Recettes d'ordre	Autres recettes d'ordre	-
Z. p	Excédents antérieurs reportés	16868
Résultat cumulé fonctionnement 21506		



Taux d'impayés sur le total des facturations émises en 2018

En millier	CA 2019 provisoire	
Total dé <sub>l</sub>	penses d'investissement	18 594
es Is	Rembourst. avances en cours	557
Dépenses réelles Crédits annuels	Rembourst. emprunts en cours	59
ises ts ar	Crédits annuels PE	-
éper rédi	Gestion patrimoniale (crédits annuels PE)	-
Ŏ O	Crédits annuels EN	2266
	AP 84 Station d'épuration (Strasbourg - La Wantzenau)	646
( <b>6</b> )	AP 127 schéma dir. (planning AMO)	6188
elle ons mes	AP 101 Déviation tram (planning AMO)	81
s ré satic	AP 204 Travaux autres STEP	5
épenses réelle Autorisations le programme	AP véhicules	68
Dépenses réelles Autorisations de programmes	Autres AP EN	209
1 ,	Autres AP PE	5765
	AP DCPB	67
lre	Quote-part subv. repr. résultat	2204
Porc	PE: aménagements urbains / budget M14	-
Dépenses d'ordre	Opérations d'ordre - transfert droits TVA	-
ben	Autres dépenses d'ordre	479
Dé	Déficits antérieurs reportés	-

En milliers d'euros		CA 2019 provisoire
Total	recettes d'investissement	43772
	Subventions SDA	206
Recettes réelles	Autres subventions	309
Rece	FCTVA (Collecte)	1631
	Autres recettes réelles	76
	Réserves	-
Recettes d'ordre	Transferts droits TVA (constatation)	-
o,p s	Amortissements	9989
ette	Aménagements urbains / budget M14	-
Rec	Autres recettes d'ordre	478
	Excédents antérieurs reportés	31 083
Solde section investissement		25 178

L'exécution de la section d'investissement s'est par ailleurs soldée par un excédent cumulé de 25,2 millions d'euros.

#### PPI 2020-2022

Dans son rapport d'observations, la Chambre régionale des comptes mentionne, sans qu'il s'agisse toutefois de rappels de droit ni de recommandations, l'importance des excédents du budget annexe assainissement.

Ces excédents ont été occasionnés par les retards pris sur la réalisation des principaux investissements, retards liés à des impératifs techniques, environnementaux et administratifs. Ils sont à mettre en parallèle aux besoins d'investissements.

Le niveau actuel du prix de l'assainissement doit permettre d'assurer, pour les années à venir, la capacité d'autofinancement du budget annexe, dont une partie sera par ailleurs contrainte (dotations aux amortissements pour les travaux de réhabilitation de la station d'épuration évaluées à 2,8 millions d'euros par an).

122

En milliers d'euros	2019	2020	2021	2022
PPI ASSAINISSEMENT	15 295	25 364	28 705	36 955
Crédits annuels EN	2 266	2 823	2 820	2 820
AP 84 Station d'épuration	646	-	-	-
AP 127 schéma directeur	6 188	13 902	16 009	21 876
AP 101 Déviation tram	81	100	100	100
AP 204 Travaux STEP (dont STEP sud)	5	474	486	2 880
AP véhicules	68	1 000	1 500	1 500
Autres AP EN	209	225	290	279
Autres AP PE (dont GP ouvrages)	5 765	6 835	7 500	7 500
AP DCPB	67	5	-	-

Source: BP 2020 et prospective tarifs de vente d'eau

L'emploi des excédents ainsi cumulés et la pérennité d'une capacité d'autofinancement (épargne brute) avoisinant comme en 2019 12,4 millions d'euros annuels devraient permettre un financement des projets d'investissements moyen terme du budget annexe assainissement, en particulier la poursuite du Schéma Directeur Assainissement (100 millions d'euros TTC) et le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration au sud du territoire (budget de 22 millions d'euros TTC) sans recours à l'emprunt, ou avec un endettement modéré.

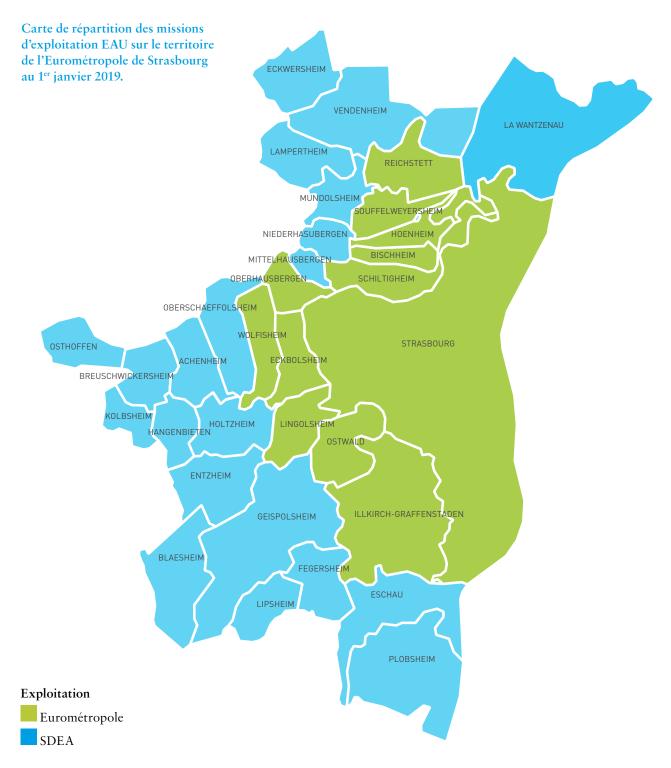


## Strasbourg.eu



# **ANNEXES**





## **Urgences / Accueil technique**

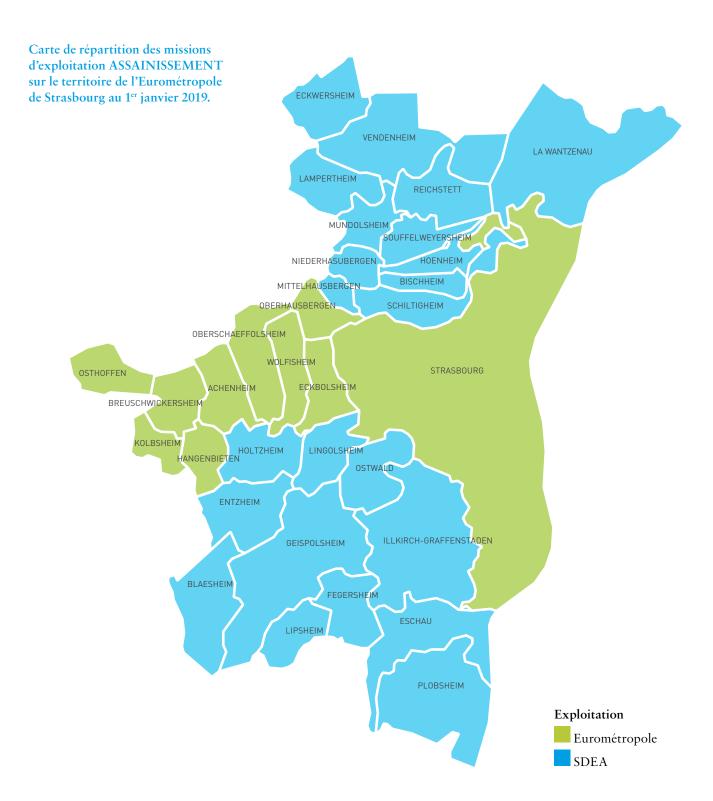
Guichet unique d'accueil
03 68 98 51 75
eauassainissement@strasbourg.eu

Pour les autres communes, contactez le SDEA:

03 88 19 29 99

accueil.clients@sdea.fr

L'Eurométropole et le SDEA interviennent 24h/24 et 7j/7 sur le territoire métropolitain.





## Strasbourg.eu

#### SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### REFERENCES A PARTIELE

Adresse desservie : 5 RUE DES CHAMPS

#### 67200 STRASBOURG

Point d'installation : 01705D

Client: 212024

N\*endagement :-Gode service : -

Nom service -N° marché :-

Service de l'Eau et de l'Assainissement

1. Parc de l'Etole

67075 STRASBOURG CEDEX SIRET: 24670048800033

Ligne directe : 03 58 98 51 65

#### Accueil

11, quai Fustel de Coulanges 57000 Strasbourg

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Courriel . eau@strasbourg.eu

L'évolution de votre consommation

17/01/2016 40 m3

#### URGENCES

En cas d'urgende, contactez le service :

Eau - 03 88 39 12 89

Assainissement - 03 88 40 05 98

Merci de régler cette facture dans les 15 jours à réception

Poir fous renseignements concernant le palement

veuillez vous adresser à : Recette des Finances de Strasbourg et Eurométropole 1 Parc de l'Étoile - CS 71022 - 67070 Strasbourg Cedex

03 68 98 50 00

du lundi au vendredi, de 81/30 à 121/00 et de 131/30 à 161/00 sauf les mercredis après-midis et les vendredis après-midis

Monancy DUFOND Barrard A MUE DES CHAMPS B.P. 7018

STITUS STRASBOLING CEDEX T

RAMEHINGO Unique du Mandat TIPSEPADS/DS8417000212021020000919 ICS : FR346AU006931 Référence 2120219020009 E Monitant : 543.55 6 Chlandar EUROMETROPOLE DE 5TRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

417110500190 DUPOND BERNARD

941133000175 59050021202192000090670584986706

34355

#### FACTURE

EA / 2019 / 27 2120219200009 du 16/04/2019

Monsieur DUPOND Bernard

5 RUE DES CHAMPS

B.P. 7012

67200 STRASBOURG CEDEX 7

Facture simplifiée

Votre consommation:

(vair distail su dos)

Distribution de l'enu Collecte et traitement des eaux usées Montant TTC 149.46 121.82 72.27

120 m3

Total de votre facture.

343 55 €

Cout de l'apponement ITC

22.88 € 0.00267 €.

Prix du litre d'eau TTC (hors abonnement) (Montant total à payer - Abornement) / m3 facturés / 1000

Organismes publics (protection de l'environnement)

Somme totale à payer

343,55 € TTC

Au verso de votre facture vous trouverez toutes les informations utiles pour effectuer votre règlement.

Propriétaire ou locataire : pensez à nous informer de tout déménagement, par téléphone au 03.68.98.51.65 ou par courriel eau@strasbourg.eu A défaut, vous resterez redevable des factures émises.

Pn+1

BONITURE MATE of LIEU

Joindre un relevé d'identité bancaire

- Nouvello lécture de contoueur Relevé le Lides Relevé par	+Ancie Relievé		Memory pa	+	М3 солвоти	net Code (er
Votre facture détaillée	Voune (m.ms	No.	Montani hari Naves	de TVA	Morrant TVA	Morner! e FOG
Distribution de l'eau : Abonnement dann 20 mm (Eurométropole de Stranbourg) nombre de pure Consommation d'eau (Eurométropole de Stranbourg) to 0.101/2019 au 71/12/0019	304	n class	70.00	8.50	V. 101	749,45 22.65
Collecte et traitement des eaux usées :						121,82
du chartone eu hillógare Ebuddor (Euromáropole de Strasbourg)	120	11.43000	AGR	0.50	0,60	91,00
guidion (Valendam)	100	6/15290	18,24	9.04	0.00	18.94
experience as arrived as	120	0,59360	4721	110,00	4,72	51.92
Organismes publics ; Luts come la poliution (Agence de l'Esu)						72,27

0.35000

10.00

328,73 €

6,00

231

0.00

14,82 €

44(0)

343.55 €

Montant total à payer : La TUM factures est acquirités sur les cédats en application de l'implication de le DIGE n° 24.5 80 du 19 mars 1903. N° de TVA immogramme, FR7RJ46700488

Modernisation des Réseaux (Agence de (Eav)

DI 01/01/2019 NEXT 1/18/2019

gu 01/01/2019 au 31/13/2019

La TM facture est acquitte sur les décit en application de l'extraction de le DSI n' 36.5 ki du 19 mars 1933 N' de TVA intracommuneurs : PR7R246T00488.

The environment aux modernis d'en article R 2342 4 et R 3342 25 de Code Gertier des Colembrates Tembrates.

Dans le chies qui pleis trois autiver la moticanion du prisent acts particle L 99.7 de code gentinal des collectivates territorises. Vois pouvuil comment la somme membration du prisent acts particle L 99.7 de code gentinal des collectivates territorises. Vois pouvuil comment la somme membration du rocts en statues and fracture pour l'effectuer :

Par prélévement du dont locture pout l'effectuer :

Par prélévement automatique (formatisse à rettrer au Service de l'Eau).

Par prélévement automatique (formatisse à rettrer au Service de l'Eau).

Par prélévement à l'aint de l'enveloppe cryonite diment affanchie.

Par shaque à l'ordre de l'enveloppe cryonite diment affanchie.

Par shaque à l'ordre du TRESOR PUBLIC quec votes du TPSEPA non algré. Il loud abretse au Centre d'Encaissement à l'aite de l'enveloppe ci-joint dument.

Affanche.

\* En expéces ou carte trancaire aux guictiets de la Recette des Finances de Bizabburg et Eutométropole, avec facture compléée.

\* Par exement bancaire sur le complé BÁNBIC : PR36 3006 1008 0808 7200 0000 086 / BDFERNPCCT.

\* Par exement sur le site ritipe ritipi strasbourg eu par carte bencaire ou préfryement angue.



## Strasbourg.eu

#### SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### REFERENCES À MAPPELER

Adresse desservie : **5 RUE DES CHAMPS** 

### 67200 STRASBOURG

Point d'installation : 01705D

Client: 212024

SIRET: -

N'engagement: -

Nom service: -

Service de l'Eau et de l'Assainissement

1, Parc de l'Etoile

67076 STRASBOURG CEDEX SIRET: 24670048800033 Ligne directe: 03 68 98 51 65

Accueil

11, quai Fustel de Coulanges 67000 Strasbourg

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Courriel: eau@strasbourg.eu L'évolution de votre consommation ; 17/01/2016 40 m3

En cas d'urgence, contactez le service :

Eau - 03 88 39 12 89

Assainissement - 03 88 40 05 96

Merci de régler cette facture dans les 15 jours à réception Pour toute question concernent le paiement de votre facture : Recette des Finances de Strasbourg et Eurométropole 1 Parc de l'Étolle - CS 71022 - 57070 Strasbourg Cedex Accueil au 03 68 96 51 95

du lundi au joudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

sauf les mercredis après-midi Courriel : 1067058@dgfp finances gouy fr

#### Pn' t

130

MISSIARTICES!

DATE or LILL

Murrieux DUPONS Berry

FACTURE

B.P. 7012

Facture simplifiée

Distribution de Feau

Total de votre facture.

Coût de l'abonnement TTC.

Somme total à payer

Votre consommation :

Collecte et traitement des eaux usées

Prix du litre d'eau TTC (hors abonnement)

Organismes publics (protection de familionnement)

(Montaril total & payer - Abonnamini) / m3 facturés / 1000'

ou par courriel eau@strasbourg.eu

Au verso de votre facture vous trouverez toutes les

Propriétaire ou locataire : pensez à nous informer de

tout déménagement, par téléphone au 03.68.98.51.65

A défaut, vous resterez redevable des factures émises.

informations utiles pour effectuer votre règlement.

EA / 2020 / 22 2120220200016

Monsieur DUPOND Bernard

67200 STRASBOURG CEDEX 7

5 RUE DES CHAMPS

du 16/04/2020

(your distant an close)

120 m3

147.70

123,03

72.27

343,00 € 1

21,10€

0.00268 €

343,00 € TTC

34300

Montant TTC

S RUE DES CHAMPE B.F. 1912 67200 STRASBOURG CEDEX 7

#### TIPSEPA

Reference Unique du Mandall : TIPSEPADE70564170009212022020001636 ICS : FR39EAU008871 RMMPPROE : 2120220200016 X Montaint : 343,60 € Celanoler : EUPOMETROPOLE DE STRÁSBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500209 DUPOND BERNARD

941133000175 01220021202202000160670584971706

RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT / ANNEXES

de compleur Relevé la Index Relevé par	Relevé	le lodes	Relevé pa	Time	Monitor	Morrore
Votre facture détaillée	en mū	- Automotive	tions taxes	ste TVA	TWA	€ FTC
Distribution de l'eau :	-			-	-	147.7
Abonnement dam, 20 mm (Eurométropole de Strasbourg) nombre de jumi Consommation d'ear (Eurométropole de Strasbourg)	ANT	0.05479	20.00	6,50	1,62	21
6U 01/01/2020 AU 31/12/2020	/190	1,00000	120,00	5.50	8,63	1,00,6
Collecte et traitement des eaux usées : Collecte (Eurométropois de Strasbourg)						123,0
su orionatos su 31/12/2000. Epuration (Eurométropole de Strasbourg)	120	0,430+0	61.66	0,00	0,00	61/
eu 01/01/2020 au 3 l/ 12/0020 Epuration (Valeauthin)	120	0,15000	10.24	0,50	0,00	48.
m/ 01/01/2020 gu 31/12/2020	100	0,90000	49.31	19.50	4,63	63,
Organismes publics : Lutte centre la pollution (Agence de l'Eau)						72,2
du 01/01/2000 au 31/12/2000 Modernisation des Réseaux (Agence de l'Eau)	120	0,98600	42,00	930	2,31	44.
du 01/01/2020 au 31/12/2020	120	0,23300	27,46	0,00	0,00	277
Montant total à payer :			328,16 €		14,84 €	343,00

Le TVA facturile est acquitéde sur les dépits en application de l'intraction de le DGI n° 34-5-83 et l'é mans 1997 N° de TVA est ecommunautaire : ENTINDAGTORISE

Le TVA factures est acquiside sur les élécts en application de l'action de la DGI n° 34-5-81 au 18 mars 1693 N° 36 TVA extreomenciaules : I RUYGEG/DG488.
Time unicodaire en application de fartida (. 252A du lime dos Procedures Flandes), pris, écris el sancul andicipiles
conformalment aux diagnationes dels encles 8 2347-4 et 8 3342-23 du Dode Général des Confesiones.
Dens le délais de deux mois auvent le noblication du present aux legandes (. 1817-5 de code général des confesiones).
Dens le délais de deux mois auvent formaliste du present aux legandes (. 1817-5 de code général des confesiones).
Le réglement de votre facture peut s'effictuer :
Par politiquement du confesione peut s'effictuer :
Par politiquement automatique (formaliste à retirer au Service de l'Eau).
\*Par politiquement automatique (formaliste à retirer au Service de l'Eau).
\*Par politiquement automatique (formaliste à retirer au Service de l'Eau).
\*Par politiquement automatique (formaliste à retirer au Service de l'Eau).
\*Par politique de l'action de l'enveloppe ci-jointe démand de l'action du l'enveloppe ci-joint d'ament affirmachie.
\*Par chéque à l'ordre du TRESCR PUBLIC avec votel du TPSEPA non signé, le tout adressé au Centre d'Encatament à l'actio de l'enveloppe ci-joint d'ament affirmachie.

Par integral our least to the complete systems or present our process of any other and a system of the center of the finances of attentioning of the finances of attention of the finances of attentioning of the finances of attention of the finances of attention of the finances of attention of attention of the finances of attention of the finances of attenti



## Strasbourg.eu

et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

### Une question sur le paiement de votre facture ? Contactez la Recette des Finances Strasbourg et

Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Mercredi: 8h30-12h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

Espace Client en ligne : sdea.fr

**Pour toutes autres questions,** - facture ou abonnement : 03 88 19 29 99 vos demandes techniques assainissement : 03 88 40 05 96

### **Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:** - eau : 03 88 19 97 09

- assainissement : 03 88 40 05 96

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client : 34417405 N° du contrat : 859/67001/001/3377 Occupant : M ABCD EFGH Adresse du lieu desservi : 555 RUE BOURGEND 67204 ACHENHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



1 - 1 / 1 - 1 - 1 - A1 - 3905131081001

Détail au verso

M ABCD EFGH **57 RUE DES ARTISANS** 67204 ACHENHEIM

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2018 au 31/12/2019

Facture n°20191R6700100000792 du 30/04/2019

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 35.79 € Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00268 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 217,33 Total assainissement facturé TTC 139,40

Total de la facture 356.73 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2019 356,73 €

 $\ensuremath{\mathrm{N}^{\circ}}$  SIRET : 246 700 488 000 17 -  $\ensuremath{\mathrm{N}^{\circ}}$  TVA Intracommunautaire : FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre barque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions à ur créancier. Vous benéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présenté dans las samaires suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous provez obtenir. aines suivant la useu de deux de l'acception de l'acception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE M ABCD EFGH 57 RUE DES ARTISANS 67204 ACHENHEIM

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000670010000079219 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20191R6700100000792 D Montant : 356,73 4 Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500190 ABCD EFGH

941133000175 09040067001000007920670584901706

35673

1-1/1-1-1-A1-3905131081001

选

N° du contrat	N° série F compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3			
859/67001/001/3377	TESTEMS 3	1/12/2019	240			360	120			
	Consommation totals	Consommation totale relevée								
	Consommation factu	Consommation facturée (m3)								
Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €			
DISTRIBUTION DE L'EAU							145,06			
PART FIXE - ABONNEMENT (b	asé sur 365 jours)						ŕ			
Eurométropole de Strasbourg	1 x 365 j	01/01/2019	365 jours	23,50	23,50	1,29 (5,50%)	24,79			
PART PROPORTIONNELLE - C	ONSOMMATION									
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2019	120 m3	0,94	112,80	6,20 (5,50%)	119,00			
PRESERVATION DES RESSOU	JRCES EN EAU									
Agence de l'eau Rhin Meuse		01/01/2019	120 m3	0,01	1,20	0,07 (5,50%)	1,27			
COLLECTE ET TRAITEMEN	IT DES EAUX USEES						139,40			

	Total de votr Montant tota			346,86 346.86	9,87 9,87	356,73 356,73
Modernisation des réseaux de collecte	01/01/2019	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE Lutte contre la pollution domestique	01/01/2019	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	<b>72,27</b> 44,31

365 jours

120 m3

11,00

1,07

11,00

128,40

0,00

0,00

11,00

128,40

1 x 365 j 01/01/2019

01/01/2019

PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours) Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg)

PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION

Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg)

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :
  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.
  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.
  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  - PAR CHEQUE (joindre obligatoirement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.
     EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à

12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h. Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.





et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

### Une question sur le paiement de votre facture ? Contactez la Recette des Finances Strasbourg et

Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Mercredi: 8h30-12h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

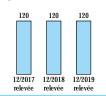
#### Pour toutes autres questions,

- facture ou abonnement : 03 88 19 29 99
- vos demandes techniques assainissement : 03 88 40 05 96 Espace Client en ligne : sdea.fr

#### Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

- eau: 03 88 19 97 09
- assainissement : 03 88 40 05 96

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client: 34417418
N° du contrat: 860/67363/027/13
Occupant: M OU MME ABC DEF
Adresse du lieu desservi: 2785 LOTISSEMENT LES VERSANTS DU CHATEAU
67990 OSTHOFFEN

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



5 - 1 / 1 - 9 - 9 - A1 - 3905131081001

M OU MME ABC DEF 2785 LOT. LES VERSANTS DU CHATEAU 67990 OSTHOFFEN

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2018 au 31/12/2019

Facture n°20191R6736300000001 du 30/04/2019

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 41.60 € Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00276 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 233,27 Total assainissement facturé TTC 139,40

Total de la facture 372.67 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2019 372,67 €

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à vorte banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous benéficiez du drist d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée serve det. Une demande de remboursement doit être présenté dans la convention que vous avez passée avez et de Une demande de remboursement doit être présenté des trais la vous parties de la contra de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la semaines suivant la date de detur de vote compre pour de l'acceptant la date de del de l'acceptant andrés des répliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

M OU MME ABC DEF 2785 LOT. LES VERSANTS DU CHATEAU 67990 OSTHOFFEN

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000673630000000119 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20191R673630000001 F Montant : 372,67 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500190 ABC DEF

941133000175 80060067363000000010670584999706

37267

选

5 - 1 / 1 - 9 - 9 - A1 - 3905131081001

#### Facture n°20191R6736300000001 du 30/04/2019

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
860/67363/027/13	FICTIFEMS	31/12/2019	240			360	120
	Consommation	totale relevée					120
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture Tranch	e Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU						161,00
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)						
Eurométropole de Strasbourg 1 x 365	01/01/2019	365 jours	29,00	29,00	1,60 (5,50%)	30,60
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION		-				
Eurométropole de Strasbourg	01/01/2019	120 m3	1,02	122,40	6,73 (5,50%)	129,13
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU						
Agence de l'eau Rhin Meuse	01/01/2019	120 m3	0,01	1,20	0,07 (5,50%)	1,27
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)						139,40
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg) 1 x 365 PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	j 01/01/2019	365 jours	11,00	11,00	0,00	11,00
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg)	01/01/2019	120 m3	1,07	128,40	0,00	128,40
ORGANISMES PUBLICS						72,27
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE						
Lutte contre la pollution domestique	01/01/2019	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte	01/01/2019	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
	Total de voi Montant tot			361,96 361,96	10,71 10,71	372,67 372,67

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE (joindre obligationement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  EN ESPECES, dans la limit de 2006 (partiel 10 lei de figurese regtification 2013), aux contiens des impâts de SCHIL TIGHEIM (14).

  - EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.



## Strasbourg.eu

et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX

www.sdea.fr

### Une question sur le paiement de votre facture ? Contactez la Recette des Finances Strasbourg et

Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Mercredi: 8h30-12h00

Couriel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

#### Pour toutes autres questions,

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 au 03 88 19 29 99

Espace Client en ligne : sdea.fr

Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### À noter!

Le SDEA lance son application citoyenne!
Depuis votre mobile, signalez tout dysfonctionnement en rapport avec TEau.
4 clics suffisent pour alerter le SDEA. Appli gratuite disponible sur AppStore/PlayStore.

• Votre prochaine relève de compteur : septembre 2019.

#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client : N° du contrat :

34316291 944/67506/081/2076 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 SDC PAR JEAN DUPONT SYNDIC Occupant:

Adresse du lieu desservi : 1854 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 VENDENHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



6 - 1 / 1 - 11 - 11 - A1 - 3905131081001

RUE DES CHATAIGNIERS 67550 SDC PAR JEAN DUPONT SYNDIC 15896 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 VENDENHEIM

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2018 au 31/12/2019

Facture n°20191R6750600002008 du 30/04/2019

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 20.42 € Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00270 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 223,09 Total assainissement facturé TTC 121,82

Total de la facture 344.91 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2019 344,91 €

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre barque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions à cur énaiser. Vous benéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décréses dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présenté dans les sa semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous provez obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous provez obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir de la concenant le présent mandat sont le verifiqué de la concenant le présent mandat sont de verifique de la concenant le présent mandat sont le verifique de la concentration de l semaines suvant la catte de ueux de rout de rout de la companya de concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obteni auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SIGNATURE DATE et LIEU

RUE DES CHATAIGNIERS 67550 SDC PAR JEAN DUPONT SYNDIC 15896 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 VENDENHEIM

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000675060000200819 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20191R6750600002008 X Montant : 344,91 Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500190 RUE DES CHATAIGNIE

941133000175 02220067506000020080670584993706 34491

6 - 1 / 1 - 11 - 11 - A1 - 3905131081001

选

#### Facture n°20191R6750600002008 du 30/04/2019

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
944/67506/081/2076	1731730	31/12/2019	240			360	120
Consommation totale relevée							
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							150,82
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours	s)						
Eurométropole de Strasbourg	1 x 365 j	01/01/2019	365 jours	19,36	19,36	1,06 (5,50%)	20,42
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION							
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2019	120 m3	1,02	122,40	6,73 (5,50%)	129,13
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU							
Agence de l'eau Rhin Meuse		01/01/2019	120 m3	0,01	1,20	0,07 (5,50%)	1,27
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX U PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION			Néant				121,82
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbour	g)	01/01/2019	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2019	120 m3	0,3934	47,21	4,72 (10,00%)	51,93
ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							72,27
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2019	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2019	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot Montant tot			330,02 330,02	14,89 14,89	344,91 344,91

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE (joindre obligationement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  EN ESPECES, dans la limit de 2006 (partiel 10 lei de figurese regtification 2013), aux contiens des impâts de SCHIL TIGHEIM (14).

  - EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.



## Strasbourg.eu

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

Une question sur le paiement de votre facture ? Contactez la Recette des Finances Strasbourg et Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Mercredi: 8h30-12h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

#### Pour toutes autres questions,

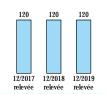
Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 au 03 88 19 29 99

Espace Client en ligne : sdea.fr

Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

| N° de client : 34316290 | N° du contrat : 947/67152/035/3084 | Occupant : M MME XXX AAA | Adresse du lieu desservi : 1598 PETITE RUE DU CHATEAU | 67118 GEISPOLSHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



3 - 1 / 1 - 5 - 5 - A1 - 3905131081001

M MME XXX AAA 1598 PETITE RUE DU CHATEAU 67118 GEISPOLSHEIM

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2018 au 31/12/2019

Facture n°20191R6715200002318 du 30/04/2019

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 24.79 €

Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00262 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 217,33 Total assainissement facturé TTC 121,82

Total de la facture 339.15 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2019 339,15 €

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à vorte banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous benéficiez du drist d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée serve det. Une demande de remboursement doit être présenté dans la convention que vous avez passée avez et de Une demande de remboursement doit être présenté des trais la vous parties de la contra de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la semaines suivant la date de detur de vote compre pour de l'acceptant la date de del de l'acceptant andrés des répliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

M MME XXX AAA 1598 PETITE RUE DU CHATEAU 67118 GEISPOLSHEIM

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000671520000231819 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20191R6715200002318 Q Montant : 339,15 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500190 XXX AAA

941133000175 38150067152000023180670584992706

33915

选

3 - 1 / 1 - 5 - 5 - A1 - 3905131081001

#### Facture n°20191R6715200002318 du 30/04/2019

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
947/67152/035/3084	1731720	31/12/2019	240			360	120
Consommation totale relevée							
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							145,06
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jour	s)						
Eurométropole de Strasbourg	1 x 365 j	01/01/2019	365 jours	23,50	23,50	1,29 (5,50%)	24,79
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	l						
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2019	120 m3	0,94	112,80	6,20 (5,50%)	119,00
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU							
Agence de l'eau Rhin Meuse		01/01/2019	120 m3	0,01	1,20	0,07 (5,50%)	1,27
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jour PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	s)		Néant				121,82
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbou	rg)	01/01/2019	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2019	120 m3	0,3934	47,21	4,72 (10,00%)	51,93
ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							72,27
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2019	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2019	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot Montant tot			324,56 324,56	14,59 14,59	339,15 339,15

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE (joindre obligationement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  EN ESPECES, dans la limit de 2006 (partiel 10 lei de figurese regtification 2013), aux contiens des impâts de SCHIL TIGHEIM (14).

  - EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.



## Strasbourg.eu

dicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

Espace Européen de l'Entreprise SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX

www.sdea.fr

### Une question sur le paiement de votre facture ? Contactez la Recette des Finances Strasbourg et

Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Mercredi: 8h30-12h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

#### Pour toutes autres questions,

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 au 03 88 19 29 99

Espace Client en ligne : sdea.fr

Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### À noter!

Le SDEA lance son application citoyenne!
Depuis votre mobile, signalez tout dysfonctionnement en rapport avec TEau.
4 clics suffisent pour alerter le SDEA. Appli gratuite disponible sur AppStore/PlayStore.

• Votre prochaine facture: septembre 2019. Il s'agira d'une facture estimative.

#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client: 34316292 N° du contrat: 948/67137/100/1733 Occupant: MME ZZZ AAA Adresse du lieu desservi : 9685 IMPASSE DES ROSIERS 67640 FEGERSHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



2 - 1 / 1 - 3 - 3 - A1 - 3905131081001

MME ZZZ AAA 9685 IMPASSE DES ROSIERS 67640 FEGERSHEIM

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2018 au 31/12/2019

Facture n°20191R6713700001675 du 30/04/2019

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 21.18 € Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00265 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 217,52 Total assainissement facturé TTC 121,82

Total de la facture 339.34 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2019 339,34 €

N° SIRET : 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire : FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre barque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions à cur énaiser. Vous benéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décréses dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présenté dans les sa semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous provez obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous provez obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir de la concenant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous poveze obtenir de la concenant le présent mandat sont le verifiqué de la concenant le présent mandat sont de verifique de la concenant le présent mandat sont le verifique de la concentration de l semaines suivant la date de uteux de vous comparations de la concennant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SIGNATURE DATE et LIEU

MME ZZZ AAA 9685 IMPASSE DES ROSIERS 67640 FEGERSHEIM

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000671370000167519 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20191R6713700001675 J Montant : 339,34 6 Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500190 ZZZ AAA

941133000175 12090067137000016750670584995706 33934

2 - 1 / 1 - 3 - 3 - A1 - 3905131081001

选

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
948/67137/100/1733	TEST1234EMS	31/12/2019	240			360	120
	Consommation to	otale relevée					120
	Consommation fa	acturée (m3)					120

Détail de votre facture Tra	anche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							145,25
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)							
Eurométropole de Strasbourg 1 x	365 j	01/01/2019	365 jours	20,08	20,08	1,10 (5,50%)	21,18
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	•		•			, , ,	
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2019	120 m3	0,97	116,40	6,40 (5,50%)	122,80
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU						,	
Agence de l'eau Rhin Meuse		01/01/2019	120 m3	0,01	1,20	0,07 (5,50%)	1,27
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USE	EES						121,82
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)			Néant				•
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION							
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg)		01/01/2019	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2019	120 m3	0,3934	47,21	4,72 (10,00%)	51,93
ORGANISMES PUBLICS							72,27
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							•
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2019	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2019	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot			324,74	14,60	339,34
		Montant tot	al à payer		324,74	14,60	339,34

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE (joindre obligationement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  EN ESPECES, dans la limit de 2006 (partiel 10 lei de figurese regtification 2013), aux contiens des impâts de SCHIL TIGHEIM (14).

  - EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.

2 - 1 / 1 - 4 - 4 - A1 - 3905131081001



## Strasbourg.eu

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

### Une question sur le paiement de votre facture ? Contactez la Recette des Finances Strasbourg et

Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Mercredi: 8h30-12h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

#### Pour toutes autres questions,

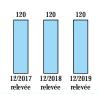
Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 au 03 88 19 29 99

Espace Client en ligne : sdea.fr

Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>



#### À noter!

Le SDEA lance son application citoyenne!
Depuis votre mobile, signalez tout dysfonctionnement en rapport avec TEau.
4 clics suffisent pour alerter le SDEA. Appli gratuite disponible sur AppStore/PlayStore.

• Votre prochaine relève de compteur : août 2019.

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de clent : 34316293 N° du contrat : 949/67519/073/1290 Occupant : M MME WWW AAA Adresse du lieu desservi : 9874 RUE DES SOEURS 67610 LA WANTZENAU

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



M MME WWW AAA 9874 RUE DES SOEURS 67610 LA WANTZENAU

4 - 1 / 1 - 7 - 7 - A1 - 3905131081001

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2018 au 31/12/2019

Facture n°20191R6751900002062 du 30/04/2019

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 26.59 € 0,00264 € Prix du litre TTC (hors abonnement)

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 221,67 Total assainissement facturé TTC 121,82

Total de la facture 343.49 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2019 343,49 €

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions à ur créancier. Vous benfédiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décréses dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présenté dans les sons semanies suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits semanies suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits de la compte de la compte de la compte pour la prélèvement autorisé. Vos droits considéred de la compte de la compte de la compte pour la prélèvement autorisé. Vos droits de la compte de la compte de la compte pour la prélèvement autorisé. Vos droits de la compte de semaines suvant la dieu eu voor ook vergleefs dans un document que vous pouvez obtenr concernant le présent mandat sont vergleefs dans un document que vous pouvez obtenr auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE M MME WWW AAA 9874 RUE DES SOEURS 67610 LA WANTZENAU

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000675190000206219 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20191R6751900002062 K Montant : 343,49 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500190 WWW AAA

941133000175 04100067519000020620670584988706

34349

选

4 - 1 / 1 - 7 - 7 - A1 - 3905131081001

#### Facture n°20191R6751900002062 du 30/04/2019

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3	
949/67519/073/1290	1731750	31/12/2019	240			360	120	
	Consommation totale relevée							
	Consommation	facturée (m3)					120	

Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							149,40
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours	s)						
Eurométropole de Strasbourg	1 x 365 j	01/01/2019	365 jours	25,20	25,20	1,39 (5,50%)	26,59
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION							
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2019	120 m3	0,96	115,20	6,34 (5,50%)	121,54
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU							
Agence de l'eau Rhin Meuse		01/01/2019	120 m3	0,01	1,20	0,07 (5,50%)	1,27
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	s)		Néant				121,82
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbour	g)	01/01/2019	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2019	120 m3	0,3934	47,21	4,72 (10,00%)	51,93
ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							72,27
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2019	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2019	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot Montant tot			328,66 328,66	14,83 14,83	343,49 343,49

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE (joindre obligationement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  EN ESPECES, dans la limit de 2006 (partiel 10 lei de figurese regtification 2013), aux contiens des impâts de SCHIL TIGHEIM (14).

  - EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.



## Strasbourg.eu

et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

#### Une question sur votre abonnement/votre facture :

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 au 03 88 19 29 99  $Espace\ Client\ en\ ligne: client.sdea. fr$ 

#### Une question sur le paiement de votre facture :

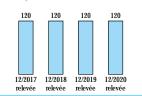
Contactez la Recette des Finances Strasbourg et Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

## **Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:** - eau : 03 88 19 97 09

- assainissement : 03 88 40 05 96

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client : 34417405 N° du contrat : 859/67001/001/3377 Occupant : M ABCD EFGH Adresse du lieu dessevi : 555 RUE BOURGEND 67204 ACHENHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



1 - 1 / 1 - 1 - 1 - A1 - 3004281606001

Détail au verso

0,00268 €

M ABCD EFGH **57 RUE DES ARTISANS** 67204 ACHENHEIM

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2019 au 31/12/2020

Facture n°20201R6700100000008 du 30/04/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Prix du litre TTC (hors abonnement)

Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 21.15 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 220,02 Total assainissement facturé TTC 123,04

Total de la facture 343.06 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2020 343,06 €

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à vorte banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous benéficiez du drist d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée serve det. Une demande de remboursement doit être présenté dans la convention que vous avez passée avez et de Une demande de remboursement doit être présenté des trais la vous parties de la contra de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la suivant la uaer de veux experiences dans un document que vous pouvez obtenir votre banque. document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut on pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

M ABCD EFGH 57 RUE DES ARTISANS 67204 ACHENHEIM

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000670010000000820 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20201R670010000008 F Montant : 343,06 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500209 ABCD EFGH

941133000175 44060067001000000080670584977706 34306

选

1 - 1 / 1 - 1 - 1 - 1 - A1 - 3004281606001

#### Facture n°20201R6700100000008 du 30/04/2020

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
859/67001/001/3377	TESTEMS	31/12/2020	360			480	120
	Consommation	totale relevée					120
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours	s)						
Eurométropole de Strasbourg	1 x 366 j	01/01/2020	366 jours	20,00	20,05	1,10 (5,50%)	21,15
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	•		•				
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2020	120 m3	1,00	120,00	6,60 (5,50%)	126,60
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU			Néant				
Agence de l'eau Rhin Meuse			Néant				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX U			Niferra				123,04
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours	5)		Néant				
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	- \	04/04/0000	4000	4.0050	100.01	0.00	400.04
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg	g)	01/01/2020	120 m3	1,0253	123,04	0,00	123,04
ORGANISMES PUBLICS							72,27
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2020	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2020	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot	re facture		333,05	10,01	343,06
		Montant tot	al à payer		333,05	10,01	343,06

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE BANCAIRE Français (joindre obligatoirement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  . EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.

## **TARIF 2020**



# Strasbourg.eu

et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

#### Une question sur votre abo onnement/votre facture :

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 au 03 88 19 29 99 Courriel: accueil.clients@sdea.fr  $Espace\ Client\ en\ ligne: client.sdea. fr$ 

#### Une question sur le paiement de votre facture :

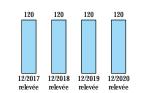
Contactez la Recette des Finances Strasbourg et Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

- eau: 03 88 19 97 09

- assainissement : 03 88 40 05 96

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client: 34417418
N° du contrat: 860/67363/027/13
Occupant: M OU MME ABC DEF
Adresse du lieu desservi: 2785 LOTISSEMENT LES VERSANTS DU CHATEAU
67990 OSTHOFFEN

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex

5 - 1 / 1 - 9 - 9 - A1 - 3004281606001

M OU MME ABC DEF 2785 LOT. LES VERSANTS DU CHATEAU 67990 OSTHOFFEN

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2019 au 31/12/2020

Facture n°20201R6736300000004 du 30/04/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 21.15 € Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00268 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 220,02 Total assainissement facturé TTC 123,04

Total de la facture 343.06 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2020 343,06 €

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à vorte banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous benéficiez du drist d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée serve det. Une demande de remboursement doit être présenté dans la convention que vous avez passée avez et de Une demande de remboursement doit être présenté des trais la vous parties de la contra de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la suivant la uaie de deux de version de la présentation de présentant que vous pouvez obtenir votre benque. It document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut on pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

M OU MME ABC DEF 2785 LOT. LES VERSANTS DU CHATEAU 67990 OSTHOFFEN

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000673630000000420 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20201R673630000004 N Montant : 343,06 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500209 ABC DEF

941133000175 60130067363000000040670584977706

34306

5 - 1 / 1 - 9 - 9 - A1 - 3004281606001

选

#### Facture n°20201R6736300000004 du 30/04/2020

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
860/67363/027/13	FICTIFEMS	31/12/2020	360			480	120
	Consommation	totale relevée					120
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours	s)						
Eurométropole de Strasbourg	1 x 366 j	01/01/2020	366 jours	20,00	20,05	1,10 (5,50%)	21,15
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	•		•				
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2020	120 m3	1,00	120,00	6,60 (5,50%)	126,60
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU			Néant				
Agence de l'eau Rhin Meuse			Néant				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX U			Niferra				123,04
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours	5)		Néant				
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	- \	04/04/0000	4000	4.0050	100.01	0.00	400.04
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg	g)	01/01/2020	120 m3	1,0253	123,04	0,00	123,04
ORGANISMES PUBLICS							72,27
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2020	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2020	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot	re facture		333,05	10,01	343,06
		Montant tot	al à payer		333,05	10,01	343,06

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE BANCAIRE Français (joindre obligatoirement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  . EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.

### **TARIF 2020**





et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

#### Une question sur votre abo onnement/votre facture :

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 au 03 88 19 29 99 Courriel: accueil.clients@sdea.fr  $Espace\ Client\ en\ ligne: client.sdea. fr$ 

#### Une question sur le paiement de votre facture :

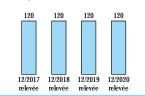
Contactez la Recette des Finances Strasbourg et Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client : N° du contrat :

34316291 944/67506/081/2076 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 SDC PAR JEAN DUPONT SYNDIC Occupant:

Adresse du lieu desservi : 1854 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 VENDENHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



6 - 1 / 1 - 11 - 11 - A1 - 3004281606001

Détail au verso

RUE DES CHATAIGNIERS 67550 SDC PAR JEAN DUPONT SYNDIC 15896 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 VENDENHEIM

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2019 au 31/12/2020

Facture n°20201R6750600001978 du 30/04/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture Consommation facturée 120 m3

Part fixe facturée TTC (abonnement) 21.15 € 0,00268 € Prix du litre TTC (hors abonnement)

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 220,02 Total assainissement facturé TTC 123,03

Total de la facture 343.05 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2020 343,05 €

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à vorte banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous benéficiez du drist d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée serve det. Une demande de remboursement doit être présenté dans la convention que vous avez passée avez et de Une demande de remboursement doit être présenté des trais la vous parties de la contra de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la

DATE et LIEU SIGNATURE

RUE DES CHATAIGNIERS 67550 SDC PAR JEAN DUPONT SYNDIC 15896 RUE DES CHATAIGNIERS 67550 VENDENHEIM

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000675060000197820 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20201R6750600001978 U Montant : 343,05 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500209 RUE DES CHATAIGNIE

941133000175 02190067506000019780670584976706 34305

选

6 - 1 / 1 - 11 - 11 - A1 - 3004281606001

#### Facture n°20201R6750600001978 du 30/04/2020

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
944/67506/081/2076	1731730	31/12/2020	360			480	120
	Consommation	totale relevée					120
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jour	s)						
Eurométropole de Strasbourg	1 x 366 j	01/01/2020	366 jours	20,00	20,05	1,10 (5,50%)	21,15
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	1		-				
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2020	120 m3	1,00	120,00	6,60 (5,50%)	126,60
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU			Néant				
Agence de l'eau Rhin Meuse			Néant				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX ( PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jour PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	s)		Néant				123,03
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbou	rg)	01/01/2020	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2020	120 m3	0,4026	48,31	4,83 (10,00%)	53,14
ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							72,27
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2020	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2020	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot Montant tot			328,21 328,21	14,84 14,84	343,05 343,05

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE BANCAIRE Français (joindre obligatoirement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  . EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.

### **TARIF 2020**



# Strasbourg.eu

ndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

#### Une question sur votre abo onnement/votre facture :

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 au 03 88 19 29 99 Courriel: accueil.clients@sdea.fr Espace Client en ligne : client.sdea.fr

#### Une question sur le paiement de votre facture :

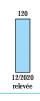
Contactez la Recette des Finances Strasbourg et Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### À noter!

Halte aux fuites : participons à la préservation de notre environnement et maitrisons notre consommation d'eau en relevant régulièrement notre compteur d'eau.

Cela permettra de détecter plus rapidement une fuite éventuelle et de faciliter l'estimation de la prochaine

Votre prochaine relève de compteur:
juin 2020.

#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client : 34449475
N° du contrat : 947/67152/035/4192
Occupant : AAAL A LATENTION DE M VICTOR ROOS
Adresse du lieu desservi : 1598 PETITE RUE DU CHATEAU
67118 GEISPOLSHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



3 - 1 / 1 - 5 - 5 - A1 - 3004281606001

A L ATTENTION DE M VICTOR ROOS 27 RUE DE LA 1ERE ARMEE CS 50035 67065 STRASBOURG CEDEX

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2019 au 31/12/2020

Facture n°20201R6715200004652 du 30/04/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso Consommation facturée 120 m3

Part fixe facturée TTC (abonnement) 21.16 € 0,00268 € Prix du litre TTC (hors abonnement)

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 220,03 Total assainissement facturé TTC 123.03

Total de la facture 343.06 Acompte: 0.00 Montant total à payer avant le 30/05/2020 343,06 €

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions à ur créancier. Vous benfédiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décréses dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présenté dans les sons semanies suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits semanies suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits de la compte de la compte de la compte pour la prélèvement autorisé. Vos droits compte de la compte de la compte de la compte pour la prélèvement autorisé. Vos droits de la compte de la compte de la compte pour la prélèvement autorisé. Vos droits compte de la compte de la compte de la compte pour la compte de la comp suivant la uaer de veux experiences dans un document que vous pouvez obtenir votre banque. document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut on pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

AAAL A L ATTENTION DE M VICTOR ROOS 27 RUE DE LA 1ERE ARMEE CS 50035 67065 STRASBOURG CEDEX

#### **TIP SEPA**

343,06 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500209 AAAL

941133000175 04070067152000046520670584977706 34306

选

3 - 1 / 1 - 5 - 5 - A1 - 3004281606001

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
947/67152/035/4192	1731720	31/12/2020	360			480	120
	Consommation	totale relevée					120
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture	Tranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jo	ours)						
Eurométropole de Strasbourg	1 x 1 j	01/01/2019	1 jours	23,50	0,06	0,00 (5,50%)	0,06
Eurométropole de Strasbourg	1 x 365 j	01/01/2020	365 jours	20,00	20,00	1,10 (5,50%)	21,10
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATI	ON						
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2020	120 m3	1,00	120,00	6,60 (5,50%)	126,60
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EA	U		Néant				
Agence de l'eau Rhin Meuse			Néant				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAU.	X USEES						123,03
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jo	ours)		Néant				•
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATI	ON						
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strash	oourg)	01/01/2020	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2020	120 m3	0,4026	48,31	4,83 (10,00%)	53,14
ORGANISMES PUBLICS							72,27
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2020	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2020	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot Montant tot			328,22 328,22	14,84 14,84	343,06 343,06

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE BANCAIRE Français (joindre obligatoirement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  . EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.

3 - 1 / 1 - 6 - 6 - A1 - 3004281606001

## **TARIF 2020**





et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

#### Une question sur votre abo onnement/votre facture :

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 au 03 88 19 29 99  $Espace\ Client\ en\ ligne: client.sdea. fr$ 

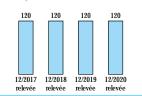
#### Une question sur le paiement de votre facture :

Contactez la Recette des Finances Strasbourg et Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

**Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:** 03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de client : 34316292 N° du contrat : 948/67137/100/1733 Occupant : MME ZZZ AAA Adresse du lieu desservi : 9685 IMPASSE DES ROSIERS 67640 FEGERSHEIM

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



2 - 1 / 1 - 3 - 3 - A1 - 3004281606001

Détail au verso

MME ZZZ AAA 9685 IMPASSE DES ROSIERS 67640 FEGERSHEIM

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2019 au 31/12/2020

Facture n°20201R6713700001727 du 30/04/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 21.15 € Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00268 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 220,02 Total assainissement facturé TTC 123,03

Total de la facture 343.05 Acompte: 0.00 343,05 € Montant total à payer avant le 30/05/2020

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à vorte banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous benéficiez du drist d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée serve det. Une demande de remboursement doit être présenté dans la convention que vous avez passée avez et de Une demande de remboursement doit être présenté des trais la vous parties de la contra de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la suivant la uaer de veux experiences dans un document que vous pouvez obtenir votre banque. document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut on pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

SIGNATURE DATE et LIEU

MME ZZZ AAA 9685 IMPASSE DES ROSIERS 67640 FEGERSHEIM

#### **TIP SEPA**

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000671370000172720 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20201R6713700001727 U Montant : 343,05 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500209 ZZZ AAA

941133000175 16190067137000017270670584976706

34305

选

2 - 1 / 1 - 3 - 3 - A1 - 3004281606001

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
948/67137/100/1733	TEST1234EMS	31/12/2020	360			480	120
	Consommation to	otale relevée					120
	Consommation fa	acturée (m3)					120

Détail de votre facture Tr	anche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)							
Eurométropole de Strasbourg 1 x	366 j	01/01/2020	366 jours	20,00	20,05	1,10 (5,50%)	21,15
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	•		•			, , ,	
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2020	120 m3	1,00	120,00	6,60 (5,50%)	126,60
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU			Néant				
Agence de l'eau Rhin Meuse			Néant				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USE	EES						123,03
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)			Néant				•
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION							
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg)		01/01/2020	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2020	120 m3	0,4026	48,31	4,83 (10,00%)	53,14
ORGANISMES PUBLICS							72,27
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							•
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2020	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2020	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot	re facture		328,21	14,84	343,05
		Montant tot	al à payer		328,21	14,84	343,05

Facture n°20201R6713700001727 du 30/04/2020

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE BANCAIRE Français (joindre obligatoirement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  . EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.

### **TARIF 2020**



# Strasbourg.eu

et de l'Assainissement Alsace-Moselle

#### 1, rue de Rome

#### Espace Européen de l'Entreprise

SCHILTIGHEIM - CS 10020 67013 STRASBOURG CEDEX www.sdea.fr

#### Une question sur votre abonnement/votre facture :

Contactez le SDEA du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 au 03 88 19 29 99  $Espace\ Client\ en\ ligne: client.sdea. fr$ 

#### Une question sur le paiement de votre facture :

Contactez la Recette des Finances Strasbourg et Eurométropole au 03 68 98 51 98 Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-16h00

Couniel: t067058@dgfip.finances.gouv.fr

Pour les urgences techniques 24h/24 - 7j/7:

03 88 19 97 09

#### Historique de consommation en m<sup>3</sup>





#### **VOTRE FACTURE**

#### Référence à rappeler :

N° de clent : 34316293 N° du contrat : 949/67519/073/1290 Occupant : M MME WWW AAA Adresse du lieu desservi : 9874 RUE DES SOEURS 67610 LA WANTZENAU

Exp : SDEA Alsace Moselle Espace européen de l'entreprise Schiltigheim CS10020 67013 Strasbourg Cedex



67610 LA WANTZENAU

M MME WWW AAA 9874 RUE DES SOEURS

4 - 1 / 1 - 7 - 7 - A1 - 3004281606001

Détail au verso

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### Consommation du 31/12/2019 au 31/12/2020

Facture n°20201R6751900002069 du 30/04/2020

Voici la présentation simplifiée de votre facture Consommation facturée 120 m3 Part fixe facturée TTC (abonnement) 21.15 €

Prix du litre TTC (hors abonnement) 0,00268 €

mode de calcul : (montant total TTC de la facture - part fixe facturée TTC) / consommation facturée / 1000

Total facturé TTC eau + redevances Agence de l'Eau 220,02 Total assainissement facturé TTC 123,03

Total de la facture 343.05 Acompte: 0.00 343,05 € Montant total à payer avant le 30/05/2020

N° SIRET: 246 700 488 000 17 - N° TVA Intracommunautaire: FR7R246700488

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à vorte banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous benéficiez du drist d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée serve det. Une demande de remboursement doit être présenté dans la convention que vous avez passée avez et de Une demande de remboursement doit être présenté des trais la vous parties de la contra de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la contra de la contra de la soutre de la suivant la uaer de veux experiences dans un document que vous pouvez obtenir votre banque. document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut on pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU SIGNATURE

#### **TIP SEPA**

M MME WWW AAA 9874 RUE DES SOEURS 67610 LA WANTZENAU

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0670584170000675190000206920 ICS : FR36EAU006831 Référence facture : 20201R6751900002069 W Montant : 343,05 € Créancier : EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

59885 LILLE CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

417110500209 WWW AAA

941133000175 16210067519000020690670584976706 34305

4 - 1 / 1 - 7 - 7 - A1 - 3004281606001

选

#### Facture n°20201R6751900002069 du 30/04/2020

N° du contrat	N° série compteur	Relevé le	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso en m3
949/67519/073/1290	1731750	31/12/2020	360			480	120
	Consommation	totale relevée					120
	Consommation	facturée (m3)					120

Détail de votre facture T	ranche	Prix au	Qté	Prix unitaire en €	Montant HT en €	TVA en €	Montant TTC en €
DISTRIBUTION DE L'EAU							
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)							
Eurométropole de Strasbourg 1	x 366 j	01/01/2020	366 jours	20,00	20,05	1,10 (5,50%)	21,15
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION	•		•				
Eurométropole de Strasbourg		01/01/2020	120 m3	1,00	120,00	6,60 (5,50%)	126,60
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU			Néant			, , ,	
Agence de l'eau Rhin Meuse			Néant				
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX US	SEES						123,03
PART FIXE - ABONNEMENT (basé sur 365 jours)			Néant				•
PART PROPORTIONNELLE - CONSOMMATION							
Collecte et Epuration (Eurométropole de Strasbourg)	)	01/01/2020	120 m3	0,5824	69,89	0,00	69,89
Epuration Valeaurhin (Exploit. Step)		01/01/2020	120 m3	0,4026	48,31	4,83 (10,00%)	53,14
ORGANISMES PUBLICS							72,27
AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE							•
Lutte contre la pollution domestique		01/01/2020	120 m3	0,35	42,00	2,31 (5,50%)	44,31
Modernisation des réseaux de collecte		01/01/2020	120 m3	0,233	27,96	0,00	27,96
		Total de vot	re facture		328,21	14,84	343,05
		Montant tot	al à payer		328,21	14,84	343,05

- Le règlement des redevances peut s'effectuer :

  . PAR CB sur notre site INTERNET www.sdea.fr.

  . PAR TIP, si votre Trésorerie le propose.

  . PAR VIREMENT, sur le Compte Banque de France du Comptable IBAN/BIC : FR35 3000 1008 06C6 7200 0000 056 / BDFEFRPPCCT, en mentionnant le numéro de votre facture.

  . PAR CHEQUE BANCAIRE Français (joindre obligatoirement le volet TIP non signé) à libeller à l'ordre du Trésor Public.

  . EN ESPECES, dans la limite de 300 € (article 19, loi de finances rectificative 2013), aux services des impôts de SCHILTIGHEIM (14 Rue des Petits Champs), HAGUENAU (2 Rue du Clabaud) et SELESTAT (5 Rue de la Paix), ouverts Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h / Mercredi de 8h30 à 12h.

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique de votre facture, le SDEA est à votre disposition pour en faciliter la mise en place.

EXTRAIT DU TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252 A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu éxécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.

VOIES DE RECOURS: Dans un délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités

locales), vous pouvez contester le montant de la facture en saisissant le tribunal judiciaire ou administratif selon la nature de la créance.



# Qualité de l'eau distribuée en 2019

# Synthèse du contrôle sanitaire



Avril 2020





Feau du réseau d'eau froide

qualité sont des ences de Misont des



onsulter les résultats d'analyses spotable sante gouy fr

#### Eurométropole de Strasbourg Secteur KOCHERSBERG - CENTRE

Le secteur Kochersberg Centre (825 habitants)<sup>1</sup> de l'Eurométropole de Strasbourg est alimenté en eau par 8 forages et 3 sources. L'eau distribuée provient des secteurs Kochersberg Est et Ouest. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 20/02/1974, 23/04/1976 et 11/12/1998 et disposent de périmètres de protection.

L'eau provenant du secteur Kochersberg Ouest fait l'objet d'un traitement de neutralisation (partielle) et de désinfection par chloration avant sa distribution. L'eau venant du secteur Kochersberg Est fait l'objet d'un traitement par des procédés de décarbonatation (adoucissement), d'élimination du fer et du manganèse et de désinfection aux rayonnements ultraviolets avant

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie des stations de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

48 prélèvements d'eau ont été réalisés (sur l'ensemble des secteurs EMS-Kochersberg Centre et SDEA-Kochersberg Centre) par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

#### BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 42 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

#### DURETE, PH

Dureté: 9,2 à 20,2 °f

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

■ pH:7,4

Mélange entre une eau douce (peu calcaire), à l'équilibre ou proche de l'équilibre et légèrement agressive et une eau très peu calcaire, peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations

est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (cf. fiche d'information jointe).

#### **NITRATES**

Teneur moyenne : 6,9 mg/lTeneur maximale : 10,8 mg/l

Ces valeurs témoignent de ressources bien protégées des apports en nitrates.

#### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Teneur movenne en chlorures : 3.8 à 36.9 mg/l Teneur moyenne en sodium : 2,5 à 78,3 mg/l Teneur moyenne en fluor : 0,09 mg/l

Références de qualité : Chlorures : 250 ma/l Sodium : 200 mg/l Fluor: 1,5 mg/l

Limite de qualité : 0.1 ug/l

Limite de qualité : 50 mg/l

#### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

#### MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### **CONCLUSION SANITAIRE**

En 2019, l'eau produite et distribuée par l'Eurométropole de Strasbourg, dans le secteur Kochersberg Centre, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques.

Caste ficha, destindo aux obconce du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sons rapproxima. ni ajout. Durs les immembles collectifs, elle noit être distribuée à chaque locature ou affichée

#### Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin 14 rue du Maréchal Juin F-67084 Strasbourg

<u>ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr</u> + 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



#### LASIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le pombre d'unalyses ell'ecusées pour le contrôle suniture dépend du nombre d'habitants desserves et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les polièvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le véseule de d'estribution (réservoir de stéckage et sobinet du communique).

Le conformé de l'eur est étable en computant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- aux limite de qualité est une valeer seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constinuant un danger potentiel pour la santé des personnes ;

 une référence de qualité est une valeur seul à satisfaire portent sur des paramètres microbiològiques, chimiques et radiològiques, établies à des fins de saivi des installations de production et de distribution d'eau.

CALITE BACTERIOLOGIQUE : elle est évaluée par la consonration réguisere de bactéries dont la présence dans l'une de consonration révêle une concumination natvenue soit au siveau de la ressource soit en cours de transpart. Une abserce de traitement, un dysfoctionnement montentané des installations de traitément d'eux ou une insufficance d'universe des ouvrages peut est être à l'origine des resultats pour conformes.

NITRATES: les nitrates sant des éléments fertilisants, primatic naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mai matéries d'engrais provoquent une augmentation des teneurs pa intrates dans les reseauces.

PESTICIBLES: la présence de pesticides ders les resources provient d'une marraise maîtrise des produits utilisés pour produper les récettes ou pour désherber. Pur précaution, la valeur réglemmetaire, tres basse, est inférience au(s) acutif(s) de toxicité connéss.

ARSENIC: l'assenic est un élément d'origine nouvelle, langement répundu dans la croîtic terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément clausé comme cancertigère. Il post entraîner également des troubles cardiotascalaires et néurologiques.

PLEMENTS METALLIQUES : il s'agit en particulier du plomb, cudmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fér. Lour propriét toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage datus le corps lumain.

#### AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

#### Pour préserver la qualité de votre can :

Vérifier les miteriaire constituirs de ves canalisations et les faire changer v'il y a du plomb et ne jamais mocorder l'installation électrique à la aguarderie pour faire prise de terre. Ce mocordement peut provoquer des phénomènes électriques accomuni la corrosion des matériaires. Dans et les les recommandé de confacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un immément complémentaire (punificaieur, comoscur...) est installé, il doit être régulérement entreteru et règlé par un installateur compétent afin qu'il n'y uit pas de risque de dégradation de la qualité inscroble/opique ou physico-chimique de l'esu lié à ce dispositif. L'esu ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

DURETE: la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la sessource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une sau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un d'apositif d'adorciosement de l'eau ne se instifié pos.

SODIUM: le sodium est un métal très répandu dans la conité terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chienures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES: les chlorures, toès répandos dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais, peuvent à des doses élevées mitre au goût de l'enu et favoriser la composite des consilisations.

F LUDR: le fluor est un oligo-élément présent nauvellement dans l'enu. Des doucs modérées sont bénéfiques pour la samé. La valeur limite réglementaire à été fixée pour tenir compte du risque de fluorose demané (truce sur l'érnail des dents). Lorsque l'em est peu fluorée, une prévention optimale de la caric-dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, destificée fluoré, comprimes...).

OMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV): les COV sont des molécules de la chimie de symbése, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradarion de comolécules. Les COV peuvers avoir, à Jong terme, des effets

teratogénes, mutagenes ou cuscérogénes.



# Qualité de l'eau distribuée en 2019

# Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sanle.fr

**Avril 2020** 





Consommez uniquement Finau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des vateurs obligatoires. Les références de qualité sont des vateurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur unes paignotable sante gouvir

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin Cité administrative Gaujot 14 rue du Maréchal Juin F-67084 Strasbourg

<u>ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr</u> + 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

#### Eurométropole de Strasbourg Secteur STRASBOURG-NORD

#### **ORIGINE DE L'EAU**

Le secteur Strasbourg-Nord (18569 habitants)¹ de l'Eurométropole de Strasbourg est alimenté en eau par 5 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 20/02/1974 et le 24/04/2013 et disposent de périmètres de protection. L'eau fait l'objet d'un traitement par des procédés de décarbonatation (adoucissement), d'élimination du fer et du manganèse et de désinfection aux rayonnements ultraviolets avant sa distribution.

Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

#### **QUALITE DE L'EAU DU ROBINET**

76 prélèvements d'eau ont été réalisés (sur l'ensemble des secteurs Strasbourg-Nord et La Souffel) par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

#### **BACTERIOLOGIE**

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 66 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

#### DURETE, PH

■ Dureté : 20,2 °f

■ pH:7,7

Eau douce (peu calcaire), à l'équilibre ou proche de l'équilibre et légèrement agressive.

#### NITRATES

PESTICIDES

Limite de qualité : 50 mg/l

Teneur moyenne : 9,0 mg/lTeneur maximale : 10,8 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

#### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Teneur moyenne en chlorures : 36,9 mg/l
 Teneur moyenne en sodium : 78,4 mg/l

Teneur moyenne en fluor : 0,12 mg/l

Références de qualité :

Limite de qualité : 0.1 µg/l

Chlorures : 250 mg/l Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

#### MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### **CONCLUSION SANITAIRE**

En 2019, l'eau produite et distribuée par l'Eurométropole de Strasbourg, dans le secteur Strasbourg-Nord, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Cente ficha, distindo ans observes do servici public do distribution de l'una, peut itre reproduté sers repression, si ajout. Durs les immenbles collectifs, elle noit être distribuée à chaque focataire un affichée.



#### LASIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'unalyses effections pour le contrôle suriture dépend du nombre d'habitants desserves et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de d'estribution (réservou de stockage et sobinet du communique).

La conformité de l'eau est étable en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- aux limite de qualité est une valoir soul à respectei impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;

 une référence de qualité est une valeur seul à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE; elle est évaluée par la mehanda régulière de bactéries dont la présence dans l'une de consonnation revête une consumination survenue soit au siveau de la resource soit en cours de transpart. Une absence de traitement, un dysfoctionnement atomentané des installations de traitement d'une ou une insufficance d'untretien des ouvrages peur est être à forigine des résultats poir conformes.

NITRATES: les nitrates sant des éléments fertilisants, primaits naturellement dans les eaux. Les apports excessés ou mal maitrités d'engrais provoquent une augmentation des tenturs en intrates dans les resources

PASTICIDES: la présence de posicides dans les resources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récettes ou pour désherber. Per précamion, la valeur réglemmetaire, tres basse, est infériente aufs) artifics de toxicité contré s.

ARSENIC: l'arsenic est un élément d'origine neuerlle, largement répundu dans la croîtie terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme camertigèse. Il post entraîner également des troubles cardiolusculaires et néurologiques.

PLEMENTS METALLIQUES: il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fêr. Leur promiél toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte cuvirvemental et de la possibilité de paroage dans le corps lutraire.

#### AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

#### Pour préserver la qualité de votre can :

Vérifier les materiaux constituits de vos canalisations et les faire changer vil y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la laguarente pour faire prisé de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accommuni la corrosion des matériaux. Dans utilid aux, il est recommande de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un instancei complémentaire (punificateur, comoscur....) est installé, il doit être régulérement entreteru et règlé par un installateur complément afin qu'il n'y uit pas de roque de dégradation de la qualité interoblelogique ou phoseco-chimique de l'essa lié à ce dispositif. L'essa ne dont pas être corrotive en sortie de l'installation de traitement.

DURETE: la direté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'ena de la ressource. Elle est sans incidence sur le samé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important duns la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une sau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adosciosement de l'eau ne se justifie poi.

SODIUM: le sodium est un métal très répondu dans la colité terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement uux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES: les chlorures, tois répundos dans la nature; sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais, peuvent à des doses élevées mitre au goût de l'enu et favoriser la composite des consilisations.

FLUOR: le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doues modérées sont bénéfiques pour la samé. La valeur limite réglementaire à été fixée pour tenir compte du risque de fluorose demané (tracé sur l'érmit des éents). Lonsque l'ém est peu fluorée, une prévention optimale de la carie-dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, écontribre de cet élément (sel fluore).

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV): les COV sent des molécules de la chimie de symhése, dérivés des hydrocarbares, ou des éléments issus de la dégradamen de comolécules. Les COV peuvers avoir, à long terme, des effets les atogénes, matagenes ou caus écogénes.



# Qualité de l'eau distribuée en 2019

# Synthèse du contrôle sanitaire



**Avril 2020** 





Consommez uniquement Finau du réseau d'eau froide



Consulter les résultats d'analyses www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin Cité administrative Gaujot 14 rue du Maréchal Juin F-67084 Strasbourg

<u>ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr</u> + 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

#### Eurométropole de Strasbourg Secteur de LA WANTZENAU

#### **ORIGINE DE L'EAU**

Le secteur de La Wantzenau (5841 habitants)<sup>1</sup> de l'Eurométropole de Strasbourg est alimenté en eau par 2 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 17/03/1992 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle

L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

32 prélèvements d'eau ont été réalisés (sur l'ensemble des secteurs Kilstett et La Wantzenau) par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 28 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

#### DURETE, PH

Dureté : 20,5 °f (degré français)

■ pH:7,7

Eau dure (calcaire) et à l'équilibre ou légèrement incrustante.

#### NITRATES

■ Teneur moyenne : 1,8 mg/l Teneur maximale : 3,5 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

#### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

■ Teneur moyenne en chlorures : 35,3 mg/l Teneur moyenne en sodium: 18,5 mg/l ■ Teneur moyenne en fluor : 0,07 mg/l

Références de qualité :

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Chlorures : 250 mg/l Sodium : 200 mg/l Fluor: 1,5 mg/l

#### PESTICIDES

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

#### MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### **CONCLUSION SANITAIRE**

En 2019, l'eau produite et distribuée par l'Eurométropole de Strasbourg, dans le secteur de La Wantzenau, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Carte ficha, destinate aux obsenses du servica public de distribution de l'ann, post être reproduité sons rapproxime. ni ajout. Durs les immembles collectifs, elle noit être distribuée à chaque locature ou affichée



#### LASIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le pombre d'analyses effections pour le contrôle suriture dépend du nombre d'habitants desserves et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les polièvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sonte de station de traitement par exemple) et sur le véseule de d'attribution (réservoir de stéckage et sobinet du communique).

La conformé de l'eur est étables en computant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- aux limite de qualité est une valoer soul à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant
un danger potentiel pour la santé des personnes ;

 une référence de qualité est une valeur seul à satisfaire portent sur des paramètres microbiològiques, chimiques et radiològiques, établies à des fins de saivi des installations de production et de distribution d'eau.

CLALITE BACTERIOLOGIQUE : elle est évaluée par la recharche réguliere de bactéries dont la présence dans l'une de commonmention révêle une consumination surversure soit au siveau de la ressource soit en cours de transpara. Une absence de traisement, un dysférectionnement atoméntairé des installations de traisement d'eau ou une insuffisance d'untretien des ouvrages peur est être à forigine des résultats pour conformers.

NITRATES: les nitrates sant des éléments fertilisants, primonts naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mai maitrités d'engrais provoquent une augmentation des teneurs na intrates dans les reseauces

PESTICIBLES: la présence de pesticides ders les resources provient d'une marraise maîtrise des produits utilisés pour produper les récettes ou pour désherber. Pur précaution, la valeur réglemmetaire, tres basse, est inférience au(s) acutif(s) de toxicité connéss.

ARSENIC: l'assenic est un élément d'origine neurelle, langement répundu dans la érolité terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancetigène. Il post entraîner également des troubles cardiotascalairés et néurologiques.

PLEMENTS METALLIQUES : il s'agit en particulier du plomb, cudmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fér. Lour proportiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage datus le corps lumain.

#### AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

#### Pour préserver la qualité de votre can :

Vérifier les materiaux constituits de ves canalisations et les faire changer v'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'invallation électrique à la laguagerie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accomunit la corrosion des materiaux. Dans un les cus, il est recommandé de confacter un électricien professionnel ayant toute intervention.

Si un immément complémentaire (punificateur, comoscur...) est installé, il doit être régulièrement entreteru et règlé par un installateur compétent afin qu'il n'y uit pas de risque de dégradation de la qualité inscroble/opique ou physico-chémique de l'esu lié à ce dispositif. L'esu ne doit pas être corroinve en sortie de l'installation de traitement.

DURETE: la direté représente les concentrations en calcium et en magnésium grésents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle en sons incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une sau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoncissement de l'eau ne se instific cost.

SODRUM: le sodium est un métal très répandu dans la crédite torrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES: les chlorures, très répandos dans la nature; sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais, peuvent à iles doses élevées mire au goût de l'enu et favoriser la corrosion des consilisations.

FLUOR: le fluor est un oligo-élément présent nauvellement dans l'enu. Des doucs modérées sont bénéfiques pour la samé. La valeur limite réglementaire à été finée pour tenir compte du risque de fluorose demané (fracé sur l'érmit des dents). Lorsque l'em est peu fluorée, une prévention optimale de la caric-dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, destificée fluoré, comprimes...).

COV sont des molécules de la chimie de symbése, derivés des

COV sont des motécules de la chimie de symblese, derviés des hydrocurbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces motécules. Les COV peuvers avoir, à long tenne, des effets teratogèties, mangenes ou canacrogéties.



# Qualité de l'eau distribuée en 2019

# Synthèse du contrôle sanitaire



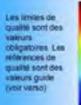
www.grand-est.ars.sanle.fr

Mai 2020





Consommez uniquement Finau du réseau d'eau froide





Consulter les résultats d'analyses sur unes paupotable, sente gouv fr

#### Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin Cité administrative Gaujot 14 rue du Maréchal Juin F-67084 Strasbourg

<u>ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr</u> + 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

#### Eurométropole de Strasbourg Secteur STRASBOURG-SUD

#### **ORIGINE DE L'EAU**

Le secteur Strasbourg-Sud (23081 habitants) de l'Eurométropole de Strasbourg est alimenté en eau par 3 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 12 février 1997 et le 05 mars 2003 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau fait l'objet d'un traitement d'élimination du manganèse et de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

69 prélèvements d'eau ont été réalisés (sur l'ensemble des secteurs EMS-Strasbourg-Sud et SDEA-Strasbourg-Sud) par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

#### **BACTERIOLOGIE**

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 66 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.

Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

#### DURETE, PH

■ Dureté : 23,3 °f (degré français)

■ pH:7,7

Eau dure (calcaire). Eau légèrement agressive et proche de l'équilibre ou eau incrustante selon le secteur.

#### NITRATES

Teneur moyenne : 13,4 mg/lTeneur maximale : 19,4 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

#### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Teneur moyenne en chlorures : 34,0 mg/l
 Teneur moyenne en sodium : 16,3 mg/l
 Teneur moyenne en fluor : < 0,05 mg/l</li>

Références de qualité :

Limite de qualité : 50 mg/l

Chlorures : 250 mg/l Sodium : 200 mg/l Fluor : 1,5 mg/l

#### PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 μg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

#### MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### **CONCLUSION SANITAIRE**

En 2019, l'eau produite et distribuée par l'Eurométropole de Strasbourg, dans le secteur Strasbourg-Sud, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Carté ficha, destinde aux obornée du service public de distribution de l'eau, peut itre reproduite surs reproduite de distribuée à chaque focutaire un d'fichée.



#### LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le pombre d'analyses effections pour le contrôle sunitaire dépend du nombre d'habitants desserves et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les polièvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sonte de station de traitement par exemple) et sur le séculu de d'attribution (réservoir de stéchage et sobinet du communique).

La conformité de l'eur est établie en computant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- aux limite de qualité est une valeer souil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constinuant un danger potentiel pour la santé des personnes ;

 une référence de qualité est une valeur seul à satisfaire portent sur des paramètres microbiològiques, chimiques et radiològiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE; elle est évaluée par la exchanche réguisere de bactéries dont la présence dans l'eau de communition révêle une consumination natvernie soit au néveau de la ressource soit en cours de transparé. Une absence de traitement, un dysférectionnement atomentané des installations de patiennent d'eau ou une insuffisance d'untretien des ouvrages peurent être à forigine des résultats pour conformers.

NITRATES: les nitrates sont des élements fertilisents, prisonts naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mai moitrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs na intrates dans les reseauces

PESTICIDES: la présence de pesticides dans les misumors provint d'une mauraine maîtrise des produits utilisés pour produjer les récettes ou pour désherber. Per précaution, la valeur réglementaire, tres basse, est infériente au(s) acutif(s) de toxicité conniés.

ARSENIC: l'arsenic est un élément d'origine neurelle, langement répundu dans la croîte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme camertigèse. Il post entraîner également des troubles cardiotoscollaires et neurologiques.

LEMENTS METALLIQUES : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fér. Leur promiél teoricologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humair.

#### AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

#### Pour préserver la qualité de votre can :

Verifier les materiaux constituirs de ves canalisations et les faire changer v'il y a du plomb et ne jamais mocorder l'installation électrique à la lagranterie pour faire prise de terre. Ce mecordement peut provoquer des phénomènes électriques accomuni la corrosion des materiaux. Dans et les recommands de confacter un électricien professionnel ayant toute intervention.

Si un implement complémentaire (punificateur, comoscur...) est installé, il dont être régulérement entreteru et règlé par un installateur compétent afin qu'il n'y uit pas de risque de dégradation de la qualité inscroble/opique ou phoseco-chimique de l'esu lié à ce dispositif. L'esu ne dont pas être comosive en sontie de l'installation de traitement.

DURETE: la diserté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'enu de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium Jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une suu ayant une duret de moins de 10°F, l'installation d'un disposité d'adoncissement de l'eau ne se justifie pos.

SODIUM: le sedium est un métal très répondu dans la covide terrestre. Il est toujours associé à d'astres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES: les chlorures, teès répandos dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais, peuvent à iles doses élevées mitre au goût de l'ena et favoriser la composite des cantalisations.

FLUOR: le fluor est un oligo-élément présent nauvellement dans l'enu. Des doues modéries- sont bénéfiques pour la samé. La valeur limite réglementaire à été fixée pour tenir compte du risque de fluorose demanée (fracé sur l'érmit des dents). Lorsque l'ein est peu fluorée, une prévention optimale de la carie-déntaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, comprimes...).

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV) : RS.

COV sont des molécules de la chimie de symbése, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvers avoir, à long terme, des effets teratogènes, matagenes ou casacongènes.



# Qualité de l'eau distribuée en 2019

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sanle.fr

Mai 2020





Consommez uniquement

Les limites de qualité sont des vateurs obligatoires. Les références de qualité sont des vateurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur seux eaupotable sente gouvir

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin Cité administrative Gaujot 14 rue du Maréchal Juin F-67084 Strasbourg

<u>ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr</u> + 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

#### Eurométropole de Strasbourg Secteur ILL-ANDLAU

#### **ORIGINE DE L'EAU**

Le secteur III-Andlau (18083 habitants)<sup>1</sup> de l'Eurométropole de Strasbourg est alimenté en eau par 3 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 29 octobre 2008 et disposent de périmètres de protection.

Le réseau d'eau potable est exploité par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau est distribuée fait l'objet d'un traitement de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

#### **QUALITE DE L'EAU DU ROBINET**

53 prélèvements d'eau ont été réalisés (sur l'ensemble des secteurs EMS-III-Andlau et SDEA-III-Andlau) par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

#### BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 35 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

#### DURETE, PH

- Dureté : 28,8 °f (degré français)
- pH:7,4

Eau dure (calcaire) et à l'équilibre.

#### NITRATES

Teneur moyenne : 17,3 mg/lTeneur maximale : 21,9 mg/l

#### CHLORURES. SODIUM ET FLUOR

Teneur moyenne en chlorures: 60,4 mg/l
Teneur moyenne en sodium: 13,0 mg/l
Teneur moyenne en fluor: 0,05 mg/l

#### Références de qualité :

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Chlorures : 250 mg/l Sodium : 200 mg/l Fluor : 1,5 mg/l

#### PESTICIDES

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

#### MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### **CONCLUSION SANITAIRE**

En 2019, l'eau produite et distribuée par l'Eurométropole de Strasbourg, dans le secteur III-Andlau, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Carté ficha, distindo aux obsence du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sum approximani ajout. Durs les invenenbles collectifs, elle doit être distribuée à chaque focataire un affichée.



#### LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le pombre d'unalyses ell'ecusées pour le contrôle suniture dépend du nombre d'habitants desserves et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les polièvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le véseule de d'estribution (réservoir de stéckage et sobinet du communique).

Le conformé de l'eur est étable en computant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- aux limite de qualité est une valeer seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constinuant un danger potentiel pour la santé des personnes ;

 une référence de qualité est une valeur seul à satisfaire portent sur des paramètres microbiològiques, chimiques et radiològiques, établies à des fins de saivi des installations de production et de distribution d'eau.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE : elle est évaluée par la exchanda réguliere de bactéries dont la présence dans l'une de commonmation révêle une consumination surversure soit au siveau de la ressource soit en cours de transpara. Une absence de maisement, un dysfénctionnement atomentané des installations de tratitionent d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peutrent être à l'origine des résultats pour conformers.

NITRATES: les nitrates sant des éléments fertilisants, primonts naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mai maitrités d'engrais provoquent une augmentation des teneurs na intrates dans les reseauces

PESTICIDES: la présence de pesticides dans les misurers provient d'une mauraise maîtrise des produits utilisés pour problèger les récettes ou pour désherber. Per précamion, la valeur réglemmeaire, tres basse, est inférience au(s) acuit(s) de toxicité connéés.

ARSUNIC: l'assenic est un élément d'origine neurelle, langement répundu dans la érolité terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancetigène. Il post entraîner également des troubles cardiotascalairés et néurologiques.

PLEMENTS METALLIQUES : il s'agit en particulier du plomb, cudmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fér. Lour proportiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage datus le corps lumain.

#### AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

#### Pour préserver la qualité de votre can :

Vérifier les materiaux constituits de ves canalisations et les faire changer v'il y a du plomb et ne jamais mocorder l'invallation électrique à la lagranterie pour faire prise de terre. Ce mocordement peut provoquer des phénomènes électriques accomuni la corrosion des materiaes. Dans en les cas, il est recommande de confactor un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un immément complémentaire (punificaieur, comoscur...) est installé, il doit être régulérement entreteru et règlé par un installateur compétent afin qu'il n'y uit pas de risque de dégradation de la qualité inscroble/opique ou physico-chimique de l'esu lié à ce dispositif. L'esu ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

DURETE: la direté représente les concentrations en caleium et en magnésium grésents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle en sans incidence sur la santé. Au contraire, le caleium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une sua ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoncissement de l'eau ne se instific par.

SODRUM: le sodium est un métal très répandu dans la crédite torrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES: les chlorures, tels répandos dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais, peuvent à iles doses élevées mire au goût de l'ena et favoriser la composite des consilisations.

FLUOR: le fluor est un oligo-élément présent nauvellement dans l'ent. Des doues modérées sont bénéfiques pour la samé. La valeur limite réglementaire à été fixée pour tenir compte du risque de fluorose demané (fracé sur l'érnail des dents). Lorsque l'ein est peu fluorée, une prévention optimale de la carie-dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifiée fluoré, comprémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifiée fluoré, comprémés...).

COV sont des molécules de la chimie de symbése, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvers avoir, à long terme, des effets

teratogénes, mutagenes ou cuscérogénes.

OMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV) : Rs-



# Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sanle.fr

Mai 2020





nau du réseau d'eau froide

Les irrites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir varso)



Consulter les résultats d'analyses.

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin Cité administrative Gaujot 14 rue du Maréchal Juin F-67084 Strasbourg

<u>ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr</u> + 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

#### **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**

#### **ORIGINE DE L'EAU**

L'Eurométropole de Strasbourg (12 communes - 427690 habitants)<sup>1</sup> est alimentée en eau par 14 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 30 janvier 1978 et disposent de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de stations de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

#### **QUALITE DE L'EAU DU ROBINET**

742 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

#### BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 671 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 4 analyses non-conformes aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 99,4 %

Eau de très bonne qualité microbiologique. Les analyses ont révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. L'exploitant a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires (chloration, purges) pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

#### DURETE, PH

- Dureté : 24,5 °f (degré français)
- pH:7,4

Eau dure (calcaire) et à l'équilibre ou légèrement agressive.

#### NITRATES

PESTICIDES

Teneur moyenne : 10,8 mg/lTeneur maximale : 25,1 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

#### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Teneur moyenne en chlorures: 35,7 mg/l
Teneur moyenne en sodium: 21,9 mg/l
Teneur moyenne en fluor: 0,05 mg/l

Références de qualité : Chlorures : 250 mg/l

Limite de qualité : 0.1 ug/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Sodium : 200 mg/l Fluor : 1,5 mg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

#### MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

 $\label{limite} \textit{Limite}(s) \ \textit{de qualit\'e propre}(s) \ \textit{\`a} \ \textit{chaque param\'etre}$ 

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### **CONCLUSION SANITAIRE**

En 2019, l'eau produite et distribuée par l'Eurométropole de Strasbourg est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physicochimiques en vigueur.

Carte fiche, distindo aus obtornes du service public de distribution de l'one, peut être reprodute sers approxime, ni ajour. Dans les immeables collectifs, elle doit être distribuée à chaque focataire ou affichée.



#### LASIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le pombre d'unalyses ell'ecusées pour le contrôle suniture dépend du nombre d'habitants desserves et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les polièvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le véseule de d'estribution (réservoir de stéckage et sobinet du communique).

La conformé de l'eur est étables en computant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- aux limite de qualité est une valoer soul à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant
un danger potentiel pour la santé des personnes ;

 une référence de qualité est une valeur seul à satisfaire portent sur des paramètres microbiològiques, chimiques et radiològiques, établies à des fins de saivi des installations de production et de distribution d'eau.

QUALITE BACTERIOLOGIQUE; elle est évaluée par la excharche régulière de bactéries dont la présence dans l'une de commonmention révêle une consumination surversure soit au siveau de la ressource soit en cours de transpara. Une absence de traisement, un dysférectionnement momentané des installations de traisement d'eau ou une insuffisance d'untreilen des ouvrages peur est être à forigine des résultats pour conformes.

NITRATES: les nitrates sant des éléments fertilisants, primonts naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mai maitrités d'engrais provoquent une augmentation des teneurs na intrates dans les reseauces

PESTICIDES: la présence de pesticides dans les misurers provient d'une mauraise maîtrise des produits utilisés pour problèger les récettes ou pour désherber. Per précamion, la valeur réglemmeaire, tres basse, est inférience au(s) acuit(s) de toxicité connéés.

ARSENIC: l'assenic est un élément d'origine neurelle, langement répandu dans la croîtie terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancertigère. Il post entraîner également des troubles cardiotascalaires et néurologiques.

PLEMENTS METALLIQUES : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fér. Lour promiél toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de paroage datus le corps lutrains.

#### AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

#### Pour préserver la qualité de votre can :

Vérifier les materiaux constituits de ves canalisations et les faire changer v'il y a du plomb et ne jamais mocorder l'invallation électrique à la lagranterie pour faire prise de terre. Ce mocordement peut provoquer des phénomènes électriques accomuni la corrosion des materiaes. Dans en les cas, il est recommande de confactor un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un immément complémentaire (punificaieur, comoscur...) est installé, il doit être régulérement entreteru et règlé par un installateur compétent afin qu'il n'y uit pas de risque de dégradation de la qualité inscroble/opique ou physico-chimique de l'esu lié à ce dispositif. L'esu ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

DURETE: la durré représente les concentrations en caleium et en magnésium grésents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le caleium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une sau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoncissement de l'eau ne se instific pas.

SODRUM: le sodium est un métal très répandu dans la crédite torrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

CHLORURES: les chlorures, leés répandos dans la nature; sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais, peuvent à des doses élevées mitre au goût de l'ena et favoriser la corrosan des consilisations.

F LUDR: le fluor est un oligo-élément présent nauvellement dans l'enu. Des doucs modérées sont bénéfiques pour la samé. La valeur limite réglementaire à été fixée pour tenir compte du risque de fluorose demané (truce sur l'érnail des dents). Lorsque l'em est peu fluorée, une prévention optimale de la caric-dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, destificée fluoré, comprimes...).

COV sont des molécules de la chimie de symbése, derivés des

COV sent des molécules de la chimie de symblese, derviés des hydrocurbures, ou des éléments issus de la dégradation de cosmolécules. Les COV peuvers avoir, à long tenne, des effets teratogèties, managenes ou causécogéties.



#### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE





# NOTE D'INFORMATION Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel

Édition avril 2020

# L'agence de l'eau vous informe



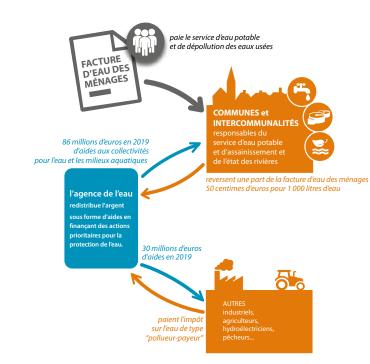
## **LE SAVIEZ-VOUS?**

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA

rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



#### **POURQUOI DES REDEVANCES?**

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



Suivez l'actualité (f) ( in)





de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommuncale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

## **COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2019?**

En 2019, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 154 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

## recettes / redevances

#### Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2019?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) • source agence de l'eau Rhin-Meuse

0,06 €
de redevance
de pollution
payé par
les éleveurs
concernés

6,62 €
de redevance de
pollution
payés par les industriels
(y compris réseaux de
collecte) et les activités
économiques concernés

71,88 €
de redevance
de pollution
domestique
payés par les abonnés (y compris réseaux
de collecte)

2,95 €

de redevance de
pollutions diffuses
payés par les distributeurs de produits
phytosanitaires et
répercutés sur le prix
des produits

100 €
de redevances
perçues par l'agence de l'eau
en 2019

de redevance pour la protection du milleu aquatique payé par les usagers concernés (pécheurs)



0,36 €
de redevance
de prélèvement
payé par les irrigants





#### À QUOI SERVENT LES REDEVANCES?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

## interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2019 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2019) • source agence de l'eau Rhin-Meuse





dont **16,35 €**pour la solidarité
envers les
communes
rurales



100 €
d'aides accordées
par l'agence de l'eau
en 2019





0,26 €
pour la gestion quantitative
et les économies d'eau





) R

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommuncale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



#### **ACTIONS AIDÉES**

#### PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2019

L'année 2019 marque le lancement du 11° programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectifs et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques sous climat changeant.

#### EN 2019...

















#### DES APPELS À PROJETS POUR MOBILISER

Proposés depuis quelques années par l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les appels à projets s'imposent comme une nouvelle forme d'interventions. En ligne de mire, l'innovation des territoires, l'expérimentation de futures modalités d'aides ou la mise en lumière de sujets prioritaires. C'est également le souhait de renforcer des partenariats autour de savoir-faire pour faire converger des enjeux environnementaux et de développement des territoires.

2019 aura vu la poursuite et le lancement de nouveaux appels à projets: trames vertes et bleues, renouvellement des réseaux d'eau potable, filières agricoles à bas niveau d'impact pour les ressources en eau, reconversion de friches industrielles, réduction/ suppression de substances toxiques...

Un concours inédit "eau et quartiers prioritaires de la ville" a été lancé. Il vise à démultiplier de nouvelles formes d'aménagement conciliant développement de la nature, désimperméabilisation, infiltration des eaux pluviales, reconquête de la biodiversité... pour faciliter la résilience des quartiers.

#### UN ÉTAT DES LIEUX POUR ÉLABORER LE SDAGE 2022-2027

L'état des lieux constitue un point de départ en posant un diagnostic sur le bassin. Il permet d'identifier et de cibler les actions à mener dans un seul but : restaurer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Les rivières, les lacs, les eaux souterraines sont tous concernés.



Après l'adoption de cet état des lieux, le comité de bassin élabore maintenant le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 et son programme de mesures associé.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommuncale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



## l'agence de l'eau Rhin-Meuse

#### La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants, 8 départements et 3 277 communes.

Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : www.eau-rhin-meuse.fr (f) (y) (in)











